

Timbre canadien commémorant l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent émis le 26 juin 1959

JACQUES NOLET

INTRODUCTION

Toutes les émissions postales canadiennes demeurent intéressantes à étudier pour l'un ou l'autre de leurs aspects, mais peu d'entre elles peuvent égaler l'intérêt créé par cette émission conjointe des États-Unis et du Canada pour célébrer l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent, le 26 juin 1959.

Cette émission postale constitue l'une des productions philatéliques les plus complexes du fait de la collaboration internationale qu'elle a exigée et de sa difficile conception artistique.

Voilà pourquoi nous nous limiterons volontairement ici à l'étude de la version canadienne de ce timbre-poste international. Souhaitons seulement que d'autres philatélistes, des Américains par exemple, nous donneront, un jour, une étude aussi exhaustive de la version américaine du même timbre.

Pour réaliser l'objectif fondamental de cette étude qui essaiera de retracer historiquement tous les éléments entourant la production de la version canadienne (Sc 387), nous procéderons de la façon suivante: après avoir mentionné brièvement ses éléments préliminaires (I), nous traiterons de l'émission conjointe entre les États-Unis et le Canada qui a été envisagée depuis 1957 (II), puis nous aborderons la question du nombre de vignettes qui devaient constituer la présente émission (III); une analyse en profondeur de la conception artistique qui aboutira au motif original adopté pour les deux pays (IV), qui sera gravé sur acier au moyen de la taille-douce et imprimé par la Canadian Bank Note Company Ltd (V), nous amènera à indiquer les principaux éléments complémentaires de toute émission postale canadienne (VI) et à traiter ultimement de la renversante question... de la variété d'impression observée lors de cette émission commémorative (VII).

Tout au long de la présente étude, nous découvrirons un tas d'informations nouvelles et inédites que nous serons heureux de partager avec les philatélistes tant canadiens qu'étrangers qui en prendront connaissance.

Pour bien étayer les diverses affirmations contenues dans cette recherche, nous utiliserons un appareil technique complexe basé essentiellement sur le dossier conservé aux Archives canadiennes, section postale, qui porte sur la fabrication de ce timbre-poste (dossier numéro 13-7-11).

Nous espérons qu'au terme de la présente étude, nous aurons établi la base définitive de toute recherche fondamentale sur cette émission postale d'une part, et avoir réalisé les objectifs poursuivis par notre Académie d'autre part.

Malgré la complexité de la dite émission et de sa difficile conception artistique, le timbre-poste canadien célébrant la Voie maritime demeure l'un des plus fascinants à étudier dans la philatélie canadienne contemporaine.

DÉVELOPPEMENT

L'émission postale consacrant l'inauguration de la voie maritime, le 26 juin 1959, marque la fin d'un long cheminement qui a pratiquement commencé avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

I - LES PRÉLIMINAIRES

Comme la construction d'une voie maritime exige beaucoup de préparation et de travail, les travaux techniques avaient donc commencé durant la deuxième moitié des années 40 et sa réalisation dès 1950¹.

A) Ministère des Postes canadiennes

Voilà pourquoi les fonctionnaires du ministère des Postes avaient pensé, depuis déjà un certain temps, à consacrer à cet événement un timbre commémoratif.

Après réflexion, le directeur des Services financiers qui était le grand responsable de l'émission des timbres-poste canadiens avait acquiescé à cette idée.

1) idée initiale

Monsieur L.J. Mills écrit, le 29 juin 1956, dans une note² destinée au surintendant du Service des timbres-poste, qu'il existe une très grande possibilité³ que le ministère célèbre postalement l'inauguration de la voie maritime.

Le directeur des Services financiers estime que le temps de sa réalisation approche⁴ et qu'il convient de s'y mettre immédiatement⁵.

2) mise en route

Après avoir reçu cette note⁶, monsieur J.A. MacDonald estime qu'on pourrait accélérer le processus difficile de la conception du motif de cette émission postale en utilisant l'œuvre de l'artiste torontois A.L. Pollock concernant le développement industriel⁷.

Toutefois, il faudrait apporter à ce dessin plusieurs modifications⁸ qui le rendraient approprié à l'émission postale projetée: à l'arrière-plan, par exemple, il faudrait ajouter une centrale électrique⁹. Cet élément, selon lui, ajouterait une note appropriée¹⁰.

Dans l'hypothèse d'une visite des souverains¹¹ à cette occasion, il serait de mise d'émettre un second timbre-poste orné du portrait de la reine¹².

Nous avons retrouvé ces idées¹³ de J.A. MacDonald sur la note que lui avait fait parvenir L.J. Mills. L'annotation est du 4 juillet 1956¹⁴.

3) commentaires sur ce dessin

Le 22 octobre suivant¹⁵, le directeur des Services financiers avait discuté avec le sous-ministre des éléments qui pouvaient constituer le motif du timbre-poste destiné à célébrer la nouvelle voie maritime.

Monsieur W.V.J. Turnbull indique alors son accord de principe¹⁶ sur le dessin qui lui a été présenté¹⁷ même s'il note certains commentaires: (a) il n'aime pas la position du mot CANADA¹⁸, voilà pourquoi il suggère qu'il soit placé au bas du dessin¹⁹ et situé au centre²⁰; (b) il pense aussi que la conception du navire est plutôt faible²¹.

Après discussions ultérieures²², on en arrive aussi à d'autres commentaires relativement à ce dessin initial: (a) la couronne paraît trop large et trop élaborée²³; (b) elle devrait être stylisée comme on le voit sur les timbres-poste britanniques²⁴; (c) les vagues stylisées situées au bas du dessin devraient être enlevées²⁵; (d) on devrait voir l'écoulement de l'eau à travers les vannes du barrage²⁶.

4) achat du dessin

Malgré ces divers commentaires, le ministère a acheté ce dessin²⁷ de Pollock réalisé par autorisation du sous-ministre des Postes, monsieur W.V.J. Turnbull²⁸.

Toutefois, plusieurs modifications²⁹ devront être apportées à ce dessin, comme l'addition d'un barrage hydraulique, de tours de transmission, d'un hangar, etc.³⁰.

De plus, il faudra obtenir un second dessin pour l'autre timbre-poste qui devrait être émis à cette occasion³¹.

5) décision du sous-ministre

Le nouveau directeur des Services financiers, monsieur J.A. MacDonald, a rencontré le sous-ministre des Postes, le 6 novembre 1956³².

Monsieur Walter J. Turnbull signifie son accord³³ pour un dessin semblable à celui de Pollock illustrant la construction de la voie maritime. Ce dessin acquis récemment, lui paraît convenir³⁴ à l'émission projetée.

Il demande que le dessin soit remis une nouvelle fois³⁵ à l'artiste en vue d'y incorporer les éléments suivants: un déversoir hydraulique, une tour de transmission, un pont, d'autres structures, un transformateur, etc.³⁶; tous ces éléments étant, selon lui, nécessaires à la construction d'une voie maritime³⁷.

Enfin, on suggère la possibilité d'introduire un navire dans la partie droite du dessin³⁸ pour illustrer la transition d'un plan préliminaire à la construction d'une digue³⁹, ce qui montrerait son utilisation normale à des fins maritimes⁴⁰.

6) commission à Pollock

Dans une longue lettre⁴¹ que J.A. MacDonald faisait parvenir à l'artiste torontois A.L. Pollock, on lui indique que le ministère souhaite l'émission d'un timbre relatif à l'inauguration de la voie maritime⁴².

Pour réaliser cet objectif, le directeur des Services financiers croit qu'on pourrait utiliser le dessin qu'il avait produit pour l'industrie de la construction⁴³ et qui fut acheté par le ministère il y a déjà quelques mois: il suffirait d'utiliser le plan général de ce dessin⁴⁴ et d'y ajouter quelques modifications⁴⁵.

C'est pourquoi il aimerait que Pollock reprenne ce projet⁴⁶ avec les modifications suggérées suivantes: un déversoir hydraulique, une tour de transmission, un transformateur, un pont, etc.; tous éléments nécessaires à la construction d'une voie maritime⁴⁷. Puis on pourrait introduire, à la droite, un navire à vapeur⁴⁸: ce qui montrerait la transition entre le plan initial, situé à gauche du dessin⁴⁹, les symboles de la construction d'une voie maritime au centre⁵⁰, et comme résultat final un navire circulant dans la voie maritime (à droite)⁵¹.

Telles furent les indications préliminaires⁵² données par le directeur des Services financiers à l'artiste A.L. Pollock associé à ce projet.

B) Négociations avec les autorités de la Voie maritime

Ce n'est qu'à la toute fin de l'année 1956⁵³ que les autorités de la Voie maritime du Saint-Laurent entreront dans la ronde et demanderont l'émission d'un timbre-poste⁵⁴ pour en célébrer l'inauguration⁵⁵.

1) demande officielle

Monsieur Charles Gavie, vice-président du St. Lawrence Seaway Authority, écrit au sous-ministre des Postes⁵⁶ pour lui demander officiellement l'émission d'un timbre-poste à cette occasion⁵⁷.

Quelqu'un lui en a suggéré⁵⁸ l'idée, voilà pourquoi il écrit à son ami⁵⁹ Walter J. Turnbull pour lui demander d'envisager la possibilité d'une telle émission afin de célébrer l'inauguration de la voie maritime au cours du printemps 1959.

S'il est d'accord avec une telle proposition⁶⁰, il apprécierait grandement que ses fonctionnaires communiquent avec monsieur P.E.R. Malcom, son directeur administratif⁶¹, qui serait fort heureux de leur donner les informations pertinentes et de collaborer avec eux⁶².

2) réponse du ministère

Après l'avoir remercié⁶³ de sa lettre du 27 décembre 1956 et satisfait de constater son intérêt pour commémorer postalement ce grand événement⁶⁴, le sous-ministre lui fait parvenir la réponse officielle du ministère à sa demande.

Walter J. Turnbull est heureux de l'informer que ce sujet est considéré sérieusement⁶⁵ pour l'émission d'un timbre-poste commémoratif spécial, et qu'une certaine action⁶⁶ a été entreprise à cette fin.

Enfin, il suggère que monsieur P.E.R. Malcom communique avec J.A. MacDonald⁶⁷ qui sera heureux de discuter de cette proposition et de tous les détails.

Tout ceci montre que le ministère des Postes était essentiellement d'accord avec une telle proposition émanant des dirigeants de la Voie maritime.

3) les diverses rencontres

Au moins trois rencontres précises⁶⁸ ont été tenues avec les représentants de la Voie maritime afin d'en venir à un accord mutuel sur cette future émission postale.

a) rencontre du 15 janvier

La première rencontre eut lieu au ministère le 15 janvier 1957⁶⁹ et regroupa, outre P.E.R. Malcom, les deux principaux directeurs⁷⁰ concernés par la réalisation de toute émission postale canadienne.

Nous connaissons le contenu de cette rencontre grâce à une note rédigée par J.R. Carpenter en date du 15 janvier 1957. Plusieurs points y furent discutés.

(1) Voie maritime

Tout d'abord on a établi les paramètres⁷¹ relativement à l'ouverture de la voie maritime à la navigation: ce pourrait être à tout moment entre le 8 avril 1959 et la fin du mois, selon les variations de la température⁷².

De plus il y a une forte possibilité que la reine Élisabeth soit invitée⁷³ à ouvrir officiellement la Voie maritime, ce qui reporterait l'événement à un peu plus tard afin de bénéficier de ciels plus cléments⁷⁴.

Enfin monsieur Malcom laisse de la documentation illustrée sur la voie maritime⁷⁵ et suggère qu'on consulte Raymond Bériault⁷⁶, secrétaire de la l'administration de la Voie maritime, pour déterminer la meilleure approche possible de ce sujet⁷⁷.

(2) réactions du ministère

Ayant pris connaissances des informations données par monsieur P.E.R. Malcom, le directeur des Services financiers lui montre deux projets envisagés⁷⁸ pour cette émission spéciale.

J.A. MacDonald l'informe également qu'il pense à une émission comprenant au total six vignettes⁷⁹: trois pour la première ouverture⁸⁰ et trois autres pour son inauguration⁸¹.

(3) éléments significatifs

Enfin on mentionne quels sont les éléments significatifs⁸² pour un tel événement: (a) l'utilisation conjointe de l'électricité et de la navigation explique la réalisation concrète d'un tel projet⁸³; (b) le Canada contrôle une bonne partie, sinon la majeure partie, de la voie maritime⁸⁴; (c) la plus importante section se situe dans la région montréalaise⁸⁵ (entre Laprairie et le lac Saint-Louis).

b) rencontre du 23 janvier

Pour faire suite à sa suggestion faite lors de la première rencontre, P.E.R. Malcom⁸⁶ discute avec Raymond Bériault. Celui-ci se montre favorable⁸⁷ à participer à un tel projet, et il organise une seconde réunion en date du 23 janvier 1957⁸⁸ à l'heure du déjeuner.

(1) propositions de Bériault

Au cours de cette deuxième réunion⁸⁹ qui regroupa quatre personnes⁹⁰, monsieur Raymond Bériault fera quelques propositions.

Il proposa d'abord la tenue d'un concours national⁹¹ pour la conception artistique de ce sujet, avec évidemment une somme d'argent⁹² fournie par la Voie maritime pour récompenser le ou les gagnants. Après quelques discussions, il demandera qu'on fasse appel à 10 ou 15 artistes⁹³ pour dessiner les projets envisagés.

Ensuite il suggère le nom d'un certain monsieur Bray⁹⁴ qui est employé par une firme montréalaise de gravure commerciale et qui a réalisé plusieurs travaux pour le compte de la Voie maritime.



Lloyd C. Merriman



Hugues Lapointe

Pour les divers sujets proposés par le ministère, monsieur Bériault est complètement d'accord⁹⁵ pour une vignette relative à la reine Élisabeth, si c'est le cas⁹⁶; quant aux autres sujets, il propose ceci: (a) un timbre illustrant la distance de la navigation intérieure⁹⁷, sous la forme possible d'une carte géographique, comprenant le Saint-Laurent et la tête des Grands-Lacs⁹⁸, (b) un second timbre pourrait illustrer le développement industriel⁹⁹ qui sera engendré par la voie maritime; (c) une troisième vignette pourra souligner l'importance de l'énergie électrique dans une telle réalisation¹⁰⁰.

Enfin, dernière suggestion mais non la moindre, monsieur Raymond Bériault suggère la possibilité d'une émission conjointe¹⁰¹ du Canada et des États-Unis sur l'ouverture de la voie maritime. Avant d'en parler officiellement, il aimeraient en discuter avec le président de l'administration de la Voie maritime¹⁰²; toutefois, il suggère un quatrième timbre-poste comportant la Reine et le Président des États-Unis¹⁰³, illustration concrète d'un projet conjoint des deux pays.

(2) réactions des Postes

Face à une si abondante imagination de monsieur Bériault et de ses propositions, le directeur des Services financiers répondra à quelques-unes des suggestions émises par ce fonctionnaire de la Voie maritime.

Le ministère des Postes n'est aucunement intéressé¹⁰⁴ à la proposition d'un concours national pour cette émission : d'ailleurs ce n'est pas la politique administrative suivie habituellement par cette administration¹⁰⁵.

Quant à la proposition de monsieur Bray pour cette émission postale, il lui rappelle les règles suivies¹⁰⁶ par la direction des Services financiers: l'administration paie la somme de 175 dollars (pour un dessin non accepté) jusqu'à un minimum de 300 dollars (si le dessin est reproduit sur un timbre-poste).

Troisièmement, concernant une émission postale conjointe des États-Unis et du Canada, il n'est pas d'accord personnellement du fait que la voie maritime est un projet largement canadien¹⁰⁷.

Finalement, il n'émet aucun commentaire sur les autres propositions de timbres-poste formulées par monsieur Bériault.

c) rencontre avec T.E. Hay

Dans une troisième¹⁰⁸ et dernière rencontre préliminaire en date du 29 janvier 1957, le directeur du Service des timbres-poste rencontre monsieur Hay de Montréal.

(1) commission

Après lui avoir indiqué les conditions financières inhérentes à une collaboration entre un artiste et le ministère¹⁰⁹, monsieur Hay accepte¹¹⁰ la commission proposée par J.R. Carpenter au nom du ministère des Postes.

(2) indications

Il soumettra des esquisses préliminaires sur un projet décrivant l'extension de la voie navigable des Grands-Lacs jusqu'au Saint-Laurent¹¹¹.

J.R. Carpenter lui souligne aussi, dans une deuxième étape, les éléments essentiels¹¹² du lettrage: CANADA, 5¢, Postes, Postage.

À la suggestion de monsieur Raymond Bériault, il essaiera d'ajouter le titre bilingue du sujet¹¹³ sur la bordure extérieure du dessin¹¹⁴ qui pourra servir à l'émission projetée.

Quatrièmement, il essaiera de réduire la section américaine¹¹⁵ et d'ajouter une plus grande portion du territoire canadien: Ontario, Québec et même jusqu'à la Baie James¹¹⁶.

Dernièrement, on a discuté de la possibilité d'émettre ce timbre-poste sur un papier de couleur avec une nuance différente d'encre¹¹⁷; mais monsieur Hay considère qu'une couleur sur un papier blanc serait plus efficace¹¹⁸.

4) conclusions générales

En analysant en profondeur ces diverses rencontres tenues entre l'Administration de la Voie maritime et le ministère des Postes, il ressort clairement que le ministère avait une certaine idée du contenu général que devait comporter cette future émission commémorative.

Bien d'autres éléments devront être ajoutés pour obtenir finalement un dessin significatif pour l'ouverture officielle de la voie maritime.

C) Une émission conjointe

Monsieur Raymond Bériault avait déjà suggéré du côté canadien qu'un projet conjoint¹¹⁹ soit réalisé par les États-Unis et le Canada, mais le directeur des Services financiers avait réagi fortement et négativement¹²⁰. Il en sera tout autrement du côté américain¹²¹.

1) origines

Il semble que ce soit monsieur Lloyd C. Merriman¹²² de Canton (Ohio) qui ait suggéré en premier lieu l'idée d'une émission conjointe du Canada et des États-Unis pour célébrer l'ouverture de la voie maritime.

À l'automne 1954¹²³ il a conçu l'idée d'un timbre-poste commémorant la Voie maritime, qu'il considérait comme le plus grand projet international réalisé¹²⁴ en temps de paix.

Il en a discuté avec le représentant républicain de sa ville¹²⁵ qui l'a encouragé, et il a écrit à ce dernier en date du 1er juin 1955¹²⁶ pour qu'on inscrive son nom comme auteur de cette proposition dans les archives officielles¹²⁷, afin qu'on reconnaîsse son mérite en temps voulu.

Son représentant a transmis sa lettre aux Postes américaines, et il a reçu un accusé de réception¹²⁸ de l'assistant direct du Postmaster General américain.

Malgré le fait que les Postes américaines n'ont jamais officiellement¹²⁹ reconnu qu'il ait été l'auteur d'une telle proposition, celle-ci sera retenue administrativement¹³⁰.

2) demande officielle

Une an plus tard¹³¹, monsieur Arthur E. Summerfield,



William Hamilton

Postmaster General des États-Unis, écrit à Hugues Lapointe une lettre¹³² réclamant une émission conjointe des deux pays pour l'inauguration de la voie maritime¹³³.

Après avoir souligné que l'achèvement de la Voie maritime en 1959 permettra aux océaniques de se rendre au cœur même du Canada et des États-Unis¹³⁴, le Postmaster General souligne qu'il s'agit d'un événement tellement significatif¹³⁵ que seule une émission conjointe pourra en célébrer dignement l'importance¹³⁶.

Il suggère donc que des artistes¹³⁷ canadiens et américains travaillent conjointement à la conception d'un sujet identique pour les deux pays¹³⁸.

Toutefois, la valeur nominale et autres exigences devront être déterminées¹³⁹ par les autorités compétentes de chacun des pays concernés par cette émission conjointe.

Enfin, il espère obtenir ses commentaires sur une telle proposition¹⁴⁰ le plus rapidement possible.

3) réponse canadienne

À la fin du mois de juillet 1957, William Hamilton répond¹⁴¹ à cette demande formulée par son homologue américain.

Il apprécie sa suggestion¹⁴² émise dans sa lettre du 26 juillet, à savoir que le Canada et les États-Unis émettent des timbres-poste illustrant le même dessin afin de célébrer l'ouverture de la Voie maritime au cours de l'année 1959¹⁴³.

Le développement de la Voie maritime du Saint-Laurent constitue un exemple extraordinaire¹⁴⁴ de la coopération entre deux nations, et voilà pourquoi il est en faveur¹⁴⁵ du développement d'une émission commune ayant le même dessin pour célébrer cet événement¹⁴⁶.

II - UNE ÉMISSION CONJOINTE

Malgré l'avis de son puissant directeur des Services financiers qui estimait qu'on ne devait pas donner suite à la suggestion d'une émission conjointe, le ministre des Postes avait donc acquiescé à la proposition d'une émission conjointe dans sa lettre du 31 juillet 1957.

A) Étapes préliminaires

Toujours dans sa lettre du 31 juillet 1957, William Hamilton avait annexé une photographie du projet dessiné par A.L. Pollock¹⁴⁷ concernant l'ouverture de l'intérieur du continent américain à la navigation océanique¹⁴⁸.

1) un premier dessin

Car le ministère canadien des Postes avait déjà travaillé fort sur ce projet depuis le début de l'année 1957, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Il suggère d'utiliser ce dessin comme point de départ¹⁴⁹ dans le développement d'une émission conjointe: voilà pourquoi il lui propose d'étudier et de reviser ce dessin qu'il a annexé dans sa réponse favorable.

Compte tenu de cette proposition, ses fonctionnaires n'ont pas examiné en profondeur ce dessin initial, ne l'ont pas critiqué et n'ont proposé aucune modification à ce projet.

Dans l'hypothèse qu'il puisse servir comme base¹⁵⁰ pour le thème choisi, cette esquisse préliminaire exigera des modifications considérables¹⁵¹ du fait qu'elle illustre une petite portion du territoire américain et une très grande section du Canada.

Malgré tout, nous n'avons, disait-il, aucune idée pré-conçue¹⁵² et sommes prêts à accueillir toute autre suggestion alternative¹⁵³.

2) autres modifications

Du côté canadien on prévoyait actuellement une série de trois vignettes postales pour l'inauguration de la Voie maritime: outre ce dessin, on voulait aussi émettre un timbre-poste relatif à la visite royale et comportant le portrait de sa majesté Élisabeth II¹⁵⁴; enfin on planifiait aussi une troisième vignette illustrant l'énergie électrique¹⁵⁵ nécessaire à un tel projet. Mais il croit que le sujet illustrant l'aspect maritime serait davantage approprié¹⁵⁶ à une émission conjointe.

D'autre part son expérience lui indique qu'une vignette de grand format rencontre beaucoup de résistance de la part des usagers¹⁵⁷. Voilà pourquoi il suggère d'émettre un timbre-poste de petit format, horizontal, mesurant approximativement 1 pouce par 13/16e de pouce¹⁵⁸. Ce format assurerait la plus large utilisation possible du futur timbre.

Enfin on désire produire cette émission postale au moyen d'une gravure en taille-douce d'une seule couleur¹⁵⁹, à moins que le dessin final ne soit adapté à un tirage bicolore¹⁶⁰. Éventuellement on pourrait considérer l'utilisation d'un papier coloré pour ce timbre-poste¹⁶¹.

3) projet d'une rencontre mixte

Au fur et à mesure des discussions que tenaient les autorités postales américaines sur ce projet conjoint, il a été mentionné que le Canada avait un comité consultatif¹⁶² sur les émissions postales tout comme le Citizens' Stamp Advisory Committee¹⁶³ américain qui avait été fondé au cours du mois de mars 1957¹⁶⁴.

C'est pourquoi Arthur E. Summerfield, dans une lettre datée du 18 avril 1958, suggère de tenir une réunion mixte¹⁶⁵ avec les représentants de ces deux comités, avec l'objectif précis de se faire aider dans la préparation d'un dessin de base qui pourrait convenir aux deux nations associées au projet¹⁶⁶.

Dans l'hypothèse d'une réception favorable du côté canadien, le Postmaster General américain demande à son homologue William Hamilton d'avancer une date¹⁶⁷ et un lieu convenant à cette réunion¹⁶⁸.

4) la réponse canadienne

Parce qu'il est à l'extérieur d'Ottawa¹⁶⁹, la réponse officielle du ministre des Postes ne viendra que le 22 mai suivant¹⁷⁰.

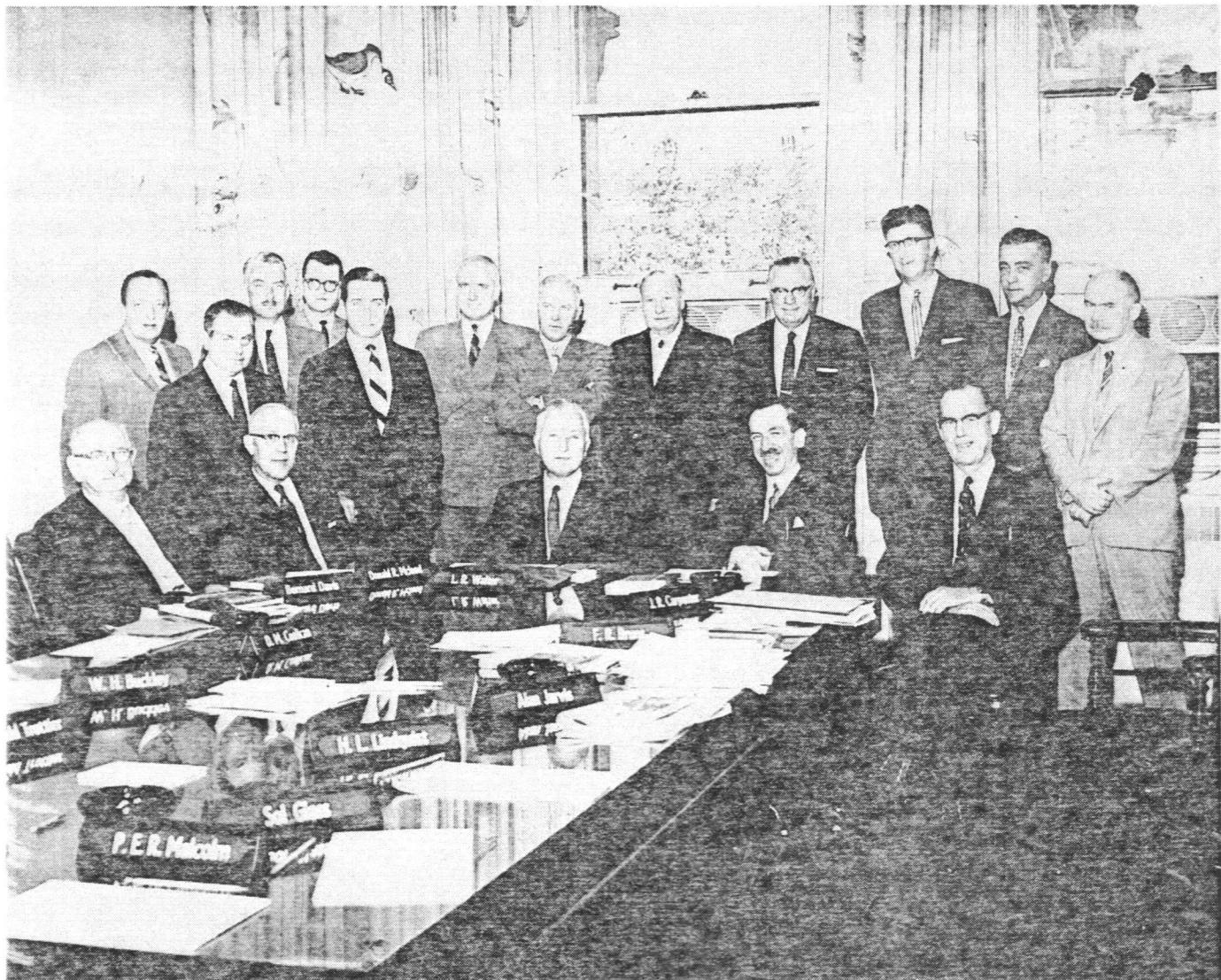
Toutefois W.C. McEachern, agissant comme sous-ministre des Postes, avait fait parvenir un accusé de réception¹⁷¹ à la lettre de A.E. Summerfield du 18 avril 1958.

Le même fonctionnaire avait fait préparer une note¹⁷² pour le ministre des Postes concernant la réponse qu'il devrait donner à cette suggestion américaine de tenir une réunion conjointe: après avoir fait état de la correspondance reçue¹⁷³, il suggère une liste de personnalités canadiennes qui pourraient assister à cette rencontre¹⁷⁴, et aussi qu'elle soit tenue à Ottawa¹⁷⁵.

William Hamilton répondra enfin le 22 mai 1958¹⁷⁶ à cette proposition américaine: (a) son administration est encore engagée dans le processus de sélection des membres de son comité consultatif¹⁷⁷ sur le design des timbres-poste : ce qui n'est pas une mince tâche compte tenu des objectifs poursuivis¹⁷⁸; (b) il hésite à confier à un tel comité comme première tâche¹⁷⁹ le travail d'une émission conjointe à cause du peu de temps qui reste pour réaliser cette émission¹⁸⁰; (c) toutefois il demeure entièrement favorable à un projet conjoint¹⁸¹, et il est en train de former un comité spécial à ce sujet¹⁸²; (d) il suggère que la réunion se tienne le 17 juin¹⁸³, peut-être à Ottawa ou à New York¹⁸⁴.

5) la réaction américaine

Monsieur L. Rohe Walter, assistant spécial du Postmaster General américain, écrit qu'il a bien apprécié¹⁸⁵ la lettre du 22 mai 1958, et qu'il se met en relation avec les membres de son comité consultatif¹⁸⁶ pour déterminer une date convenable¹⁸⁷.



Rencontre du 10 juillet

Dans une seconde lettre, datée du 18 juin 1958, il confirme officiellement¹⁸⁸ que les membres de son comité se rendront à Ottawa le 10 juillet 1958¹⁸⁹ afin de discuter de l'émission conjointe d'un timbre-poste commémorant l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent¹⁹⁰.

B) Les quatre réunions

Jamais on n'aurait pu croire qu'il faudrait quatre réunions conjointes et une multitude de conversations téléphoniques et une importante correspondance pour faire aboutir concrètement cette émission postale conjointe.

1) réunion du 10 juillet 1958

Bien des démarches seront consignées dans le dossier officiel du ministère relativement à cette émission postale : nous vous en ferons grâce, pour noter seulement le contenu essentiel de cette première réunion mixte des deux pays tenue à Ottawa le 10 juillet 1958. Diverses pièces d'archives

nous permettront de décrire l'essentiel de la dite réunion: une lettre manuscrite de Gerald Trottier¹⁹¹, une note écrite par le nouveau sous-ministre¹⁹² des Postes canadiennes, G.A. Boyle, une lettre de A.E. Summerfield¹⁹³, et une deuxième note¹⁹⁴ de G.A. Boyle.

a) déroulement de la réunion

C'est dans la première note signée par G.A. Boyle en date du 16 juillet 1958¹⁹⁵ que l'on retrouve un compte-rendu détaillé¹⁹⁶ du déroulement de cette première rencontre.

Elle s'est tenue donc le 10 juillet 1958 dans la salle de conférence du ministère du Grand Nord canadien et des Ressources naturelles, débutant à 10 heures.

(1) introduction

Des commentaires préliminaires¹⁹⁷ furent émis tant du côté canadien (William Hamilton et G.A. Boyle) qu'américain (L.R. Walter).

Ceux-ci ont d'abord souhaité la bienvenue aux membres présents à la réunion conjointe et exprimé leur grande satisfaction pour l'organisation d'une telle réunion.

(2) le point de vue canadien

Puis ce fut au tour de J.R. Carpenter de donner le point de vue canadien en faisant un bref historique¹⁹⁸ des efforts réalisés par son ministère en vue de cette émission postale.

Le ministère des Postes envisage actuellement d'émettre trois vignettes¹⁹⁹ postales à cette occasion: une première comportant le portrait de la reine, une seconde relative à la voie maritime elle-même, et une troisième illustrant l'énergie électrique nécessaire.

(3) idées américaines

C'est l'assistant spécial du Postmaster General des États-Unis, monsieur L.R. Walter, qui exprimera les vues officielles²⁰⁰ du département des Postes américaines.

Après avoir discuté avec l'administration américaine de la Voie maritime²⁰¹, il ressort que l'on doit mettre l'importance sur l'élément essentiel apporté par la Voie maritime, c'est-à-dire l'ouverture du cœur du continent américain, tant canadien qu'américain, aux navires océaniques²⁰².

De plus il déclare que le développement hydro-électrique ressort d'un intérêt régional seulement²⁰³ et qu'il ne peut faire l'objet d'une célébration internationale²⁰⁴.

b) la discussion

À partir de l'opinion émise par L.R. Walter, la discussion s'engagea formellement sur plusieurs points précis, comme l'énergie électrique, les projets soumis et certains autres éléments.

(1) l'énergie électrique

Penser au développement de l'énergie électrique ne pouvait intéresser que quelques-unes des régions frontalières des deux pays : Québec, Ontario et New York²⁰⁵.

Monsieur P.E.R. Malcom est d'accord sur ce point²⁰⁶, en affirmant que la voie maritime est plus significative qu'un simple développement hydro-électrique²⁰⁷. De plus une telle utilisation pourrait entraîner des critiques du côté canadien²⁰⁸.

(2) projets soumis

Après avoir examiné les esquisses préliminaires soumises tant par les artistes américains que canadiens²⁰⁹, ressortit majoritairement l'accord des membres pour une carte géographique représentant la voie maritime du Saint-Laurent²¹⁰.

Suivit une discussion²¹¹ sur ce sujet qui aboutit au consensus suivant: on gardera la carte géographique proposée²¹² avec un certain nombre d'éléments²¹³ additionnels (la feuille d'étable canadienne et l'aigle américain).

(3) autres éléments

Finalement, on arriva aussi à discuter de la réalisation artistique des décisions antérieures: pour favoriser un dessin final²¹⁴, on souhaite que des artistes de chacun des pays travaillent indépendamment²¹⁵ sur le sujet proposé, et qu'après un délai de trois mois²¹⁶, une autre réunion soit tenue afin d'examiner ces nouvelles idées au plan graphique²¹⁷.

c) les décisions pratiques

Selon la note du sous-ministre canadien des Postes (datée du 30 juillet 1958) et la lettre d'Arthur E. Summerfield (envoyée le 16 juillet 1958), cinq décisions majeures ont été prises concernant l'émission conjointe envisagée par le Canada et les États-Unis.

En voici rapidement la liste: (a) un dessin identique, achevé par un groupe de cinq artistes, sera utilisé par le Canada et les États-Unis²¹⁸; (b) dès l'acceptation du dessin final par les deux pays, une publicité conjointe sera émise qui indiquera qu'il est l'œuvre des cinq artistes participants²¹⁹; (c) les seules différences dans les timbres-poste concerneront le lettrage²²⁰: le nom des deux pays, les valeurs nominales (5¢ pour le Canada, 4¢ pour les États-Unis) et le titre français «Voie maritime du Saint-Laurent» sur la version canadienne; (d) les vignettes postales auront comme dimension 0.84 x 1.44 pouce, dans un format horizontal et seront imprimées en bleu sur un papier blanc²²¹; (e) ces deux timbres-poste seront mis en vente le même jour dans les deux pays, à une date et un lieu (identique ou différent) non encore déterminés²²².

d) conclusion finale

Au terme de cette première rencontre mixte entre le Canada et les États-Unis, il ressort que du côté américain on émettra un seul²²³ timbre-poste (la voie maritime) tandis que le Canada émettra deux vignettes postales²²⁴ à cette occasion (une avec un portrait de la reine, l'autre concernant la voie maritime).

2) réunion du 17 octobre 1958

Pour faire suite à la proposition d'une autre réunion qui devait se tenir dans un délai de trois mois, monsieur L. Rohe Walter confirme par télégramme²²⁵ qu'il y aura une deuxième rencontre mixte qui se tiendra à la Société des illustrateurs de New York²²⁶, le 17 octobre 1958 à 10 h 30²²⁷.

a) participants

Il s'agissait essentiellement d'une rencontre entre les divers artistes et le directeur des Services financiers du ministère canadien des Postes²²⁸. Seul Gerald Trottier, du côté canadien, n'y a pas participé²²⁹.

b) objectif

L'objectif précis de cette réunion, déjà déterminé à la rencontre précédente tenue à Ottawa, consistait précisément à examiner les diverses esquisses préliminaires produites par les artistes en fonction des paramètres déterminés²³⁰. En plus il fallait aussi arriver, si possible, à un consensus sur un dessin pouvant être utilisé pour cette émission conjointe²³¹. Les recommandations des artistes devront être présentées à chacune des instances officielles concernées ou à une autre réunion conjointe²³².

c) contenu

Malgré le fait qu'on se soit entendu pour présenter des esquisses dans un délai de trois mois, on a examiné bien peu de projets artistiques complets.

(1) A.L. Pollock

Monsieur A.L. Pollock fut le seul artiste à présenter un projet terminé²³³.

D'ailleurs son dessin adhère strictement²³⁴ aux paramètres décidés par l'ensemble des participants à la réunion du 10 juillet 1958 tenue à Ottawa.

(2) A.J. Copeland

Du côté américain, il y a eu d'abord Arnold J. Copeland, du Connecticut, qui a présenté un projet sous la forme d'une esquisse préliminaire.

Arnold J. Copeland a suivi les paramètres de façon générale²³⁵, mais il a omis le navire et toute illustration de l'énergie électrique de la voie maritime²³⁶.

(3) W. H. Buckley

L'autre artiste américain, William H. Buckley, a soumis plusieurs esquisses préliminaires illustrant ses idées personnelles²³⁷.

On peut dire d'une façon sûre que cet artiste a différé considérablement des décisions apportées à Ottawa en date du 10 juillet 1958²³⁸. Son choix consista à mettre de l'importance sur l'industrie et la géographie du Saint-Laurent²³⁹. Son idée initiale s'est basée sur la coopération du Canada et des États-Unis²⁴⁰ dans la construction de ce projet.

Dans un premier projet, cet artiste américain présenta un dessin comportant deux maillons d'une chaîne fortement illustrée située au centre du dessin, sur un fond montrant les Grands Lacs²⁴¹.

Quant à l'autre dessin, il consista à illustrer les trois symboles de l'Administration de la Voie maritime placés à égale distance sur le timbre-poste: le trident de Neptune, la tête d'un aigle et la feuille d'érable²⁴².

(4) E. Metzel

Le troisième artiste pressenti pour cette émission n'a probablement soumis aucune esquisse préliminaire, puisque

la note de J.A. MacDonald n'en fait pas mention²⁴³.

d) les décisions

Compte tenu du travail esthétique réalisé, peu de décisions ont été prises lors de cette seconde réunion tenue à New York.

Il a été décidé que chacun des artistes associés au projet complétera son dessin selon sa propre conception²⁴⁴, ce qui résultera en approches différentes du projet²⁴⁵.

Toutefois monsieur A.L. Pollock insiste pour dire que son projet demeure conforme aux décisions du 10 juillet²⁴⁶ et qu'il ne voit pas de quelle manière il pourrait l'améliorer²⁴⁷.

Monsieur J.A. MacDonald suggère qu'on tienne une troisième rencontre à New York, le 20 novembre 1958 ou à une date rapprochée²⁴⁸, en même temps que la réunion du comité consultatif des États-Unis²⁴⁹ qui doit se réunir au New York Athletic Society sous la présidence de monsieur R.B. Lindquist²⁵⁰.

e) la réaction canadienne

À la suite de cette rencontre et du rapport rédigé par le directeur des Services financiers, le ministère a décidé d'envisager des possibilités différentes de celles qui avaient été étudiées à New York en date du 17 octobre 1958.

La raison principale de cette initiative, c'est qu'on n'était pas très satisfait de la conception acceptée en date du 10 juillet²⁵¹ et qu'il valait mieux tenter une autre approche entièrement nouvelle²⁵².

Voilà pourquoi on a demandé à un autre artiste canadien de travailler à ce projet²⁵³, et on soumet maintenant l'esquisse qu'il a réalisée pour révision²⁵⁴. Le ministère croit que ce projet correspond mieux à l'idée d'une voie maritime²⁵⁵. S'il y a accord sur ce projet, il faudra y apporter plusieurs modifications²⁵⁶ pour le rendre conforme à une émission conjointe.

Il existe plusieurs autres variations²⁵⁷ sur ce même thème réalisées par le même artiste, dont il a annexé les photocopies.

Si les Postes américaines sont favorables à un tel projet²⁵⁸, on pourrait en discuter le 20 novembre 1958 à une réunion qui se tiendrait à New York²⁵⁹.

Enfin on pourrait demander à l'auteur de ce projet de préparer un dessin final complet²⁶⁰ basé sur leurs recommandations²⁶¹.

3) réunion du 17 décembre 1958

Le projet d'émission conjointe continuait à faire son chemin tranquillement, malgré les difficultés énormes que représente toujours ce type d'émission conjointe.

a) les participants

Lors d'une visite spéciale²⁶² de monsieur L. Rohe Walter à Ottawa, les 17 et 18 décembre 1958, à mm. Boyle et MacDonald, diverses décisions²⁶³ furent prises rapidement compte tenu du peu de temps qu'il restait pour émettre un timbre-poste.

b) les décisions

Il a été décidé qu'on approuverait un dessin final²⁶⁴ pour cette émission avec des modifications importantes²⁶⁵.

On optera donc pour un motif comportant principalement deux maillons d'une chaîne entrelacés²⁶⁶ enfermant chacun l'emblème des deux pays²⁶⁷ (l'aigle et la feuille d'étable), et, à l'arrière-plan, une carte géographique indiquant les Grands Lacs et l'estuaire du Saint-Laurent²⁶⁸.

Toutefois, plusieurs modifications devront être apportées à cette esquisse initiale: (a) on devra aérer un peu l'ensemble du dessin et dégager un peu plus d'espace pour inscrire le nom du pays²⁶⁹; (b) les maillons devront être un peu plus minces²⁷⁰; (c) la configuration des Grands Lacs devra être intensifiée²⁷¹; (d) on devra redessiner la feuille d'étable pour suivre plus fidèlement le modèle fourni par Philip Weiss²⁷²; (e) les mots «Postage» et «Postes» devront être placés à la verticale sur le côté gauche du dessin²⁷³.

De plus les experts canadiens devront faire des essais de lettrage pour la légende. Tout comme les Américains, jusqu'à un accord final²⁷⁴.

Les Postes américaines suivront l'accord initial²⁷⁵ du 10 juillet 1958, à savoir qu'il s'agira d'un timbre-poste de 0.84 x 1.44 pouce, de format horizontal, imprimé en bleu sur papier blanc²⁷⁶. Une modification pourra être apportée : après essais, on pourra songer à une vignette en deux couleurs²⁷⁷, ce qui, toutefois, entraînera bien sûr des frais supplémentaires²⁷⁸.

c) conclusion

Si le ministre canadien des Postes avait quelque commentaire à faire sur la gravure, il n'aurait qu'à communiquer avec monsieur McCloud du bureau de gravure et d'impression de Washington²⁷⁹.

D'un autre côté, le directeur des Services financiers avait demandé à Gerald Trottier de réviser le dessin approuvé.

4) réunion du 13 mars 1959

Pour faire suite à l'information transmise par monsieur L. Rohe Walter en date du 19 décembre 1958, une quatrième réunion conjointe ramènera monsieur McCloud de Washington, le 13 mars 1959²⁸¹.

a) éléments apportés

Ce fonctionnaire américain a apporté avec lui plusieurs copies de la gravure²⁸² du timbre-poste des États-Unis, et même un poinçon gravé²⁸³.

Ce poinçon servira au graveur²⁸⁴ de la Canadian Bank Note qui réalisera en taille-douce sur acier le timbre-poste canadien.

b) objet de sa visite

Monsieur Donald R. McCloud voulait surtout s'assurer des couleurs utilisées²⁸⁵ pour avoir aussi les mêmes nuances.

Le directeur des Services financiers lui a d'abord expliqué que le timbre-poste canadien sera imprimé dans les couleurs inversées²⁸⁶ de celles utilisées dans la vignette américaine: le timbre américain devrait être imprimé en bleu avec un lettrage en rouge²⁸⁷, tandis qu'on se servira du rouge principalement et du bleu pour le lettrage²⁸⁸.

Avec ces informations, monsieur McCloud conclut qu'il serait impossible²⁸⁹ de combiner les mêmes couleurs; et par conséquent l'objectif primordial serait d'utiliser deux couleurs qui seraient le bleu et le rouge²⁹⁰.

c) quelques modifications

Le ministère, d'autre part, est étonné de constater que le motif américain a été un peu modifié²⁹¹.

1) première

Cette modification touche l'aigle américain qui tient désormais dans ses griffes un rameau d'olivier plutôt que de reposer sur un morceau de bois²⁹², tel qu'indiqué sur le modèle que les Canadiens avaient en main.

Toutefois, ce changement n'aura aucune conséquence irrémédiable, puisque la gravure canadienne n'est pas avancée²⁹³ au point qu'on soit embarrassé par ce changement.

2) deuxième

Un peu plus tard le graveur de la Canadian Bank Note notera que la partie supérieure des ailes de l'aigle a été un peu relevée sur la rive nord d'un des Grands Lacs²⁹⁴ afin d'éviter une confusion regrettable²⁹⁵.

d) conclusion

Ces modifications entraîneront quelques ajustements de la gravure réalisée par la Canadian Bank Note pour le timbre-poste canadien.

Nous pouvons conclure que le travail artistique exécuté par Gerald Trottier quant à l'ensemble du dessin original mixte a été bien fait, exception faite des modifications mineures apportées en dernière minute par les Postes américaines.

C) Les décisions finales

Ces réunions mixtes ont permis de préciser les décisions finales prises par les administrations postales, soit: la date d'émission, la couleur des timbres-poste, le contenu, la valeur faciale et l'approbation définitive de la gravure.

1) la date d'émission

On avait envisagé une date variable²⁹⁶ au cours du printemps 1959 pour émettre cette émission conjointe spéciale.

a) proposition canadienne

Mais ce fut Guy Caron, adjoint du ministre des Postes, qui a proposé à L.R. Walter la date du 26 juin 1959²⁹⁷,

dans sa lettre du 18 février.

Le choix de cette date est justifié par le fait qu'elle coïncide avec la date de l'ouverture officielle²⁹⁸ de la voie maritime par la reine Élisabeth II et le président Eisenhower²⁹⁹.

b) réaction américaine

Du fait qu'on ne trouve rien³⁰⁰ dans le dossier conservé aux Archives nationales concernant la réponse américaine, nous pouvons raisonnablement croire que la réaction américaine a été positive.

La date du 26 juin ayant été retenue pour la mise en vente de cette émission, il faut conclure que ce fut une décision commune³⁰¹ à partir d'une suggestion canadienne.

2) les nuances définitives

Initialement les autorités postales avaient imaginé qu'on imprimerait ces timbres-poste en une seule couleur et sur un papier blanc.

Toutefois, une grande évolution amènera les décisions finales qui seront une peu différentes de celles envisagées au point de départ.

a) première indication

C'est vers le début de juillet 1958 qu'on a commencé à envisager la nuance définitive donnée à cette émission conjointe.

Dans une note du 16 juillet 1958³⁰³ portant sur la réunion du 10 juillet à Ottawa, G.A. Boyle souligne que la couleur pourrait être le bleu ou encore le bleu-vert³⁰⁴.

Ce choix de la nuance sera confirmé par les notes manuscrites envoyées par Gerald Trottier à monsieur J.R. Carpenter, en date du 13 juillet³⁰⁵.

b) seconde indication

Dans une lettre³⁰⁶ qu'Arthur E. Summerfield fait parvenir au ministre des Postes canadiennes, celui-ci indiquera qu'on s'est entendu conjointement pour que ce timbre soit imprimé en bleu³⁰⁷ sur papier blanc.

Cette décision sera confirmée par la deuxième note adressée par le sous-ministre des Postes à William Hamilton le 30 juillet 1958³⁰⁸.

c) troisième indication

Monsieur J.A. MacDonald demandera à Gerald Trottier³⁰⁹, quand il fixera le lettrage à l'occasion de la révision générale du dessin adopté en date du 18 décembre, d'envisager la possibilité d'un double traitement: soit dans une seule couleur³¹⁰ (en bleu), soit en vue d'un timbre bicolore³¹¹ (dont le sujet principal serait en bleu, le lettrage en rouge).

d) quatrième indication

Lors de la visite de monsieur L. Rohe Walter à Ottawa

les 17 et 18 décembre 1958, on s'est entendu mutuellement sur l'usage de la couleur bleue sur un papier blanc.

Toutefois, on pourrait aussi envisager la production d'un timbre-poste en rouge et bleu³¹² sur un papier blanc, ce qui entraînera évidemment des frais de production supplémentaires.

e) cinquième indication

Dans une lettre à la Canadian Bank Note Company Ltd datée du 11 février 1959, monsieur J.A. MacDonald annonce au vice-président la possibilité d'émettre un timbre bicolore³¹³.

Voici ce qu'il écrivait exactement: «Il est plus que probable que nous vous demanderons d'imprimer ce dessin, après son approbation, dans deux couleurs: rouge pour la vignette, et bleu pour le lettrage»³¹⁴.

f) sixième indication

Monsieur L. Rohe Walter, dans une lettre à William Hamilton datée du 13 février 1959, indique que le timbre-poste américain sera imprimé en deux couleurs³¹⁵: rouge pour le lettrage, et bleu pour la portion centrale.

De plus il ajoute que les couleurs du timbre-poste canadien seront utilisées dans un ordre inverse³¹⁶: bleu pour le lettrage, et rouge pour la portion centrale.

g) septième indication

À l'occasion de la visite de monsieur Donald R. McCloud à Ottawa, le 13 mars 1959, diverses autres indications furent ajoutées³¹⁷ au choix des nuances à utiliser.

D'abord il sera impossible d'utiliser les mêmes couleurs³¹⁸ à cause de plusieurs facteurs que nous avons expliqués plus en détail antérieurement.

Ensuite on arrive à déterminer les nuances à employer pour le timbre-poste canadien: le Rouge no 35 et le Bleu no 2³¹⁹.

h) huitième indication

Lors d'un entretien téléphonique, le 3 avril 1959, les décisions finales³²⁰ ont été prises concernant les nuances définitives.

Les timbres-poste envisagés, tant du côté américain que canadien, seront émis en deux couleurs³²¹.

Les deux vignettes postales comporteront la même couleur³²² pour chacun des éléments suivants: le rouge pour le lettrage, et le bleu pour le motif central.

Monsieur G.A. Boyle, sous-ministre canadien des Postes, écrit qu'il est très heureux de cet accord³²³ et que cette décision rendra parfaitement l'idée d'une émission postale conjointe³²⁴.

3) le contenu du dessin

D'après ce que nous savons du travail artistique qui sera analysé davantage dans la section suivante, ce dessin constituera une œuvre commune de plusieurs artistes³²⁵.

Ce que nous essaierons d'étudier à ce moment, c'est comment on en est arrivé aux principaux éléments du motif final adopté conjointement par les deux administrations postales concernées.

a) le cadre général

Il semble que ce soit lors de la première rencontre mixte tenue à Ottawa, le 10 juillet 1958, qu'on a fixé définitivement le cadre général du dessin artistique qui servira à l'émission conjointe entre les deux pays.

Qu'est-ce que l'on retrouve dans le projet initial décrit sur le tableau noir lors de la rencontre mixte du 10 juillet 1958: (a) une carte géographique illustrant la voie maritime³²⁶; (b) un trident³²⁷ dans lequel on incorporera les emblèmes³²⁸ des deux nations associées à ce projet: pour les États-Unis (un aigle) et pour le Canada (une feuille d'érable).

b) la réalisation artistique de Buckley

D'après une lettre du directeur des Services financiers au sous-ministre des Postes, le premier note que l'une des approches créées par William Buckley contient deux maillons d'une chaîne entrelacés fortement avec en arrière-plan une carte géographique des Grands Lacs³²⁹.

Nous voyons donc l'apport de cet artiste américain vivant à New York: les deux maillons enlacés de la chaîne et une carte stylisée des Grands Lacs.

c) emblèmes utilisés

Ce sont les administrations elles-mêmes qui fournirent aux artistes les emblèmes nationaux qui paraîtront à l'intérieur de chacun des deux maillons.

Les Postes américaines fourniront donc la photographie de l'aigle qui servira presque pour l'ensemble du projet sauf vers la toute fin.

Quant à l'emblème canadien, on l'empruntera à une affiche publicitaire de l'armée canadienne destinée au recrutement de ses soldats³³⁰.

d) lettrage

Dès la rencontre initiale mixte tenue à Ottawa au cours de juillet 1958, les décisions définitives avaient été prises concernant le lettrage.

Il faut noter que c'est uniquement la typographie³³¹ qui marquera une différence entre le timbre-poste américain et la vignette canadienne.

Sur le timbre-poste américain on notera les éléments suivants: le nom UNITED STATES, le mot POSTAGE, le titre de l'émission ST. LAWRENCE SEAWAY, et la valeur nominale de 4¢.

Quant à la vignette postale émise par le Canada, nous pourrons lire à peu près les mêmes indications: le nom CANADA, les mots POSTAGE et POSTES, le titre bilingue ST. LAWRENCE SEAWAY-VOIE MARITIME DU ST-LAURENT, et la valeur nominale de 5¢.

4) approbation finale

Après un long processus qui débute en juillet 1957 et se termine pratiquement au début d'avril 1959, on compte près de vingt mois de travail ardu.

Ce fut le motif américain qui fut approuvé en premier lieu: dans la première quinzaine du mois de février 1959 selon une lettre de L. Rohe Walter au ministre des Postes canadiennes, datée du 13 février 1959³³².

Cinq semaines plus tard, le 7 avril 1959³³³, la Canadian Bank Note avait fait parvenir une épreuve d'artiste du poinçon gravé pour le timbre-poste canadien: celle-ci avait été approuvée le 7 avril 1959³³⁴ selon une note manuscrite ajoutée à la lettre reçue de monsieur A.H. Bouchette, vice-président de la CBNC.

D) Conclusions générales

Il ressort de tous ces éléments qu'il n'est pas facile de réaliser une émission conjointe comportant le même motif pour célébrer un événement spécial.

Malgré toutes les difficultés inhérentes à ce genre de projet, on a réalisé l'impossible en moins de vingt mois de discussion de toutes sortes.

Nous pouvons raisonnablement penser que cet effort de coopération postale demeure aussi méritoire que le projet commun de la voie maritime qu'il voulait célébrer.

III - LA RÉALISATION ARTISTIQUE

Dans cette fascinante œuvre conjointe des États-Unis et du Canada qui a permis une telle émission postale, nous analyserons la réalisation artistique du timbre-poste, du côté canadien.

A) Préliminaires

Comme nous l'avons souligné précédemment³³⁵, le ministère des Postes avait en sa possession un projet original créé par l'artiste torontois A.L. Pollock, consacré à l'industrie canadienne de la construction, dessin artistique terminé³³⁶ qui sera acheté ultérieurement³³⁷ par l'administration canadienne des Postes.

1) point de départ

Ce sera donc ce projet esthétique consacré à l'industrie canadienne de la construction³³⁸ qui servira de point de départ au travail artistique aboutissant à la création d'une œuvre originale célébrant l'ouverture officielle de la voie maritime au cours de l'année 1959.

De nombreuses modifications cependant devaient être apportées à ce projet initial si l'on voulait qu'il serve réellement de point de départ à cette émission postale conjointe.

2) notre approche

Nous réaménagerons les éléments contenus dans le



A.S.D.A. Great Lakes Stamp Show, 28-29 septembre 1957, à Détroit (note 338).

dossier conservé aux Archives nationales qui porte sur ce timbre-poste, afin de dégager son évolution esthétique.

Voici comment nous procéderons dans la troisième partie de cette étude concernant la réalisation artistique du projet : après avoir indiqué le travail d'un premier artiste, monsieur T.E. Hay de Montréal, nous signalerons brièvement l'initiative de Dennis T. Whalen et de David Fullerton, puis nous détaillerons l'œuvre des artistes qui ont reçu une commission officielle du ministère des Postes : Philip Weiss, A.L. Pollock et Gerald Trottier.

Il convient enfin de noter que certaines libertés seront prises dans la chronologie des faits, en vue d'un meilleur regroupement des divers événements.

B) Les artistes impliqués

Il y aura six artistes canadiens associés à la création originale du motif représenté sur la vignette postale célébrant la voie maritime du Saint-Laurent. Même si deux d'entre eux (Dennis T. Whalen et David Fullerton) n'ont soumis qu'un projet, il faudra nécessairement parler de la contribution de six personnes différentes.

1) T.E. Hay

Rappelons brièvement que c'est à la suggestion même³⁴⁰ des responsables de la Voie maritime canadienne que le ministère a fait appel à cet artiste montréalais qui sera effectivement le premier à travailler spécifiquement sur cette émission postale.

a) la commission officielle

À la suite de la rencontre du 23 janvier 1957 entre le directeur des Services financiers et deux fonctionnaires de la Voie maritime canadienne, mm. Malcom et Bériault, ce dernier avait suggéré le nom d'un certain monsieur Bray³⁴¹ travaillant pour une entreprise de gravure commerciale montréalaise.

Monsieur Raymond Bériault s'est engagé à téléphoner à cette personne³⁴² afin qu'elle vienne à Ottawa dans un proche avenir et discute avec les principaux directeurs du ministère des éléments esthétiques d'un tel projet.

Cette rencontre aura lieu quelques jours plus tard, soit le 29 janvier 1957, au bureau du directeur du Service des timbres-poste³⁴³, monsieur J.R. Carpenter.

Après lui avoir signalé les considérations financières d'une telle collaboration³⁴⁴, monsieur T.E. Hay s'est engagé à soumettre des esquisses préliminaires sur ce projet³⁴⁵ à partir des indications initiales fournies par le fonctionnaire rencontré.

b) indications initiales

Tout d'abord le responsable du Service des timbres-poste lui a expliqué le sujet du timbre sur le plan esthétique: il s'agissait d'une vignette illustrant l'extension de la voie maritime des Grands lacs jusqu'au fleuve Saint-Laurent³⁴⁶, telle que proposée au point de départ par l'Administration canadiennes de la Voie maritime.

Deuxièmement, son dessin préliminaire devra comporter les éléments essentiels suivants: les mots habituels CANADA, POSTES et POSTAGE, la valeur nominale de 5\$, et un titre bilingue.

Troisièmement, il devra à partir de la carte géographique incluse, enlever une grosse portion du territoire américain³⁴⁷ et élargir considérablement la superficie canadienne (peut-être même jusqu'à inclure la Baie James).

Enfin, après avoir discuté de la possibilité d'émettre ce timbre-poste commémoratif sur un papier de couleur avec une nuance spéciale d'encre, il a été retenu l'idée suivante soumise par cet artiste montréalais: une impression en une seule couleur sur un papier blanc aurait un meilleur impact³⁴⁸.

c) travail artistique de Hay

Jusqu'à ce jour nous ignorons presque totalement comment T.E. Hay a réalisé son travail artistique résultant de la commande officielle du ministère qui lui avait été transmise par J.R. Carpenter le 29 janvier 1957.

Toutefois, nous pouvons raisonnablement croire qu'il a fait parvenir une esquisse préliminaire au tout début du mois de mars 1957, puisque la Galerie Nationale en discutera le 5 mars³⁴⁹.

Nous ne savons non plus la nature de cette œuvre artistique réalisée par monsieur E.T. Hay produite à partir des indications préliminaires qui lui avaient été données par le directeur du Service des timbres-poste au cours du mois de janvier 1957.

d) discussion avec la Galerie Nationale

Le ministère a soumis ce projet réalisé par E.T. Hay à la Galerie Nationale du Canada, afin d'obtenir des observations sur son esthétisme, le 5 mars 1957.

C'est monsieur Paul Arthur³⁵⁰ de la Galerie Nationale qui fera quelques commentaires sur ce projet soumis par E.T. Hay: (1) l'artiste devrait utiliser des caractères de «type face» plutôt que manuscrites³⁵¹; (2) son lettrage entier n'a pas le même style partout³⁵²; (3) la voie maritime devrait être indiquée par un élargissement nerveux dans une forme stylisée

semblable à celle utilisée par Pollock dans son dessin du navire³⁵³; (4) tout pourrait être relevé vers la droite afin d'insérer la valeur nominale (5¢) dans le coin gauche, tandis que les mots POSTES et POSTAGE pourraient être placés ailleurs³⁵⁴; (5) enfin enlever les vagues qui peuvent causer de la confusion avec la ligne de la route³⁵⁵.

e) note au sous-ministre

Le directeur des Services financiers, dans une note qu'il adresse au sous-ministre le 7 mars 1957, fait état de ce travail quand il déclare que c'est «une esquisse préliminaire faite par un artiste montréalais qui a déjà travaillé pour l'Administration de la Voie maritime»³⁵⁶.

Avant de retourner cette œuvre à son auteur (dessin qui a été soumis à la Galerie Nationale), il tient à faire les suggestions suivantes: (1) la ligne blanche de la navigation devrait se rendre jusqu'à Port Arthur³⁵⁷; (2) la couleur du territoire américain devrait être plus claire que celle du Canada, en utilisant la nuance du haut pour le bas et en les inversant pour le territoire du Canada³⁵⁸; (3) le mot CANADA devrait être en typographie blanche pour éviter toute confusion avec la couleur des Grands Lacs³⁵⁹; (4) le mot CANADA devrait être placé au-dessus du nom BAIE JAMES si ce dernier s'étend jusqu'aux lettres N et A quand il sera correctement dessiné³⁶⁰; (5) enlever le lac Nipigon et la frontière entre le Québec et l'Ontario³⁶¹; (6) enlever la frontière États-Unis et Canada à l'ouest du lac Supérieur et entre le Québec et le Maine et, selon la couleur contrastante, la ligne frontière entre les deux pays;³⁶² (7) une plus grande précision dans le contour des Grands Lacs et la Baie James est requise, et particulièrement un trait un peu plus large entre les lacs Érié et Ontario³⁶³; (8) une plus grande précision doit être exigée pour la côte atlantique³⁶⁴; (9) les titres bilingues pourraient être inscrits en blanc sur les marges du haut et du bas à l'extérieur du dessin³⁶⁵; (10) enfin reste la question du titre descriptif de l'émission: si l'on considère qu'un titre soit nécessaire (et on pense qu'il en faudrait un pour les pays étrangers qui ne comprendraient pas l'objet de cette émission), on suggère que le titre anglais soit au sommet et le titre français au bas (ce qui pourrait constituer une future politique pour le ministère)³⁶⁶.

En conclusion, J.A. MacDonald estime que ce projet demeure assez satisfaisant³⁶⁷, même si on peut demander à un autre artiste de concevoir un projet sur le même sujet³⁶⁸. Actuellement on entrevoit l'émission de deux valeurs postales : celle illustrant un navire (comme c'est le cas du projet de Hay), et un autre décrivant le développement hydroélectrique.

f) décision finale

Nous ignorons le moment exact³⁶⁹ où la direction du ministère a pris sa décision finale concernant le projet conçu par l'artiste montréalais T.E. Hay.

Au début du mois de mars 1957³⁷⁰ il semblait, selon les dires mêmes de J.A. MacDonald, que c'était dans l'ensemble un projet assez satisfaisant³⁷¹.

Néanmoins, la pensée du ministère avait évolué considérablement depuis³⁷², à un point tel qu'une décision fina-

le avait été prise au plus tard au début du mois de juin 1957³⁷³.

Le directeur des Services financiers a rejeté ultimement le dessin conçu par T.E. Hay car il croit que «monsieur Hay n'a pas les qualités nécessaires pour produire un dessin qui ait un minimum d'impact»³⁷⁴ susceptible d'être reproduit sur un timbre-poste.

g) achat du dessin

Connaissant la décision négative du directeur des Services financiers et les conditions financières, monsieur T.E. Hay fait parvenir une facture au montant de 175 dollars³⁷⁵ en date du 15 juin 1957.

Pour faire autoriser ce paiement, le directeur des Services financiers adresse une note explicative³⁷⁶ au sous-ministre indiquant l'origine et l'historique de cette commande officielle.

La commande officielle lui avait été donnée à la suite d'une suggestion de la Voie maritime pour qui il avait déjà travaillé. Il semblait logique de lui confier cette commande³⁷⁷ pour les raisons suivantes: (a) il était familier avec le sujet³⁷⁸; (b) il paraissait être en mesure de produire un dessin satisfaisant³⁷⁹.

Pour conclure, J.A. MacDonald écrit qu'il croit que le ministère est obligé de le payer pour le travail réalisé, et que la somme de 175 dollars est normale pour une œuvre rejetée³⁸⁰.

h) lettre finale

Le directeur des Services financiers l'informe de sa négligence à n'avoir pas accusé réception de son envoi contenant un dessin conçu par lui sur la voie maritime³⁸¹.

Les décisions sur son projet sont remises à plus tard, jusqu'à ce que des informations supplémentaires provenant de divers milieux soient obtenues³⁸².

Toutefois, il est heureux de l'informer qu'un chèque au montant de 175 dollars³⁸³ lui a été envoyé sous pli séparé, selon la facture datée du 15 juin³⁸⁴.

2) Dennis T. Whalen

Par une initiative personnelle³⁸⁵, cet artiste hulnois avait fait parvenir un projet artistique à monsieur David Adamson, directeur du Service de l'Administration au ministère des Postes.

a) lettre d'envoi

Dennis T. Whalen, qui affirme n'être ni un artiste ni un sculpteur³⁸⁶, lui fait parvenir un projet qu'il estime être une bonne idée et une illustration claire³⁸⁷.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver trace de son dessin original dans le dossier conservé maintenant aux Archives nationales du Canada.

Il aimeraient obtenir de sa part des commentaires³⁸⁸ sur son projet, incluant même dans son envoi une enveloppe pré-affranchie.

b) transmission

Par une simple note manuscrite datée du 8 septembre 1958³⁸⁹, J.R. Carpenter demande à Jack (J.A. MacDonald) de répondre à cette lettre de Dennis T. Whalen qui contenait un dessin pour le timbre-poste sur la voie maritime.

c) réaction du ministère

Le directeur des Services financiers répond par une lettre en date du 12 septembre suivant³⁹⁰.

J.A. MacDonald le remercie en premier lieu de l'intérêt qu'il manifeste³⁹¹ à la conception d'un timbre pour l'ouverture de la Voie maritime.

Puis il l'informe, comme il l'a appris par la presse écrite, qu'il y a un comité international du design³⁹² dont la tâche consiste à créer un projet d'esthétique³⁹³ d'abord et qu'ensuite il choisira à partir des œuvres produites un design commun³⁹⁴ aux deux pays.

Voilà pourquoi il regrette de ne pouvoir accepter son offre³⁹⁵ et lui renvoie donc son esquisse³⁹⁶.

3) Philip Weiss

Le ministère des Postes fera appel officiellement à cet artiste d'Ottawa car il n'était pas satisfait du travail réalisé jusqu'à maintenant par le comité mixte international³⁹⁷. Désirant une approche³⁹⁸ différente, il fera donc appel à Philip Weiss qui sera ainsi le troisième artiste associé à ce projet.

a) rencontre initiale

Comme d'habitude il rencontrera monsieur J.R. Carpenter³⁹⁹ qui lui expliquera en premier lieu les conditions financières d'une collaboration artistique avec le ministère⁴⁰⁰, puis les principales coordonnées qui lui permettront de mieux cerner le sujet proposé⁴⁰¹.

Le ministère attend de sa part une ou plusieurs esquisses⁴⁰² qui pourront servir à cette future émission postale envisagée pour le printemps 1959.

b) commission

Le directeur des Services financiers confirmara officiellement cette commission par une lettre qu'il enverra à P. Weiss en date du 24 octobre 1958⁴⁰³.

Après avoir appris avec joie de la bouche de J.R. Carpenter⁴⁰⁴ qu'il était prêt à soumettre des esquisses préliminaires, J.A. MacDonald comprend qu'on lui a bien expliqué le sujet proposé⁴⁰⁵ pour cette émission.

Il souhaite, au nom du ministère, accueillir tout projet⁴⁰⁶ d'esthétique pouvant illustrer le sujet proposé.

Vu qu'il s'agit d'une affaire urgente⁴⁰⁷, il espère recevoir des esquisses au milieu du mois de novembre⁴⁰⁸; compte tenu du délai très court, il n'exigera que des dessins sommaires⁴⁰⁹ à partir desquels on pourra effectuer une sélection⁴¹⁰ et éventuellement requérir un fignolage complet⁴¹¹.



Projet soumis (note 400)

c) commentaires

Philip Weiss se mettra immédiatement à l'œuvre et soumettra des esquisses préliminaires au ministère durant la première quinzaine de novembre⁴¹² tel que demandé.

Nous retrouvons dans la lettre de G.A. Boyle à l'assistant spécial américain en date du 14 novembre 1958, les commentaires officiels⁴¹³ du ministère sur un des projets soumis par cet artiste sur le thème proposé.

(1) nouvel artiste

Le ministère canadien n'était pas très heureux⁴¹⁴ du consensus obtenu à Ottawa le 10 juillet 1957.

Voilà pourquoi, souhaitant une nouvelle approche du sujet⁴¹⁵, il a demandé à Philip Weiss de soumettre un nouveau projet.

Plusieurs responsables du ministère sont tellement heureux du résultat obtenu⁴¹⁶ qu'on a fait parvenir aux Postes américaines une esquisse faite par cet artiste; on espère qu'elle recevra de leur part une sérieuse attention, car elle pourrait servir de base à une émission postale conjointe⁴¹⁷.

(2) contenu

Grâce à cette lettre nous savons approximativement le contenu de cette esquisse préliminaire envoyée à Washington pour examen attentif de la part des Américains.

Cette esquisse, dans l'opinion du ministère canadien, fait comprendre immédiatement l'idée d'une Voie maritime⁴¹⁸ et aussi, grâce aux portes, évoque l'idée d'une ouverture officielle⁴¹⁹.

Les deux bords du canal maritime, avec les deux portes et les symboles séparés du Canada et des États-Unis, traduisent bien l'effort conjoint de nos deux pays⁴²⁰.

(3) modifications

Dans l'hypothèse que cette esquisse préliminaire soit retenue, il recommande un certain nombre de modifications⁴²¹ à effectuer.



Projet soumis (note 420)



Projet soumis (note 440)

Voici donc brièvement la liste des changements qu'il entend y apporter: (a) le nom du pays émetteur UNITED STATES ou CANADA devra être placé bien centré soit en haut soit en bas selon leur dimension⁴²²; (b) les mots LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT seront placés sur le côté gauche du dessin où est maintenant placé le mot CANADA⁴²³; (c) dans la version canadienne on devra graver un titre bilingue: ce qui signifie que dans le timbre canadien ce titre sera plus petit, ce qui ne constitue pas à notre avis une objection importante⁴²⁴; (d) la valeur nominale pourrait apparaître sur le côté droit comme c'est le cas dans le présent dessin, soit quatre cents ou cinq cents⁴²⁵.

Avec ces modifications, le dessin sera davantage clair. La partie inférieure sera entièrement dégagée si le nom du pays est placé dans le haut, ou vice-versa si le nom du pays est placé dans le bas⁴²⁶.

(4) variations

Monsieur Philip Weiss a créé plusieurs autres variations⁴²⁷ sur ce même thème, lesquelles sont très semblables en principe.

Le ministère souhaite qu'on les examinie⁴²⁸ le plus rapidement possible et qu'on donne les commentaires appropriés.

On trouvera en annexe une photocopie des autres esquisses produites par cet artiste sur ce thème.

(5) discussion

Si on porte une opinion favorable⁴²⁹ sur ces esquisses, on suggère qu'elles soient l'objet d'une discussion par le comité consultatif qui se réunit à New York le 20 novembre suivant⁴³⁰.

Dans l'hypothèse que ce comité consultatif et que les Postes américaines manifestent de l'enthousiasme pour cette création artistique comme nous l'avons fait au Canada⁴³¹, on pourra demander à monsieur Philip Weiss de préparer un projet final⁴³² à partir des recommandations suggérées par votre comité consultatif.

(6) raison de la proposition

Le ministère espère qu'il n'est pas trop tard⁴³³ pour une telle proposition et souhaite ne pas trop perturber les arrangements convenus⁴³⁴.

Compte tenu qu'on a tellement aimé cette nouvelle approche à Ottawa, on n'hésite pas à soumettre ce projet afin qu'il soit examiné sérieusement du côté américain.

d) réactions américaines

Malgré le fait que nous n'ayions aucune indication officielle sur la réaction américaine, il semble que cette dernière ne fut pas très enthousiaste⁴³⁵ et on pourrait croire qu'elle fut même négative. Cette impression personnelle est confirmée par l'élément suivant.

e) facture payée

La somme payée par le ministère à Philip Weiss laisse croire que son projet ne fut pas retenu⁴³⁶.

En effet, la facture 305-12-304 datée du 23 décembre 1958 indique une somme de 150 dollars⁴³⁷ payée à cet artiste d'Ottawa.

Selon la politique habituelle du ministère, c'était le prix habituellement versé pour un projet non retenu⁴³⁸.

f) conclusion

Le projet conçu par Philip Weiss était l'effort le plus sérieux réalisé jusqu'à ce jour au Canada en vue d'obtenir un dessin convenable pour cette émission commémorative.

Même s'il n'a pas participé au projet ultime, nous croyons que l'épisode «Philip Weiss» donnera un sérieux coup de barre aux discussions conjointes déjà entreprises depuis un certain temps.

En tout cas il aura des répercussions certaines du côté canadien: tant au ministère qu'avec les deux artistes participant aux délibérations du comité international mixte.

4) David Fullerton

Tout comme Dennis T. Whalen, David Fullerton de Peterborough (Ontario) fera parvenir de sa propre initiative⁴³⁹

un projet de dessin pour l'émission postale que nous étudions en profondeur dans cet article.

a) envoi

Il est intéressant d'examiner la lettre qui accompagnait l'envoi fait au début du mois d'avril 1959.

David Fullerton, un tout jeune homme qui fréquentait à cette époque une école secondaire⁴⁴⁰, avait en tête une carrière d'artiste commercial⁴⁴¹.

(1) envoi

Sachant qu'on ferait l'été suivant l'inauguration officielle de la voie maritime⁴⁴², il a profité de l'occasion pour dessiner un timbre-poste qui commémoreraît l'événement⁴⁴³. Il le fait parvenir au ministère⁴⁴⁴, même s'il ignore que les dessins non sollicités n'ont jamais été acceptés⁴⁴⁵.

(2) motifs

Il croit que son dessin est approprié à l'inauguration⁴⁴⁶, car il symbolise la participation conjointe du Canada et des États-Unis dans la construction de la voie maritime⁴⁴⁷.

Des retombées sont attendues d'une telle réalisation, tant au plan économique que social.

Cette œuvre maîtresse fera la promotion pour de meilleures relations entre les nations qui utiliseront ce canal maritime et le Canada.

(3) historique

Le projet qu'il fait parvenir dans cet envoi représente son premier essai⁴⁴⁸ d'un timbre-poste.

L'idée initiale lui est venue il y a déjà deux mois⁴⁴⁹ quand il a utilisé ce motif pour un projet artistique⁴⁵⁰.

(4) réactions du ministère

Le directeur des Services financiers accusera réception de son travail en date du 8 avril suivant⁴⁵¹.

J.A. Macdonald regarde son projet comme très intéressant⁴⁵².

Malheureusement il a soumis son projet beaucoup trop tard⁴⁵³, et le timbre-poste célébrant la Voie maritime est déjà en cours d'impression⁴⁵⁴.

b) conclusion

Le ministère souhaite recevoir des projets de personnes différentes de celles qui reçoivent habituellement des commandes officielles⁴⁵⁵, et il espère que dans sa future profession il continuera à manifester de l'intérêt pour les timbres-poste⁴⁵⁶.

5) A.L. Pollock

Avec ce cinquième artiste associé à la réalisation de cette émission postale, nous abordons le travail d'un dessi-



Projet soumis (note 460)

nateur qui a influencé décisivement le motif final des vignettes postales émises le 26 juin 1959.

a) introduction

Rappelons brièvement les faits expliquant le rôle important que jouera A.L. Pollock dans la création du timbre-poste spécial commémorant l'ouverture officielle de la voie maritime.

Prévoyant une émission postale à cette occasion, le directeur des Services financiers souhaitait que le ministère amorce⁴⁵⁷ la création d'un dessin original pour ce timbre-poste. Ayant en main un projet de A.L. Pollock sur l'industrie canadienne de la construction⁴⁵⁸, le sous-ministre pense que ce projet pourrait servir à cette émission⁴⁵⁹.

Le ministère achètera⁴⁶⁰ d'ailleurs ce projet de A.L. Pollock, et accorde une commande officielle au même artiste⁴⁶¹ pour qu'il modifie ce projet en y incluant un certain nombre d'éléments supplémentaires.

b) la commande officielle

Dans une longue lettre⁴⁶² que J.A. MacDonald fait parvenir à A.L. Pollock de Scarborough (Ontario) en date du 13 novembre 1956, le directeur des Services financiers souhaite obtenir un timbre-poste pour commémorer l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent⁴⁶³.

(1) base

Selon le ministère, il pourrait, à partir du dessin original sur l'industrie de la construction qui a d'ailleurs été acheté il y a plusieurs mois et qu'il fait parvenir en photographie en annexe, établir le cadre⁴⁶⁴ de ce futur timbre-poste à la condition d'y apporter des modifications⁴⁶⁵.

(2) modifications

Le ministère apprécierait fortement qu'il refasse ce travail⁴⁶⁶ en vue d'un projet convenable pour la future vignette postale⁴⁶⁷.



Projet soumis (note 470)

Toutefois, il suggère d'y introduire plusieurs éléments nouveaux dans le plan situé à gauche, qui sont essentiels à la construction d'une voie maritime: un déversoir, une tour de transmission, un transformateur, un pont, etc.⁴⁶⁸

Sur le côté droit, il pourrait peut-être ajouter un navire océanique⁴⁶⁹, symbole direct de la navigation favorisée par la Voie maritime.

Tous ces éléments manifesteront ultimement la transition logique⁴⁷⁰ entre le devis initial (à gauche), la construction de la voie maritime (au centre) et son effet concret: la navigation (à droite).

c) le premier travail réalisé

Le temps s'écoulait lentement mais A.L. Pollock ne donnait toujours pas signe de vie au ministère relativement à cette commission officielle.

(1) lettre du 14 mars 1957

Dans une seconde lettre qu'il fait parvenir à cet artiste en date du 14 mars 1957⁴⁷¹, il lui demande quelle est la progression du travail⁴⁷² qui lui avait été confié il y a déjà quelques semaines.

Puis, J.A. MacDonald l'informe des nouveaux développements⁴⁷³ concernant cette future émission postale: maintenant le ministère envisage la production de deux vignettes, l'une consacrée à l'aspect maritime⁴⁷⁴ tandis que l'autre illustrera le développement hydro-électrique⁴⁷⁵. En ce qui concerne la première vignette, on pense que l'utilisation d'une carte géographique montrant les Grands Lacs et la côte atlantique en relation avec la voie maritime serait appropriée⁴⁷⁶.

Dans l'hypothèse où il n'aurait pas encore entamé le travail, le directeur des Services financiers souhaite qu'il se consacre à la proposition de la première vignette⁴⁷⁷ (illustrant le commerce maritime).

S'il désire travailler sur l'autre vignette envisagée (l'aspect hydro-électrique), il peut terminer⁴⁷⁸ le dessin de l'industrie canadienne qu'il trouvera annexé à cette lettre.

Du fait que cette émission postale ne sera émise qu'en



Projet soumis (note 480)

1959, il n'y a pas urgence à produire des esquisses préliminaires: toutefois, il s'attend à recevoir de sa part une réponse d'ici un à deux mois⁴⁷⁹.

(2) réponse préliminaire

Monsieur A.L. Pollock répondra quelques jours plus tard⁴⁸⁰ à cette nouvelle commission proposée par le directeur des Services financiers.

Ses engagements, incluant ceux qu'il a comme membre du comité international des Nations unies pour le design, ne lui ont pas permis et ne lui permettront pas de commencer son travail avant le mois de mai⁴⁸¹.

Toutefois, il croit être en mesure de lui faire parvenir une ou deux esquisses durant le mois de juin 1958⁴⁸², après avoir reçu quelques éclaircissements⁴⁸³ lui permettant de mieux comprendre cette commande officielle.

(3) seconde lettre (4 avril)

À la suite de cette demande de renseignements supplémentaires, J.A. MacDonald lui fait parvenir en date du 4 avril 1958 une seconde lettre qui comprenait un tas d'informations nouvelles que nous pourrions résumer de la façon suivante: le ministère envisage une série postale comprenant trois vignettes différentes⁴⁸⁴: portrait de la reine, voie maritime et développement hydro-électrique.

(a) portrait de la reine

La première vignette sera consacrée au portrait de la reine Élisabeth II dont on attend la visite au Canada, afin de présider aux cérémonies d'inauguration. Ce timbre-poste en est au stade de développement⁴⁸⁵.

(b) voie maritime

La seconde vignette de cette série postale sera centrée sur l'ouverture des Grands Lacs⁴⁸⁶ au commerce océanique.

Timbre émis pour la visite royale (note 485)



On croit que la meilleure illustration de cette idée de base consistera à utiliser une carte géographique des Grands Lacs⁴⁸⁷.

À partir de la suggestion qui est incluse et qui comprend les éléments essentiels, il serait peut-être possible d'en reprendre les éléments dans un meilleur dessin et avec une définition plus nette⁴⁸⁸.

Ce timbre-poste, comportant une valeur nominale de cinq cents, sera imprimé sur acier en une seule couleur, le bleu,⁴⁸⁹ avec la valeur nominale indiquée précédemment⁴⁹⁰.

Il suggère que l'eau des Grands Lacs et du fleuve soit présentée dans une teinte bleue accentuée, tandis que le territoire américain soit un peu plus clair que celui du Canada, mais un peu moins que l'eau. Le navire pourrait être stylisé⁴⁹¹.

On croit aussi que le titre de l'émission pourrait être sur le bord du timbre plutôt qu'inclus dans le dessin: la version anglaise en haut, et en bas la version française⁴⁹².

c) développement hydro-électrique

Quant à la troisième vignette, il regrette de n'avoir aucune idée à proposer⁴⁹³ pour illustrer le développement hydro-électrique.

La Voie maritime du Saint-Laurent n'étant pas responsable du développement hydro-électrique, il n'a pas été possible d'obtenir des informations de cette dernière⁴⁹⁴. Toutefois il propose de consulter Hydro-Ontario.

Une solution possible pourrait consister à illustrer ce développement par une carte montrant la puissance hydro-électrique nécessaire à une voie maritime en utilisant des symboles appropriés⁴⁹⁵.

Ce timbre-poste, lui aussi réalisé au moyen de la taille-douce, portera la valeur nominale de quatre cents⁴⁹⁶.

Il espère que l'artiste sera capable de créer des dessins appropriés⁴⁹⁷ pour l'un ou l'autre de ces sujets, et même, si possible pour les deux⁴⁹⁸.

c) envoi de deux esquisses

Travaillant ferme sur les deux projets souhaités par le ministère des postes, monsieur A.L. Pollock fera parvenir, le 2 juillet 1957, deux projets ou esquisses préliminaires⁴⁹⁹.

(1) projet de navigation

Lui soumettant ce premier projet⁵⁰⁰, l'artiste souligne qu'en vue d'obtenir une meilleure apparence, il incline personnellement à insérer le titre bilingue à l'intérieur du dessin proprement dit⁵⁰¹. Il croit que les éléments graphiques suggèrent amplement le sujet⁵⁰² à un point tel que ces titres pourraient se satisfaire d'un lettrage réduit⁵⁰³.

(2) le développement hydro-électrique

Après s'être informé auprès d'Hydro-Ontario sur des éléments significatifs⁵⁰⁴ du développement hydro-électrique, il en est arrivé à la conclusion suivante: ce sont un barrage et une tour de transmission⁵⁰⁵ qui peuvent le mieux représenter ce projet.

d) accusé de réception

J.A. MacDonald accuse réception⁵⁰⁶ de ces deux esquisses préliminaires le 17 juillet 1957.

Le directeur des Services financiers lui indique qu'il fera réviser ces esquisses par les directeurs de la Voie maritime et par d'autres personnes⁵⁰⁷.

Il lui fera parvenir une communication écrite sur cet envoi un peu plus tard⁵⁰⁸.

e) commentaires

Ce n'est que le 6 septembre 1957 que le directeur des Services financiers transmettra ses commentaires⁵⁰⁹ à monsieur A.L. Pollock relativement aux deux esquisses proposées.

(1) le projet «hydro»

Ce projet, dans l'opinion du ministère, demeure complètement satisfaisant⁵¹⁰: un excellent dessin⁵¹¹ qui est accepté sans aucune réserve⁵¹².

Voilà pourquoi il invite A.L. Pollock à envoyer une facture⁵¹³ pour le travail fait sur le projet terminé concernant le développement hydro-électrique⁵¹⁴.

(2) le projet «voie maritime»

Quant au dessin relatif à la voie maritime, il estime qu'il manque un peu d'efficacité⁵¹⁵ du fait que l'on doit y inclure un titre bilingue⁵¹⁶.

(a) le titre

L'échelle et la position du titre devraient être indépendantes⁵¹⁷ du mot CANADA, ce qui dégagerait de l'espace pour un meilleur traitement⁵¹⁸.

Selon lui le présent arrangement du lettrage jure avec l'apparence traditionnelle d'un timbre-poste⁵¹⁹ et son contour donne l'apparence d'une couverture de livre.

Une photographie de ce dessin se trouve annexée à cette lettre, et il aimerait obtenir des commentaires sur cette suggestion.

(b) attente

Toutefois, il suggère de n'apporter aucune modification au dessin proposé maintenant⁵²⁰ du fait qu'il a été envoyé aux Postes américaines afin de savoir s'il pourrait servir de base à l'émission postale conjointe envisagée⁵²¹, les seules différences étant le nom de chacun des pays et la valeur faciale⁵²².

Ceci constitue un nouveau développement⁵²³ qui peut ne pas se concrétiser; on souhaite que le destinataire de cette lettre garde confidentielle cette information⁵²⁴.

Il y a possibilité qu'on puisse apporter des changements matériels au dessin afin de l'adapter aux nécessités de chacun des pays émetteurs⁵²⁵.

On lui demande donc de remettre à plus tard tout travail ultérieur sur ce dessin⁵²⁶ jusqu'au moment où on recevra des nouvelles de l'administration postale des États-Unis⁵²⁷. On ne sait pas si elle acceptera notre suggestion d'utiliser ce dessin pour l'émission postale conjointe⁵²⁸.

f) lettre de A.L. Pollock

Soulignant, dans sa lettre du 16 septembre 1957, qu'il a bien reçu sa dernière missive, A.L. Pollock est très content de connaître l'acceptation officielle du dessin conçu pour le développement hydro-électrique⁵²⁹.

Quant à l'autre dessin concernant la voie maritime, il prend note de ses commentaires⁵³⁰ et il sera heureux de reprendre le travail dès que ce sera nécessaire⁵³¹.

g) achat du dessin «hydro»

Dans une note explicative⁵³² qu'il a fait parvenir au sous-ministre des Postes en date du 24 septembre 1957, J.A. MacDonald traite plus en détail de la troisième vignette envisagée et concernant le développement hydro-électrique⁵³³, après rappelé les diverses étapes du projet d'émission⁵³⁴.

Après une revision en profondeur par Gerald Trottier⁵³⁵, il en conclut qu'il ne pouvait en aucune façon améliorer le projet⁵³⁶ réalisé par A.L. Pollock.

Selon sa propre opinion, partagée par tous ceux qui ont vu ce projet, il demeure d'une très grande qualité esthétique⁵³⁷ et est complètement acceptable⁵³⁸.

Pour toutes ces raisons, il aimerait qu'il autorise l'achat de ce dessin⁵³⁹ réalisé par A.L. Pollock au montant de quatre cents dollars⁵⁴⁰.

h) discussion avec la Galerie nationale

Continuant son travail sur cette future émission postale, le directeur des Services financiers soumettra à la Galerie nationale⁵⁴¹ les deux projets conçus par A.L. Pollock pour

souligner l'ouverture de la voie maritime, le 16 octobre 1957.

(1) Dr. Hubbard

Le Dr Hubbard n'est pas satisfait des deux projets soumis par A.L. Pollock⁵⁴², mais il estime que le projet «hydro» demeure le meilleur des deux⁵⁴³.

Toutefois il fait des observations sur le projet «hydro»: (1) le lettrage manque de distinction, et le chiffre 5 est mauvais⁵⁴⁴; (2) le navire lui donne l'impression d'être placé dans une atmosphère glaciale⁵⁴⁵.

Il exprime l'idée que les deux projets ressemblent trop à des annonces commerciales⁵⁴⁶.

(2) monsieur Arthur

M. Arthur pense que les deux projets sont satisfaisants⁵⁴⁷ et a peu de commentaires à ajouter⁵⁴⁸.

(3) notes manuscrites

J.A. MacDonald, dans une note manuscrite ajoutée le 18 octobre 1957, croit que le ministère devrait attendre jusqu'en janvier⁵⁴⁹ et si les États-Unis n'ont pas donné de nouvelles⁵⁵⁰, nous demanderons à A.L. Pollock de soumettre un nouveau dessin sur la voie maritime du Saint-Laurent⁵⁵¹.

Il aime le «rubber design» et il sera satisfait⁵⁵² après que Trottier en eut fait des critiques⁵⁵³.

i) le second travail réalisé

Six mois plus tard⁵⁵⁴ J.A. MacDonald écrit à A.L. Pollock pour lui donner de nouvelles instructions⁵⁵⁵ relativement au timbre-poste envisagé.

(1) nouvelles instructions

Dans sa lettre datée du 2 avril 1958, le directeur des Services financiers lui demande de réaliser un nouveau dessin⁵⁵⁶ pour souligner l'aspect maritime du développement apporté par la voie maritime⁵⁵⁷.

Le ministère reste enchanté⁵⁵⁸ du dessin original sur le développement hydro-électrique qu'il a produit et qui a été incidemment acheté par son administration.

Maintenant, il attire l'attention de cet artiste sur de nouvelles approches⁵⁵⁹ qui pourraient être utilisées pour le sujet consacré à l'aspect maritime de la future émission postale.

(a) première approche

Il s'agit d'utiliser un globe terrestre comportant le Pôle Nord, ou du moins notre région arctique, et la majeure partie orientale du Canada⁵⁶⁰ illustrant toutes les îles arctiques et les territoires: tous ces éléments devront être décrits clairement sur ce timbre-poste.

Sur ce dessin, il serait peut-être possible de montrer l'Europe occidentale et l'océan Atlantique avec des navires circulant à l'intérieur de la voie maritime jusqu'à la tête des

Grands Lacs⁵⁶¹. Ce qui pourrait souligner la proximité de cette région du continent nord-américain pour la navigation océanique⁵⁶².

Un autre élément du même dessin qu'il pourrait retenir, serait les routes aériennes transarctiques⁵⁶³ pour l'aviation commerciale. Comme on le sait sans aucun doute, la ville de Frobisher est maintenant exploitée par le Canada comme un aéroport en vue de cet objectif⁵⁶⁴.

Peut-être que cette sorte de communication intercontinentale pourrait être incorporée dans le projet, seulement à titre d'élément secondaire⁵⁶⁵.

L'objectif principal qu'on aimerait souligner dans cette nouvelle approche consiste à montrer complètement tout le territoire arctique⁵⁶⁶ canadien, au moins dans sa partie orientale, lequel pourrait être représenté dans ce nouveau dessin.

(b) deuxième approche

Une seconde approche pourrait consister en une vision plus personnelle⁵⁶⁷ du problème abordé dans la présente lettre.

(2) cadre de ce travail

Peut-être ignorez-vous que le ministère entend émettre lors de cette future émission postale trois vignettes⁵⁶⁸: la première sera basée sur le dessin hydro-électrique que nous vous avons acheté, la seconde abordée dans cette lettre, la troisième illustrant le portrait de la reine Élisabeth II.

(3) conclusion

Si vous êtes intéressé par ces projets⁵⁶⁹, auriez-vous l'obligeance de confirmer officiellement que vous allez procéder à leur développement⁵⁷⁰.

(4) réponse de Pollock

Quinze jours plus tard⁵⁷¹, A.L. Pollock répond à ces nouvelles instructions en lui confirmant qu'il sera heureux de travailler de nouveau⁵⁷² sur ce développement inédit du timbre de la voie maritime⁵⁷³.

(5) envoi de Pollock

Pour faire suite à la demande officielle du ministère, A.L. Pollock fit parvenir au sous-ministre des Postes deux nouvelles esquisses et une suggestion formelle⁵⁷⁴.

La première esquisse proposée est basée sur l'approche suggérée dans la lettre de G.A. Boyle datée du 2 avril 1958⁵⁷⁵.

Quant à la seconde esquisse, il s'agit d'une interprétation davantage graphique du dessin soumis l'an passé⁵⁷⁶.

L'utilisation d'une seconde couleur⁵⁷⁷ serait très avantageuse pour l'une ou l'autre des esquisses proposées.

(6) note du sous-ministre

Monsieur G.A. Boyle envoie au ministre des Postes une note en date du 16 juin suivant, pour lui faire part de ses commentaires sur les esquisses préliminaires soumises par A.L. Pollock⁵⁷⁸.

Après avoir rappelé l'intention du ministre d'émettre trois vignettes à l'occasion de l'ouverture officielle de la Voie maritime⁵⁷⁹, il lui fait part que les deux premières sont à leur étape finale⁵⁸⁰.

Quant au troisième sujet, voici quelques indications qu'il tient à lui soumettre:

(a) esquisse A

En juin 1957, il a fait parvenir aux Postes américaines le projet annexé à cette lettre⁵⁸¹ qu'il désigne par la lettre A. Aucun commentaire n'est parvenu à Ottawa de la part des autorités américaines⁵⁸².

(b) esquisse B

Ce dessin illustre le système des Grands Lacs d'une manière simple⁵⁸³ par laquelle il apparaît automatiquement qu'il s'agit d'une œuvre conjointe des deux pays⁵⁸⁴, le contour des deux pays étant éliminé⁵⁸⁵.

Il suggère d'utiliser ce dessin dans les discussions avec les Postes américaines⁵⁸⁶.

(c) esquisse C

Il croit que ce projet est beaucoup trop chargé⁵⁸⁷, et qu'il essaie d'inclure trop d'éléments dans l'espace restreint d'un timbre-poste⁵⁸⁸.

(7) seconde lettre à Pollock

Dans sa seconde missive qu'il fait parvenir à l'artiste en date du 26 juin, il accuse réception de ses esquisses⁵⁸⁹ et l'invite à participer à une réunion conjointe avec les États-Unis⁵⁹⁰.

Le sous-ministre reprend brièvement les aspects principaux de cette émission conjointe (deuxième paragraphe), lui annonce la réunion du 10 juillet à Ottawa (troisième paragraphe) et l'invite à y participer (quatrième paragraphe).

Monsieur A.L. Pollock, dans sa réponse datée du 2 juillet, lui annonce sa participation⁵⁹¹.

(8) troisième lettre à Pollock

Dans une simple lettre manuscrite datée du 4 juillet 1958, J.A. MacDonald est heureux de sa participation à la première réunion mixte entre le Canada et les États-Unis⁵⁹².

Il aimerait le voir un peu avant le début⁵⁹³ de cette rencontre conjointe, afin de déterminer sans aucun doute une stratégie commune du côté canadien⁵⁹⁴.

(9) réunion conjointe du 10 juillet

Lors de cette rencontre fort importante⁵⁹⁵, l'artiste A.L. Pollock apprendra quelques nouvelles qui remettront en question tout le travail esthétique qu'il avait réalisé pour cette future émission.

(a) le projet «hydro»

Les autorités canadiennes avaient énoncé leurs intentions d'émettre trois vignettes pour l'ouverture officielle de la voie maritime, dont une consacrée au développement hydroélectrique requis par une telle construction⁵⁹⁶.

Les Postes américaines considèrent ce sujet précis comme étant d'un intérêt simplement régional (Québec, Ontario et l'État de New York), donc limité⁵⁹⁷.

Les autorités canadiennes de la voie maritime, partageant cette opinion, ajoutèrent qu'il pourrait entraîner des critiques⁵⁹⁸ de la part des régions canadiennes qui ne seront pas représentées dans le timbre-poste envisagé.

Comme conclusion générale, il ressort qu'il serait peut-être plus sage de se concentrer uniquement sur un timbre-poste portant sur la voie maritime⁵⁹⁹.

(b) le timbre sur la voie maritime

Après ce constat, on a examiné ensuite les diverses esquisses préliminaires soumises par les cinq artistes participants.

Après cette révision, on en est arrivé aux conclusions suivantes: (1) utiliser une carte géographique illustrant le système complet de la Voie maritime⁶⁰⁰; (2) deux emblèmes (feuille d'érable et aigle) seront utilisés⁶⁰¹; (3) chacun des artistes travaillera indépendamment sur ce sujet⁶⁰²; (4) on se réunira à nouveau dans trois mois⁶⁰³.

(c) conclusion

Tout cela avait pour effet de reléguer aux oubliettes tous les efforts réalisés par A.L. Pollock dans sa seconde tentative pour la conception d'un dessin original.

(j) le troisième travail réalisé

Dans une lettre type envoyée aux artistes canadiens participant à la réunion du 10 juillet 1958, G.A. Boyle leur indique que cette rencontre a eu un succès complet⁶⁰⁴, que le dessin de base adopté ce jour-là a été adopté officiellement par le ministre lui-même⁶⁰⁵ et qu'ils sont invités à travailler sur ce projet⁶⁰⁶.

(1) commande officielle

Toujours dans la même lettre, le sous-ministre les invite officiellement à participer à ce travail conjoint en développant leur interprétation personnelle⁶⁰⁷ qui pourrait le mieux illustrer le thème de base⁶⁰⁸.

G.A. Boyle suggère, de plus, que le travail esthétique réalisé lui parvienne au plus tard à la fin du mois de septembre prochain⁶⁰⁹.

(2) envoi de Pollock

Il lui est agréable de faire parvenir au sous-ministre une interprétation d'ensemble⁶¹⁰ du thème de base, incluant le plupart des points sur lesquels la réunion conjointe s'était entendue⁶¹¹.

Le lettrage des États-Unis pourrait être soulevé pour ressembler à la version canadienne⁶¹².

(3) première lettre de J.A. MacDonald

Accusant réception⁶¹³ de cet envoi, le directeur des Services financiers estime que l'esquisse proposée illustre très bien⁶¹⁴ le concept de base du dessin accepté à la réunion du 10 juillet 1958.

J.A. MacDonald croit aussi que son dessin apportera une contribution majeure à la décision finale⁶¹⁵ sur le projet original servant à cette émission postale conjointe.

De toute façon, il aura le plaisir de lui écrire à nouveau s'il y avait un développement ultérieur quelconque⁶¹⁶.

(4) réunion du 17 octobre 1958

Dans un court texte⁶¹⁷, le directeur des Services financiers signale que A.L. Pollock est le seul artiste présent à cette réunion du 17 octobre 1958 tenue à New York qui ait soumis un projet complet⁶¹⁸ et qu'il est le seul à avoir adhéré strictement aux décisions communes entérinées à la réunion précédente⁶¹⁹.

Les participants à cette seconde réunion arriveront à la conclusion suivante: que chaque artiste ébauche un projet en accord avec sa conception personnelle et qui pourrait constituer une approche alternative au problème posé⁶²⁰.

Quant au projet définitif réalisé par A.L. Pollock, qui est déjà conforme aux décisions précédentes, cet artiste souligne qu'il ne voit pas comment il pourrait concrètement l'améliorer⁶²¹.

(5) approbation générale du dessin

Nous ignorons totalement quand ce projet réalisé par l'artiste A.L. Pollock a été adopté officiellement par le ministère des Postes.

Toutefois, à partir d'informations contenues dans deux autres pièces insérées dans le dossier conservé aux Archives nationales, nous en connaissons deux autres éléments : la lettre⁶²² adressée à Gerald Trottier (datée du 18 décembre 1958), et le paiement effectué pour son projet accepté du 9 janvier 1959⁶²³.

(a) lettre à Trottier

Dans une communication officielle⁶²⁴ faite à Gerald Trottier, d'Ottawa, J.A. MacDonald lui demande de reprendre ce projet⁶²⁵ dont le dessin a été adopté pour l'émission conjointe envisagée⁶²⁶. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette lettre dans notre étude sur le travail réalisé par Gerald Trottier.

Gerald Trottier

(b) paiement à Pollock

Au tout début de l'année 1959⁶²⁷, le directeur des Services financiers recommande de payer à monsieur A.L. Pollock la somme de 400 dollars⁶²⁸ pour son travail en vue du timbre-poste de la voie maritime⁶²⁹.

On sait que le ministère des Postes avait l'habitude de payer ce montant uniquement dans le cas d'un dessin accepté et retenu pour un timbre-poste. Nous croyons donc que cette œuvre de A.L. Pollock a été approuvée de façon officielle par le ministère.

(6) conclusion

Avec ce paiement final accordé à cet artiste, A.L. Pollock avait terminé son travail sur cette difficile et complexe émission postale de la Voie maritime.

Nous croyons personnellement, après une étude approfondie de ce dossier d'archives, que c'est cet artiste qui a apporté la contribution majeure du côté canadien.

6) Gerald Trottier

Bien avant cette demande de révision du travail produit par A.L. Pollock⁶³⁰ en date du 18 décembre 1958, Gerald Trottier avait amorcé sa collaboration à la présente émission postale.

a) première invitation

Devant les problèmes innombrables posés par ce projet complexe, le directeur des Services financiers avait réclamé l'assistance de Gerald Trottier comme consultant⁶³¹.

Voilà pourquoi J.A. MacDonald lui avait demandé verbalement⁶³² d'assister à la réunion mixte conjointe prévue pour le 10 juillet 1958.

Gerald Trottier ayant accepté cette invitation, le directeur des Services financiers lui avait fait parvenir une confirmation écrite de son invitation⁶³³ et une liste des participants attendus.

b) lettre de Gerald Trottier

Dans une première lettre de Gerald Trottier envoyée à J.R. Carpenter le 13 juillet 1958, cet artiste envoie d'abord une esquisse préliminaire⁶³⁴ conçue en fonction des décisions prises, une explication détaillée de son projet⁶³⁵ et des notes personnelles sur cette réunion⁶³⁶.

(1) sa première esquisse

Gerald Trottier a donc fait parvenir une première esquisse basée sur un concept esquissé à la réunion conjointe.

Cette esquisse constitue une indication majeure utilisant les éléments sur lesquels on s'est entendu à cette réunion, et elle suit d'autant près que possible le dessin apparaissant sur le tableau noir de la salle de conférence⁶³⁷.

(2) le contenu

Cette esquisse consiste en une carte géographique⁶³⁸ illustrant la voie maritime et un symbole constitué par un trident dans lequel se trouve chacun des emblèmes nationaux⁶³⁹.

Selon Gerald Trottier, cette esquisse n'est pas un dessin proprement dit mais seulement une indication⁶⁴⁰ des éléments déjà acceptés pour ce projet.

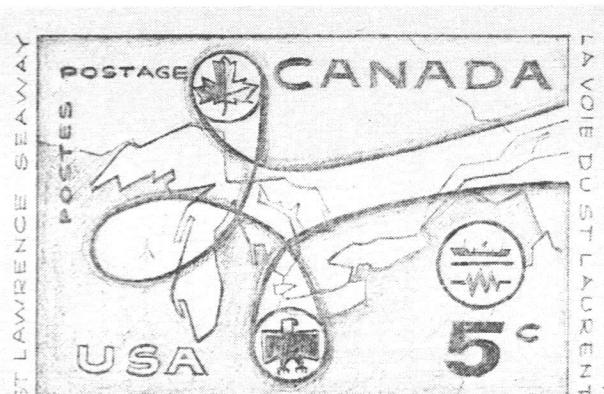
(3) notes personnelles

Dans une annexe à sa lettre, Gerald Trottier fait parvenir les notes qu'il a prises durant la réunion conjointe du 10 juillet qui peuvent être regroupées sous trois points principaux : le concept, le timbre et ses éléments.

Il s'agira d'une émission postale conjointe, illustrant la coopération entre deux nations associées (mettre davantage l'accent sur ce point) et le résultat d'un effort commun⁶⁴¹.

Voici brièvement les indications adoptées pour la production de cette émission postale: on parle d'abord d'un grand format horizontal⁶⁴², d'une couleur (bleu ou bleu-vert)⁶⁴³, ayant une valeur nominale de cinq cents⁶⁴⁴.

Quant aux éléments essentiels du dessin, on devra utiliser une carte géographique et aussi les emblèmes nationaux du Canada (feuille d'érythe) et des États-Unis (aigle).

**Projet soumis (note 640)**



Deux des principaux acteurs canadiens: le ministre W. Hamilton et l'artiste Gerald Trottier (note 650).

c) lettre du sous-ministre

Dans une lettre déjà mentionnée (mais datée du 6 août 1958) et envoyée à cet artiste, G.A. Boyle souligne que pour lui et le ministre la rencontre tenue à Ottawa le 10 juillet 1958 a remporté un franc succès⁶⁴⁵.

Enchaînant avec les décisions prises, il informe Gerald Trottier de son désir de le voir travailler sur le thème retenu⁶⁴⁶ relatif à ce timbre-poste consacré à la Voie maritime.

Il s'attend à recevoir de Trottier une esquisse au plus tard à la fin du mois de septembre 1958⁶⁴⁷.

d) seconde lettre de J.A. MacDonald

Dans cette seconde lettre⁶⁴⁸ datée du 18 décembre 1958, le directeur des Services financiers demande à Gerald Trottier de réviser⁶⁴⁹ le dessin déjà adopté.

(1) la commande officielle

Pour réaliser cette commande officielle, J.A. MacDonald fait parvenir à Trottier deux éléments qui pourront l'aider à refaire le projet conçu par A.L. Pollock.

D'abord une photographie positive du dessin approuvé par le ministère⁶⁵⁰ pour l'émission postale.

J.A. MacDonald inclut en annexe une réduction photographique du même dessin avec le lettrage requis pour la version américaine de cette émission conjointe⁶⁵¹.

(2) nouveau dessin

Comme il s'agit d'un dessin vraiment peu esquissé, il faudrait que celui-ci soit complètement refait⁶⁵².

En le définissant, il conviendra de suivre les indications suivantes: (1) la marge inférieure sera rabaisée afin de laisser un espace important sous le maillon de la chaîne qui contient l'aigle américain⁶⁵³; (2) cette modification aura

comme résultat de réduire l'espace dans lequel les mots CANADA et ÉTATS-UNIS apparaîtront centrés dans la marge inférieure⁶⁵⁴; (3) dans la version américaine les responsables entendent déplacer le mot POSTAGE dans une position verticale sur le côté droit semblable à celle occupée par les mots POSTAGE et POSTES de la version canadienne;⁶⁵⁵ (4) enfin les mots POSTAGE et POSTES seront renversés de telle sorte qu'on pourra les lire de l'intérieur plutôt que de l'extérieur comme c'est le cas dans la photocopie annexée⁶⁵⁶.

(3) le lettrage

Parce que le lettrage n'a pas été accepté, il faudra également le refaire tant pour la version américaine que canadienne⁶⁵⁷.

Pour le guider dans cette tâche, il lui dit que la couleur acceptée pour ce timbre-poste sera le bleu⁶⁵⁸; mais on peut aussi considérer l'usage du rouge pour le lettrage tandis que le reste du dessin sera de couleur bleu⁶⁵⁹. On croit que le dessin se prête facilement à un tel traitement.

En conséquence, il lui demande obligatoirement de créer deux possibilités de traitement en couleur⁶⁶⁰: la première bleue (monochrome), la seconde avec un lettrage rouge.

Ce qui justifie un tel traitement en deux couleurs, c'est qu'en utilisant les trois couleurs⁶⁶¹ fondamentales (bleu, rouge et blanc), on retrouve les couleurs des drapeaux canadien et américain⁶⁶².

Finalement, il lui demande expressément de présenter son travail sur le lettrage autour du 5 janvier 1959⁶⁶³.

(4) post-scriptum

Ajoutant une simple note manuscrite, J.A. MacDonald offre un second choix⁶⁶⁴ à Gerald Trottier pour la remise finale de son travail.

S'il considère cette possibilité plus satisfaisante pour réaliser son travail, il peut attendre un dessin terminé⁶⁶⁵ avant de se mettre à la tâche pour la conception du lettrage⁶⁶⁶.

e) propositions du mois de février

Sur une simple feuille annotée au crayon et sans date, nous retrouvons d'abord un arrangement sommaire du lettrage, ensuite diverses indications le concernant.

(1) arrangement sommaire

Sur ce dessin fait au crayon, nous voyons le mot POSTAGE écrit à la verticale à gauche, tandis que le mot POSTES est placé dans la partie inférieure gauche, dans une position horizontale commençant immédiatement à l'égalité de la lettre E du mot POSTAGE; enfin la valeur nominale 5 est située dans la partie inférieure droite du timbre, alignée sur le mot POSTES.

(2) indications

Immédiatement sous le dessin, nous retrouvons l'indication suivante: «Utilisez (1) comme modèle pour le lettrage St-Laurent; prendre un trait d'union».

Une autre note demande que la feuille d'étable soit redressée.

En troisième lieu, il suggère que le centre soit imprimé en rouge et que le lettrage le soit en bleu.

Enfin, pour la couleur de fond des emblèmes nationaux (aigle et feuille d'étable), il recommande de voir la lettre expédiée à Mr Walter du 16 février.

f) révision du dessin final

À l'occasion de l'envoi du présent dessin à monsieur A.H. Bouchette, de la Canadian Bank Note Company, ainsi que d'un essai en couleurs de ce timbre-poste dans des dimensions approximatives, J.A. MacDonald souligne qu'on devrait réviser ce dessin⁶⁶⁷.

La révision devait tendre à rendre ce dessin plus précis et plus efficace⁶⁶⁸, notamment le contour de l'aigle et de la feuille d'étable, et aussi celui des Grands Lacs.

En plus le mot français ST-LAURENT devra être écrit avec un trait d'union plutôt qu'un point⁶⁶⁹.

Il est fort probable que ce motif, après approbation, sera imprimé en deux couleurs (rouge pour la vignette et bleu pour le lettrage), comme l'indique l'exemplaire annexé⁶⁷⁰.

Enfin le timbre-poste sera du même format que celui du 50^e anniversaire de l'aviation canadienne⁶⁷¹.

g) annotation de J.A. MacDonald

Dans une longue annotation manuscrite faite de J.A. MacDonald sur une lettre adressée par A.H. Bouchette au directeur des Services financiers en date du 12 février⁶⁷², le destinataire de la missive écrit qu'avec cette photographie du dessin final, laquelle a été montrée à monsieur A.H. Bouchette, il semble que l'emploi de deux tons facilitera leur travail⁶⁷³.

Auriez-vous l'obligeance, conclut-il à l'adresse de monsieur Carpenter, de l'aviser que le lettrage sera en bleu, le reste du dessin en rouge tandis que les chaînons et l'entête en blanc⁶⁷⁴.

h) notes aux graveurs

Nous retrouvons dans une note explicative envoyée aux graveurs de la Canadian Bank Note les propositions décrites précédemment⁶⁷⁵.

(1) lettrage

Le lettrage pour la version canadienne devra inclure la relocalisation des mots POSTAGE-POSTES telle que décrite dans cette lettre; en plus évidemment du style représenté par l'exemple (1) annexé à cette lettre⁶⁷⁶.

Il y aura une seule exception, et elle consiste à écrire un trait d'union plutôt qu'un point dans le cas du mot ST-LAURENT, d'après les instructions du traducteur⁶⁷⁷.

Gerald Trottier préfère à tout autre l'effet le moins comprimé possible dans le traitement du lettrage⁶⁷⁸.

(2) le dessin

Le ministère fournira au graveur une reproduction de la feuille d'étable identique à celle qui a été transmise à monsieur L.R. Walter⁶⁷⁹. Cette feuille d'étable provient d'une affiche géante de l'armée canadienne pour le recrutement de soldats⁶⁸⁰. Sur l'avis de Gerald Trottier, les deux emblèmes nationaux devront avoir un minimum de modeling et plus de stylisation⁶⁸¹.

Gerald Trottier regrette toutefois la façon dont les Grands Lacs sont mis en retrait⁶⁸²: ils se voient beaucoup moins. Il espère que le graveur pourra étendre ceux-ci un peu au-delà des anneaux, en particulier pour le lac Supérieur (à gauche) et le lac Ontario (à droite). Tout cela afin de les rendre un peu plus visibles que dans le présent cas⁶⁸³.

(3) annotation manuscrite

Dans une annotation manuscrite ajoutée par J.A. MacDonald à l'attention de monsieur Carpenter, il indique par rapport au dernier paragraphe de cette note explicative que comme les «tones values» sont clairs, il croit que les Grands Lacs seront clairs⁶⁸⁴. Il ne veut pas modifier le dessin par une «extension» des Grands Lacs comme on le lui suggère⁶⁸⁵.

i) lettre à Walter (16 février)

Confirmant les intentions du ministère canadien relativement aux modifications suggérées précédemment, monsieur Guy Caron écrit à L.R. Walter qu'on peut maintenant procéder à la gravure de la version canadienne de ce timbre-poste⁶⁸⁶.

La position du mot POSTAGE semble être une amélioration, et on la suivra pour le timbre-poste canadien, en plaçant le mot POSTES horizontalement sur une ligne à partir de la lettre E⁶⁸⁷.

Dans son travail de gravure, il croit que l'artiste rendra l'aigle avec un minimum de modelage⁶⁸⁸ pour apporter un relief profond sur l'arrière-plan, tout comme dans le cas de la feuille d'étable. Ces deux emblèmes devront être traités de façon énergique pour éviter d'être obscurcis par l'arrière-plan⁶⁸⁹.

j) changement du 17 février

Le 17 février, J.A. MacDonald fait parvenir à la Canadian Bank Note une autre reproduction photographique.

Ayant visité monsieur A.H. Bouchette dans la matinée du 17 février 1959, il lui avait montré une première reproduction photographique.

À son retour au bureau le directeur des Services financiers en a retrouvé une autre qui semble avoir plus d'effet, particulièrement dans le cas des emblèmes nationaux et les Grands Lacs⁶⁹⁰.

que l'on commençait à peine le travail de la gravure⁶⁹⁹.

7) conclusions

Tout ceci pour conclure que l'œuvre esthétique de Gerald Trotter au projet de cette émission conjointe se résume aux éléments suivants: d'abord en agissant comme consultant, puis en reprenant l'œuvre de A.L. Pollock; enfin en créant le lettrage des deux versions (américaine et canadienne).

Après avoir examiné la participation des six artistes canadiens dans ce projet, nous pouvons conclure qu'il s'agit d'une opération très complexe qui a nécessité plus de vingt mois de travail, une dizaine de projets différents pour aboutir à un concept original qui sera obtenu et approuvé au début du mois de mai 1959.



Esquisse définitive (avant modifications) (note 692).

C'est pourquoi il demande au vice-président de la CBNC d'utiliser celle-ci plutôt que la première pour le début du travail technique⁶⁹¹.

k) approbation ministérielle

Dans une lettre adressée le 26 février 1959 à monsieur A.H. Bouchette, le directeur des Services financiers signale au vice-président de la CBNC que le ministre a approuvé officiellement en date du 23 février 1959 le modèle choisi pour ce timbre-poste⁶⁹².

Il confirme également que ce timbre sera imprimé en deux couleurs sur un papier blanc: la vignette centrale en rouge et le lettrage (haut et bas) en bleu⁶⁹³.

l) changement sur l'aigle

Du côté américain on a effectué un changement important à l'aigle enfermé dans un des maillons.

Monsieur L. Rohe Walter déplore⁶⁹⁴ que les autorités canadiennes n'aient pas été informées de ce changement.

Le changement consistait à modifier la base de l'aigle : au lieu de porter un rameau d'olivier, il reposera plutôt sur une bûche de bois⁶⁹⁵.

m) la réaction canadienne

On s'est montré étonné⁶⁹⁶ du côté canadien de voir cette modification apportée à l'aigle.

De même on a constaté un autre changement mineur par rapport au dessin initial: la partie supérieure des ailes de l'aigle a été relevée pour supprimer toute confusion possible avec le fleuve⁶⁹⁷.

Il n'y aura toutefois aucun inconvénient⁶⁹⁸ à apporter ces nouvelles modifications au timbre-poste canadien, puis-

Du moment que l'on a fixé les principales composantes du dessin original et qu'il est presque terminé, on devait penser à sa réalisation technique. La production débutera effectivement dans la deuxième quinzaine du mois de février 1959⁷⁰⁰.

A) Première intervention

Après avoir soumis à monsieur A.H. Bouchette le dessin approuvé devant être modifié quelque peu⁷⁰¹, J.A. MacDonald inscrit dans une annotation manuscrite en date du 19 décembre 1958 que le vice-président de la CBNC n'a aucune question à formuler sur la gravure de ce futur timbre-poste à partir du dessin suggéré⁷⁰².

B) Étapes préliminaires

Plusieurs opérations techniques préliminaires⁷⁰³ seront requises avant de commencer la gravure en taille-douce.

1) commande initiale

C'est par un simple appel téléphonique⁷⁰⁴ que le directeur des Services financiers demandera à la Canadian Bank Note d'imprimer le timbre conjoint sur la Voie maritime avec un tirage de 40 000 000 d'exemplaires⁷⁰⁵, en date du 4 mars 1959.

Nous retrouvons confirmation de cette commande dans une autre annotation manuscrite de J.R. Carpenter à la même date: «une même quantité de 40 000 000 pour cette émission conjointe Voie maritime du St-Laurent» et «approuvé par J.A. MacDonald dans un appel téléphonique»⁷⁰⁶.

2) modèles photographiques

Dès que le dessin a été terminé, même s'il doit subir encore quelques modifications mineures, il sera envoyé à la Canadian Bank Note pour information initiale et début de la prise photographique.

a) envoi initial

Ce n'est toutefois que le 11 février 1959 que J.A. MacDonald fera parvenir une copie du dessin original sur la Voie maritime du Saint-Laurent qui est déjà en bonne voie de réalisation⁷⁰⁷.

Le directeur des Services financiers a donc envoyé au vice-président de la CBNC deux exemplaires de ce dessin : une photographie élargie, ainsi qu'une réduction en couleurs⁷⁰⁸.

On signale qu'il y aura d'ultimes modifications à y apporter: (1) le dessin sera révisé en vue d'un traitement plus précis du contour des emblèmes et des Grands Lacs⁷⁰⁹; (2) comme deuxième grande modification, il faudrait imprimer le terme français ST-LAURENT avec un trait d'union plutôt qu'avec un point⁷¹⁰.

Il est plus que probable qu'on demandera d'imprimer ce timbre-poste en deux couleurs: la vignette centrale en rouge, et le lettrage en bleu. La réduction colorée incluse en donne un exemple⁷¹¹.

Enfin il s'agira d'une vignette postale horizontale de grand format, comme celle du timbre du 50^e anniversaire de l'aviation canadienne (Sc 383)⁷¹².

b) réponse de la CBNC

Après avoir remercié J.A. MacDonald de son envoi daté du 11 février 1959, le vice-président lui fait remarquer que son entreprise s'attend à recevoir un dessin final dans un avenir très rapproché⁷¹³.

Concernant la conversation téléphonique datée d'aujourd'hui, monsieur A.H. Bouchette note qu'il y a définitivement urgence⁷¹⁴ à ce que le dessin attendu ne subisse pas trop de retard du fait que le ministère s'attend à une première livraison des vignettes au milieu de mai⁷¹⁵.

Finalement, il requiert l'assistance du ministère pour obtenir des photographies de l'aigle américain tel qu'il doit apparaître sur le timbre-poste⁷¹⁶. Comme nous savons que l'aigle sera plus symbolique que maintenant⁷¹⁷, il faudrait aider nos graveurs à avoir une idée exacte de ce que vous demandez⁷¹⁸.

c) annotation manuscrite

Quelques jours plus tard, J.A. MacDonald fera parvenir des instructions supplémentaires à J.R. Carpenter, dans une note manuscrite ajoutée à la lettre précédente.

Le directeur des Services financiers demande à son subordonné de faire parvenir la photographie du dessin final, lequel a été approuvé par vous, aujourd'hui même à monsieur A.H. Bouchette⁷¹⁹.

Après lui avoir dit qu'ils sont très heureux du travail concernant les teintes, il lui demande de bien indiquer quel-

les seront les couleurs utilisées: la vignette centrale en bleu, le reste du dessin (autrement dit le lettrage) en rouge, et l'arrière-fond en blanc pur⁷²⁰.

d) notes aux graveurs

Pour faire suite à la demande formulée par le vice-président de la CBNC dans sa lettre du 12 février 1959, J.R. Carpenter acheminera une note aux graveurs⁷²¹.

Que retrouveront dans cette note importante aux graveurs ? Essentiellement trois éléments: (1) relocation des mots POSTAGE et POSTES; (2) la feuille d'érable qui devra être reproduite telle que l'indique la photographie en annexe; (3) étendre la dimension de certains des Grands Lacs⁷²².

e) nouvelle photographie

J.A. MacDonald avait rendu visite à monsieur A.H. Bouchette, le matin du 17 février 1959, et lui avait fourni une photographie du dessin original qui devait être réduit photographiquement.

À son retour, le directeur des Services financiers a retrouvé une autre photographie qui représente le dessin original dans des demi-teintes illustrant mieux les emblèmes nationaux et les Grands Lacs.

Voilà pourquoi il lui demande d'utiliser cette nouvelle photographie qu'il lui fait parvenir pour les modèles photographiques réduits⁷²³.

f) envoi des modèles

Le vice-président de la CBNC fera parvenir enfin, en date du 20 février 1959, deux modèles ou épreuves photographiques réduites en noir⁷²⁴ du dessin original.

Il inclut également dans cet envoi le dessin original, afin de mieux comparer les modèles produits avec le dessin⁷²⁵.

g) approbation finale

Le directeur des Services financiers fera parvenir à la CBNC, le 16 février 1959, une épreuve photographique réduite qui avait été approuvée par le ministre des Postes le 23 février précédent, et le dessin original⁷²⁶.

L'autre épreuve photographique réduite a été conservée par le ministère pour ses archives, comme c'est la tradition.

Enfin, J.A. MacDonald confirme officiellement que ce timbre-poste devra être bicolore et imprimé sur papier blanc : la vignette centrale en rouge, et le lettrage en bleu⁷²⁷.

3) épreuves photographiques glacées

Nous mentionnons immédiatement les épreuves photographiques glacées, car elles joueront un rôle essentiel dans cette émission conjointe du Canada et des États-Unis.

a) commande

Dans sa lettre du 26 février 1959⁷²⁸, le directeur des Services financiers avait demandé la production des épreuves photographiques glacées nécessaires à la campagne de publicité relative à cette émission⁷²⁹.

b) livraison initiale

Pour répondre à cette demande, A.H. Bouchette fait parvenir au ministère des Postes les épreuves photographiques réduites⁷³⁰.

Ces épreuves, au nombre de quatre, auront une fois et demie les dimensions normales du timbre-poste et comporteront le trait habituel rayant la valeur nominale⁷³¹.

c) seconde livraison

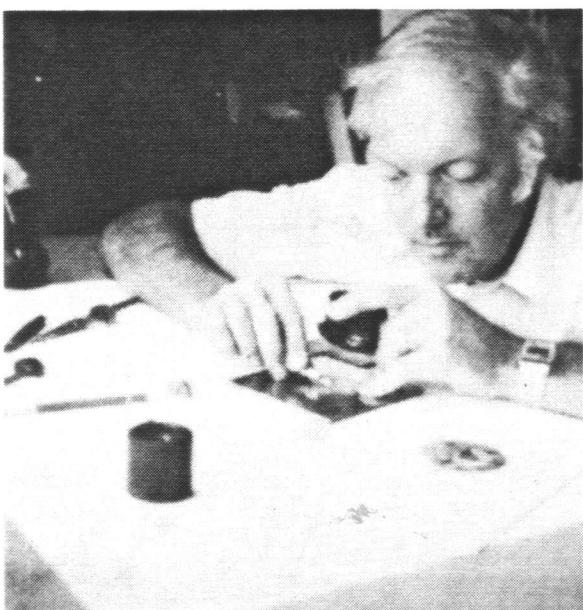
Le ministère fera parvenir à la Canadian Bank Note une deuxième commande d'épreuves photographiques glacées pour la version américaine et canadienne de cette prochaine émission postale.

La Canadian Bank Note effectuera un second envoi⁷³² le 23 mars 1959, par l'entremise de son vice-président, monsieur A.H. Bouchette.

Cet envoi comprendra d'abord quatre épreuves photographiques réduites, soit deux par pays, dans les dimensions habituelles avec le modeste trait rayant transversal sur la valeur nominale⁷³³; ensuite deux autres reproductions photographiques du timbre-poste canadien, celles-ci aux dimensions de 8" x 10"⁷³⁴.

d) troisième livraison

De façon inhabituelle, le ministère demandera la production de quatre autres reproductions photographiques glacées des deux timbres-poste⁷³⁵.



Le graveur Yves Baril (note 740)

A.H. Bouchette fera parvenir un troisième envoi⁷³⁶ comportant quatre épreuves photographiques réduites des deux versions: deux américaines et deux canadiennes⁷³⁷.

e) début définitif

Maintenant que ces épreuves ont été produites et acceptées, la Canadian Bank Note peut désormais procéder au travail de gravure sur acier doux en taille-douce de la version canadienne.

4) la gravure en taille-douce

Comme c'était l'habitude, l'atelier confiera à son graveur spécialisé en lettrage, John Mash, le poinçon original, puis à son graveur de portrait, Yves Baril, le même poinçon déjà strié.

a) John Mash

S'agissant d'un travail assez facile, le graveur John Mash⁷³⁸ réalisera à l'intérieur d'une période relativement courte le lettrage de ce timbre-poste: du 1^{er} au 5 mars 1959, soit environ une semaine de travail.

b) Yves Baril

Puis ce sera au tour d'Yves Baril de travailler sur ce poinçon en acier doux, dont le numéro de fabrique sera inconnu pour le travail⁷⁴⁰ et XG 1217 pour la matrice⁷⁴¹.

Il avait commencé son travail bien avant la visite de monsieur Donald McCloud, de Washington, le 13 mars 1959, soit précisément le 5 mars 1959.

(1) modifications

Les autorités canadiennes ont noté, lors de cette visite, un certain nombre de modifications apportées à la version américaine.

D'abord l'aigle américain repose maintenant sur une bûche de bois plutôt que tenant un rameau d'olivier⁷⁴²; ensuite la partie supérieure des ailes de l'aigle a été relevée de telle sorte qu'il n'y aura plus de confusion entre les ailes et les rives de lacs⁷⁴³.

(2) réactions

Comme le travail de la gravure n'était pas avancé, il n'y aura aucun problème à incorporer ces nouvelles modifications qui n'avaient pas été annoncées par les autorités américaines⁷⁴⁴.

(3) autre avis

À la suite d'une conversation téléphonique avec le ministère, A.H. Bouchette écrit toujours dans la lettre du 24 mars 1959 déjà citée que dans la gravure de la version canadienne on utilisera le dessin de la feuille d'érable déjà soumise⁷⁴⁵ mais qu'ils graveront celle-ci de face plutôt que de dos comme dans la gravure américaine⁷⁴⁶.

**Date cachée**

J.A. MacDonald est d'accord avec cette dernière note⁷⁴⁷, mais il n'est pas prêt à admettre que la gravure américaine la présente de «dos»⁷⁴⁸ et qu'il faudra simplifier le problème en renforçant les veines de la feuille quand on la grava⁷⁴⁹.

(4) une gravure américaine

À l'occasion de la visite du directeur de l'atelier de gravure des Postes américaines, monsieur Donald McCloud avait laissé aux autorités postales canadiennes un poinçon d'artiste de la gravure américaine portant le numéro 20458C⁷⁵⁰.

Ce poinçon américain était destiné aux graveurs canadiens afin de faciliter leur travail⁷⁵¹.

Dans une lettre du 13 mars 1959, J.A. MacDonald confirmera à monsieur Donald McCloud une bonne réception du poinçon⁷⁵².

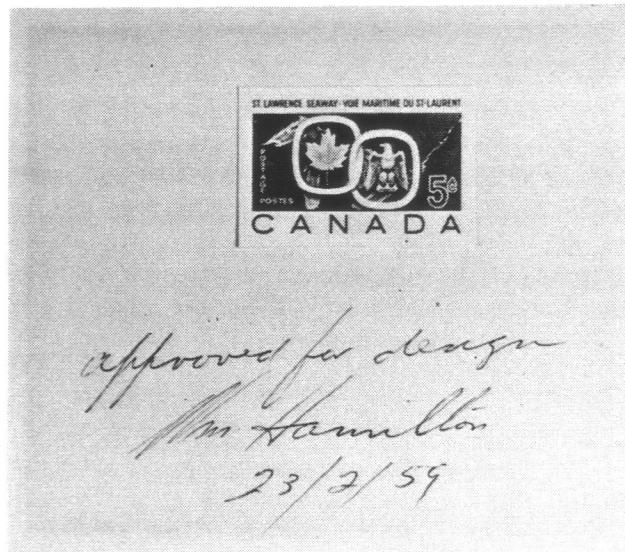
(5) la date cachée

La date cachée, dans la version canadienne, se trouve dans la partie inférieure du lac Érié, juste au-dessus des lettres NA du mot CANADA.

Ce travail qui consistait à insérer la date cachée revenait au graveur spécialisé en portrait de la Canadian Bank Note Company. Parfois, selon ses propres dires, il oubliait ce détail, et cette omission lui causait quelque difficulté à lui trouver une place appropriée!

(6) fin du travail de gravure

Nous pouvons raisonnablement croire qu'Yves Baril a terminé son travail de gravure vers la fin du mois de mars

**Épreuve d'artiste adoptée (note 754).**

1959⁷⁵³ ou au plus tard le 1er avril (pour un grand total de 153 heures), puisque la Canadian Bank Note fit parvenir des épreuves de couleur au ministère le 2 avril⁷⁵⁴.

5) les épreuves de couleur

Quand la gravure en taille-douce est terminée, la Canadian Bank Note tire immédiatement des épreuves de couleur afin de permettre au ministère de faire le choix définitif des nuances.

a) décisions initiales

En se reportant à la correspondance échangée entre les deux administrations postales sur cette émission conjointe, il avait été décidé que ce timbre-poste serait imprimé en deux couleurs: rouge pour la vignette centrale, bleu pour le lettrage⁷⁵⁵.

b) visite de McCloud

Ce dernier voulait s'assurer que les deux pays utilisent les mêmes couleurs, mais on en arrivera à conclusion que ce ne sera pas possible pour diverses raisons.

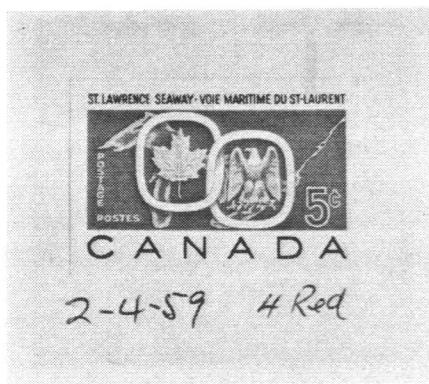
Cette rencontre aboutit également à une autre conclusion: les couleurs probables qui seront utilisées pour le Canada seront le Rouge 35 et le Bleu 2⁷⁵⁶.

c) premiers envois

C'est donc le 2 avril 1959 que la Canadian Bank Note fit parvenir sept épreuves de couleur au ministère des Postes⁷⁵⁷.

Voici une brève liste de ces six épreuves de couleur qui auront toutes le lettrage en couleur secondaire Bleu : Rouge 29, Rouge 4, Rouge 25, Rouge 32, Rouge 103 et Rouge 105⁷⁵⁸.

Épreuve de couleur (note 757).



Pour une meilleure comparaison, la CBNC fait parvenir deux autres épreuves de couleur Rouge 35 et Bleu 29, et l'épreuve d'artiste des États-Unis⁷⁵⁹.

d) second envoi

Il y aura une deuxième production d'épreuves de couleur à la Canadian Bank Note, à la suite de nouveaux développements.

(1) nouvelle décision

Dans une conversation téléphonique entre les deux administrations postales, il a été convenu de changer les paramètres concernant les couleurs des deux timbres-poste qui devaient être émis.

Rappelons brièvement qu'il avait été décidé que le timbre américain devait être imprimé en bleu (vignette centrale) et en rouge (lettrage) tandis qu'on devait utiliser les mêmes couleurs à l'inverse⁷⁶⁰ cependant pour le timbre canadien (rouge pour la vignette centrale, et bleu pour le lettrage).

Toutefois, on conviendra, en date du 3 avril 1959 que les deux timbres-poste émis seront identiques⁷⁶¹ dans l'utilisation des couleurs: le dessin central en bleu, et le lettrage en rouge⁷⁶².

(2) nouvelle demande

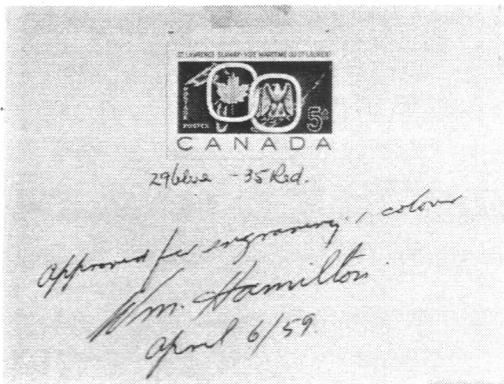
Appliquant ces nouvelles décisions, le directeur des Services financiers demandera verbalement la production de nouvelles épreuves de couleur⁷⁶³.

(3) deuxième production

La Canadian Bank Note fit parvenir le 7 avril 1959⁷⁶⁴ deux nouvelles épreuves de couleur identiques: Bleu 29 pour la vignette centrale, et Rouge 35 pour le lettrage⁷⁶⁵.

e) approbation finale

Le ministre des Postes approuvera officiellement le choix des couleurs suivantes pour cette nouvelle émission: le Rouge 35 pour le lettrage, et le Bleu 29 pour le motif.



Épreuve de couleur adoptée (note 766).

Cette approbation a été accordée le 7 avril 1959⁷⁶⁶, et confirmée officiellement dans une lettre de J.A. MacDonald à la Canadian Bank Note le même jour⁷⁶⁷.

Le vice-président prend bonne note de cette décision officielle du ministre dans sa lettre du 9 avril 1959⁷⁶⁸.

6) la fabrication des molettes

La fabrication des molettes prendra environ un mois⁷⁶⁹, puisqu'il en faudra deux⁷⁷⁰ en raison de la double couleur du timbre.

a) début

Nous pouvons raisonnablement croire que le travail a commencé dès le 8 ou le 9 avril 1959, après la décision officielle du ministère qui a approuvé le choix des couleurs le 7 avril seulement⁷⁷¹.

b) une première molette

La Canadian Bank Note fera parvenir une première épreuve de presse le 4 mai 1959⁷⁷² au ministère des Postes.

Cette épreuve de presse, réalisée en double exemplaire, comportait uniquement la nuance bleue⁷⁷³, ce qui signifie qu'elle comportait seulement la vignette centrale.

c) une seconde molette

Dix jours plus tard, le travail sur la seconde molette sera terminé. Cette molette comportait uniquement le lettrage⁷⁷⁴.

Dans une lettre du 13 mai 1959, la Canadian Bank Note fera parvenir deux autres épreuves de presse (une intacte, l'autre trouée) qui comportent les deux couleurs.

d) approbation finale

Vu l'urgence à commencer l'impression des timbres-poste dentelés, le ministère approuvera officiellement cette seconde épreuve de presse le 13 mai 1959⁷⁷⁵.

Nous retrouvons confirmation de cette approbation dans la note manuscrite de J.R. Carpenter sur la lettre par laquelle il envoie cette seconde épreuve de presse⁷⁷⁶.



Épreuve de presse (note 776).

7) l'impression des timbres-poste

Tout est en place maintenant pour l'impression des timbres-poste dentelés.

a) choix du papier

D'après une analyse⁷⁷⁸ du papier utilisé pour cette émission, on retrouve une composition de 90% de bois mou (sulfite) et 10% de bois dur (sulfite également).

Cette composition nous fait raisonnablement croire que le papier a été fourni par une entreprise (Abitibi Paper) ayant une usine en mesure de produire cette sorte de papier⁷⁷⁹.

Malheureusement nous ne pouvons donner d'autres précisions sur le papier: peut-être que des recherches ultérieures pourraient indiquer exactement le fournisseur de cette sorte de papier.

b) impression

Cette émission postale sera imprimée en deux étapes : d'abord la vignette centrale en bleu, ensuite le lettrage en rouge⁷⁸⁰.

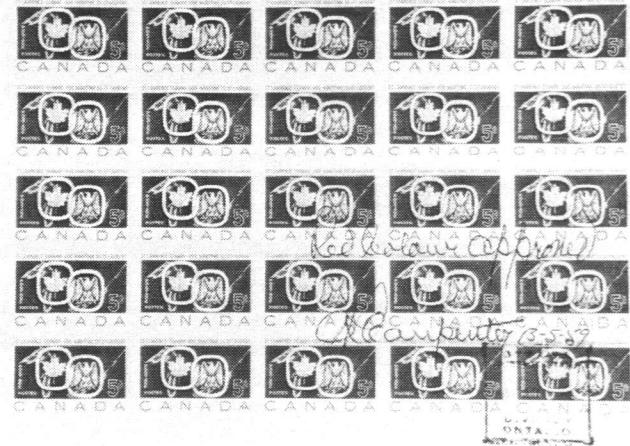
Ces deux phases d'impression s'expliquent naturellement par l'utilisation de deux couleurs pour cette émission.

C'est aussi cette double impression qui expliquera l'erreur d'impression⁷⁸¹ causée par l'impression inversée du lettrage: cela produira la variété la plus spectaculaire de la philatélie canadienne contemporaine; nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail ultérieurement (section VII).

c) unités imprimées

En lisant attentivement la notice philatélique (P.S.14) de cette émission postale, on peut noter que les feuillets comprendront 50 exemplaires⁷⁸².

Sachant également qu'une feuille était composée de quatre feuillets, il faut conclure qu'on trouvera 200 timbres par feuille.



Bon à tirer (note 776).



Timbre canadien (note 780).

La Canadian Bank Note imprimait en conséquence deux cents exemplaires de ces timbres par tour de presse.

d) impression spéciale

Selon une indication donnée par le maître graveur lors d'une réunion de l'AQEP le 13 décembre 1985, à Boucherville (Québec), ce dernier nous a déclaré que l'atelier commençait toujours par une impression spéciale servant à régler les inscriptions marginales et la dentelure bien faite⁷⁸³.

N'ayant aucune indication spéciale sur cette impression spécifique, nous pouvons penser qu'il s'agissait du dixième de la production totale⁷⁸⁴.

Cette impression spéciale touchera donc environ quatre millions de timbres-poste de la dite émission.

e) perforation de la feuille

Un employé de la Canadian Bank Note placera la feuille de 200 timbres-poste dans une machine nommée «perforatrice» pour denteler de chaque côté chacune des vignettes postales en dentelure 12.

Comme nous l'a expliqué Yves Baril, la mauvaise perforation de ces timbres-poste s'explique facilement: les peignes de la perforatrice ne se joignaient pas toujours exactement⁷⁸⁵.

f) séparation en feuillets

À l'occasion de cette séparation en de plus petits feuillets, l'atelier enlevait toutes les inscriptions marginales restantes ainsi que le bord des feuilles trop large.

Puis on séparait la feuille de 200 timbres feuillets de 50 timbres comme nous l'indique la notice philatélique (P.S. 14) de cette émission postale.

L'atelier se servait d'une tranche manuelle pour séparer la feuille-maîtresse en quatre feuillets comportant chacun cinquante figurines.

C'est uniquement sous la forme de feuillets de cinquante timbres que l'on retrouvera cette émission spéciale dans les bureaux de poste canadiens ou au Service philatélique d'Ottawa, puisque toutes les feuilles furent découpées à l'atelier de la Canadian Bank Note avant d'être livrées au ministère des Postes.

g) vérification d'atelier

Comme les timbres-poste constituent des valeurs fiduciaires, il convient de vérifier soigneusement chacun des feuillets avant leur livraison.

Ce sont des vérificatrices, à l'œil exercé et à la main sûre, qui se chargeront de la délicate opération technique de cette vérification.

À l'exception de quelques feuilles, ce travail de vérification a été généralement très bien fait.

h) livraison

Cette opération terminée, la Canadian Bank Note pouvait commencer à préparer les diverses formes d'expédition exigées par le ministère.

La livraison devait commencer au milieu du mois de mai 1959⁷⁸⁶ et se poursuivre jusqu'au début du mois de juin suivant.

Tous les envois devaient être faits au ministère des Postes, à Ottawa même, qui se chargerait de la distribution sur l'ensemble du territoire canadien⁷⁸⁷. Mais on note un changement de politique au début de l'année 1959; c'est la Canadian Bank Note qui se chargera de l'expédition des nouvelles émissions aux dépôts de timbres-poste du ministère situés un peu partout au Canada.

Il semble que la livraison des timbres fut terminée avant le 10 juin, date à laquelle furent adressés au ministre quatre exemplaires de l'émission postale⁷⁸⁸.

i) le tirage exact

Selon la requête verbale adressée à la Canadian Bank Note le 4 mars 1959, le ministère avait commandé 40 000 000⁷⁸⁹ de timbres-poste pour cette émission. D'ailleurs c'est le chiffre indiqué dans la notice philatélique (P.S. 14) de ce timbre⁷⁹⁰.

Toutefois, l'atelier en imprimera 40 110 000 exemplaires⁷⁹¹.

Ce qui constitue moins de 0,001 % de variation, un pourcentage qui entre dans les normes officielles acceptées par le ministère⁷⁹² dans sa commande d'impression à une société privée.

V - ASPECTS COMPLÉMENTAIRES

Selon notre habitude, nous essaierons de résumer brièvement certains aspects complémentaires qui pourront éclairer le lecteur sur cette émission postale commémorative célébrant l'ouverture officielle de la voie maritime.

A) La date de l'émission

Nous avons déjà un peu traité ce sujet ailleurs, mais nous tenterons ici d'en faire le tour rapidement.

1) Préliminaires

Le ministère prévoyait, au tout début de ses démarches, une émission postale au cours de l'année 1959, date probable d'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent⁷⁹³.

Puis, après consultation avec l'Administration de la Voie maritime qui prévoyait une double inauguration entre le début d'avril et la fin de juin 1959, le projet se précisait pour le printemps de l'année 1959⁷⁹⁴.

Enfin les autorités postales américaines ont suggéré l'année 1959⁷⁹⁵ comme date possible pour l'émission conjointe.

2) discussions ultérieures

Les autorités postales canadiennes, continuant leur réflexion sur une date possible pour cette émission postale, ont proposé diverses autres dates au cours de l'année 1958⁷⁹⁶.

Monsieur J.R. Carpenter, chef du Service des timbres-poste, parle d'une série qui sera émise pour célébrer l'ouverture officielle de la voie maritime tôt dans l'année 1959.

Une note du sous-ministre au ministre William Hamilton suggère une date du mois de mai 1959⁷⁹⁷.

3) décisions finales

Après mûre réflexion, l'adjoint du ministre des Postes suggère aux autorités américaines la date du 26 juin 1959⁷⁹⁸, qui sera la journée même de l'inauguration officielle de la voie maritime.

Il semble que cette proposition canadienne ait été acceptée par les Postes américaines, puisque la mise en vente de cette émission commémorative sera fixée au 26 juin 1959⁷⁹⁹.

Il suffit de consulter la notice philatélique (P.S. 14)⁸⁰⁰ de cette émission, le communiqué no 105 américain⁸⁰¹ et la publicité entourant cette émission conjointe⁸⁰² pour s'en convaincre.

B) La publicité

Pour vendre une émission postale, commémorative ou courante, il faut une bonne campagne de publicité⁸⁰³. Ce qui fut le cas pour l'émission spéciale sur la voie maritime.

1) reproductions glacées

Quand le dessin original est adopté, le ministère réclame de la Canadian Bank Note la production de quatre reproductions photographiques glacées⁸⁰⁴ qui constitueront la base même de cette campagne de publicité.

Le 26 février 1959, J.A. MacDonald demandera au vice-président de la CBNC la réalisation de quatre reproductions photographiques glacées à partir du dessin original.

La société les fournira le 5 mars 1959, dans un agrandissement d'une fois et demie la dimension normale du timbre-poste et comportant un trait transversal sur la valeur nominale.

2) dépliant publicitaire

Quelques jours plus tard, le 11 mars 1959, J.R. Carpenter demandera au chef de la section «contrôle de la procédure» de produire un dépliant publicitaire⁸⁰⁵ à partir du projet déjà adopté, le 6 mars précédent, par le directeur des Services financiers⁸⁰⁶.

Dans ce dépliant publicitaire sur papier glacé, appelé P.S.14, nous retrouvons les informations suivantes: reproduction du dessin original ou du poinçon gravé, le titre de l'émission, la date de l'émission, le créateur du timbre, la couleur du timbre, ses dimensions approximatives, le numéro de planche, le tirage commandé, le numéro de planche, et des informations diverses sur les plis Premier Jour⁸⁰⁷.

Le responsable de la section des timbres-poste exige que soient produits 11 000 exemplaires de la notice philatélique (P.S.14)⁸⁰⁸, dont 500 exemplaires devront être bilingues, au plus tard le 15 avril 1959⁸⁰⁹.

3) photos lustrées

À partir des épreuves de la gravure terminée qui ont été fournies par la Canadian Bank Note le 7 avril 1959, le ministère des Postes fera tirer des «photos lustrées» appelées en langue anglaise «glossy prints» qui seront réalisées en grand nombre, soit 500 exemplaires pour cette émission spéciale⁸¹⁰.

En plus de ces photos lustrées, J.A. MacDonald avait commandé la production de deux grandes photographies glacées de 8"x10" du timbre-poste canadien⁸¹¹: une sera envoyée aux Postes américaines tandis que l'autre sera utilisée par le ministère des Postes canadiennes⁸¹².

4) grandes affiches

Toujours dans la même lettre, J.R. Carpenter demande également la production d'une affiche⁸¹³.

Il commande un tirage de 11 000 exemplaires de cette affiche⁸¹⁴; de ce nombre il en faudrait 500 bilingues (anglais d'un côté, français de l'autre)⁸¹⁵.

Ces grandes affiches devront être livrées au Service des timbres-poste au plus tard le 15 avril 1959⁸¹⁶.

5) campagne de publicité

Malheureusement rien n'a été conservé dans les archives du ministère des Postes relativement à la campagne de publicité sur cette nouvelle émission postale.

Nous présumons⁸¹⁷ que le directeur des Services financiers a demandé au chef de l'Administration que la campagne de publicité débute deux ou trois mois avant la mise en vente postale de cette émission commémorative.

Si nous nous reportons à la lettre de L. Rohe Walter adressée le 9 février 1959 à Guy Caron, il devait y avoir une annonce conjointe en date du 17 avril 1959⁸¹⁸. Une réponse de Guy Caron, datée du 18 février 1959, confirme son accord pour un communiqué de presse conjoint le 17 avril.

6) communiqué de presse

Il en sera de même pour les communiqués de presse dont aucun exemplaire ne se trouve dans les dossiers officiels, ni américains, ni canadiens.

Habituellement il y en avait deux (un pour la presse et un autre pour le public) sur toute émission postale canadienne.

Nous croyons raisonnable de penser qu'il n'y en a eu qu'un seul, conjoint, qui fut émis le 17 avril 1959⁸¹⁹.

7) affiches

Même situation pour les grandes affiches qui étaient normalement produites à l'occasion de toute émission commémorative spéciale: nous n'avons pu en retracer un seul exemplaire.

Toutefois, nous pouvons croire qu'elles contenaient les deux photographies lustrées reproduisant chacun des timbres-poste produits lors de cette émission postale conjointe⁸²⁰. La Canadian Bank Note a dû réduire la photographie glacée fournie par les Postes américaines qui était légèrement supérieure en terme de dimension à celle produite pour la version canadienne.

Cette illustration, comportant ces deux reproductions photographiques, de dimensions identiques, sera imprimée à plusieurs centaines d'exemplaires.

Ce type d'affiche était tiré en quantité inconnue, mais en nombre suffisant pour répondre aux besoins du bulletin hebdomadaire du ministère des Postes, et encore 600 exemplaires pour le Service philatélique d'Ottawa.

C) La distribution postale

D'après un souhait verbal exprimé par le directeur des Services financiers à la CBNC, celle-ci devait commencer ses livraisons au milieu du mois de mai 1959⁸²¹.

Toutes les livraisons devaient s'effectuer au ministère qui se chargerait de la distribution habituelle sur l'ensemble du territoire canadien. Malgré ces documents, nous sommes obligés de dire que c'était plutôt la CBNC qui envoyait les nouvelles émissions postales aux divers dépôts du ministère des Postes.

Dans un communiqué habituel de la direction des finances de mai 1959⁸²², J.A. MacDonald annonce qu'il y aura une nouvelle émission de timbres-poste sur la Voie maritime du Saint-Laurent⁸²³ et qu'elle sera mise en vente le 26 juin 1959⁸²⁴, et qu'il y aura distribution de cette nouvelle émission au dépôt habituel cette semaine-là ou à une date rapprochée du jour d'émission⁸²⁵.

Le ministère distribuera cette nouvelle émission selon la directive no 151 du Service des finances émise le 19 janvier 1959⁸²⁶.

Toutes les précautions étaient prises pour s'assurer que cette nouvelle émission postale ne soit vendue avant le 26 juin 1959⁸²⁷: ce qui n'empêchera nullement certains employés des Postes de les vendre d'une façon anticipée...

D) Oblitération spéciale

Depuis bon nombre d'années au Canada, il y a une oblitération spéciale dite «de premier jour», à la sortie de toute nouvelle émission d'un timbre-poste. L'émission spéciale sur la Voie maritime n'échappera point à cet usage.

1) idée de départ

Une difficulté supplémentaire s'ajoutait spécifiquement à cette nouvelle émission: il s'agissait d'une émission conjointe entre deux pays⁸²⁸.

La réunion du 10 juillet 1958 avait établi la mesure suivante (point no 5): «Ces timbres-poste seront mis en vente le premier jour simultanément dans les deux pays à une date et soit à un site commun ou à un endroit différent qui ne sont pas encore déterminés»⁸²⁹.

2) rencontre du 17 octobre 1958

C'est surtout monsieur Arnold J. Copeland⁸³⁰, du Connecticut (États-Unis), qui avait formulé diverses suggestions concernant la mise en vente Premier Jour de cette émission.

Premièrement, il a suggéré que chacun des pays concernés s'occupe de l'émission Premier Jour⁸³¹.

En plus, il propose que les deux pays s'échangent un nombre spécifique de timbres-poste afin de faciliter le service «oblitération premier jour». À la fin, on pourrait retourner les stocks restants à son propriétaire⁸³².

Troisièmement, il émet l'idée de réaliser un pli Premier Jour conjoint comportant les deux timbres-poste⁸³³. La suggestion précédente favorisera concrètement cette idée.

Quatrièmement, on pourrait avoir un service Premier Jour à un point proche des frontières⁸³⁴: exemple Massena (NY) et Cornwall (Ont.). J.A. MacDonald ajoute qu'on pourrait conserver Ottawa aussi pour l'émission des plis «Premier Jour»⁸³⁵.

3) réactions du ministère

Nous n'avons pas retrouvé traces dans le dossier des réactions officielles du ministère canadien des Postes face à ces suggestions américaines.

Toutefois, nous pouvons croire qu'il a refusé poliment ces propositions, en consultant la notice philatélique (P.S. 14)⁸³⁶.

Voici ce que l'on peut lire dans la notice: «Ils devront parvenir au maître-de-poste, Ottawa 2, Ont., au plus tard le 24 juin 1959»⁸³⁷.

Ce qui signifie qu'il n'y aura aucune modification à la politique habituelle suivie par le ministère des Postes concernant la mise en vente des plis «Premier Jour».

4) note du 9 mars 1959

Dans une note explicative rédigée pour les archives du ministère, J.R. Carpenter donne le 9 mars 1959 deux informations pertinentes à la mise en vente de cette émission postale conjointe.

C'est le 4 mars 1959 qu'il y a eu communication officielle entre les deux administrations postales et que les décisions suivantes furent prises : (1) il n'y aura pas d'échange de timbres-poste entre les deux pays pour faciliter le service Premier Jour⁸³⁸; (2) ceux qui voudraient obtenir les deux vignettes sur le même pli devront s'en occuper personnellement⁸³⁹; (3) il n'y aura aucune collaboration des deux services postaux⁸⁴⁰ sur ce plan.

Ces décisions furent prises par le ministre et le sous-ministre des Postes canadiennes et monsieur L.Rohe Walter des Postes américaines⁸⁴¹.

5) la correspondance diverse

Ces dispositions prises entre les deux administrations postales n'ont pas réglé tous les problèmes causés par cette émission conjointe.

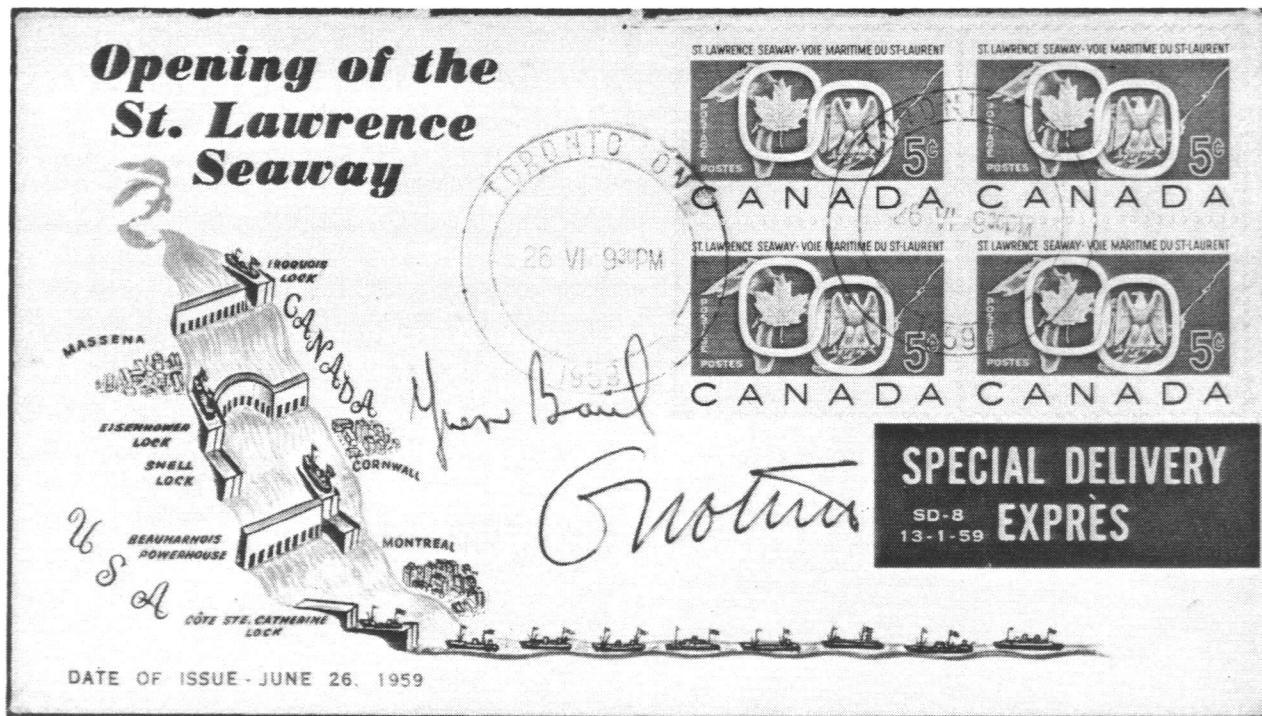
De plus les États-Unis acceptèrent d'établir un service Premier Jour à Massena (NY) pour le 26 juin 1959⁸⁴², à la condition que le timbre américain soit placé dans le coin supérieur droit tandis que la vignette canadienne serait placée à gauche⁸⁴³. Il en était de même pour les Postes canadiennes selon ses règlements: on peut imaginer l'impossibilité pratique de réaliser un véritable pli «premier jour» conjoint⁸⁴⁴.

Voilà pourquoi certains collectionneurs élevèrent des récriminations (mme Patrick Conroy⁸⁴⁵, m. Wayne Winstons⁸⁴⁶, etc.), demandèrent des informations (Leo August⁸⁴⁷, Joseph A. Early⁸⁴⁸, James A. Carpenter⁸⁴⁹) ou envoyèrent leurs demandes de plis «premier jour» (Miss M.E. Harriff⁸⁵⁰, Robert Pinkerton⁸⁵¹, etc.).

Mêmes certains maîtres de poste (comme R.M. St-Jean de Cornwall⁸⁵², G.E. Macklem, directeur de district postal⁸⁵³, C.A. Dearle, maître de poste de Toronto⁸⁵⁴, etc.) rédigèrent des lettres adressées au département afin d'obtenir des informations sur ce point. Ce qui signifie concrètement que cette émission postale conjointe soulevait certains problèmes.

6) le nombre de plis «premier jour»

Devant un tel engouement, le ministère des Postes produisit 136 660 plis⁸⁵⁵ Premier Jour à l'occasion de la mise en vente postale de cette émission commémorative, tous



Pli Premier jour signé par Gerald Trottier et Yves Baril (note 855).

réalisés à Ottawa.

Compte tenu qu'il y avait des frais de cinq cents par pli, on peut considérer que le ministère a réalisé un profit de 6 833 dollars à cette occasion, excluant évidemment la vente des timbres-poste nécessaires à la réalisation de tels souvenirs philatéliques.

E) Dons de timbres-poste

Encore une fois, le dossier d'archives contient une grave lacune: l'information détaillant les dons de timbres-poste relativement à cette émission ne s'y trouve pas. Nous essaierons toutefois de la reconstituer à partir des autres pièces du dossier ou de notre propre connaissance des autres dossiers de l'époque⁸⁵⁶.

Voici la liste officielle des personnes qui en recevaient lors de chacune des émissions postales canadiennes: le gouverneur général (50 copies), le premier ministre (un feuillet de 50 exemplaires), la reine (un bloc de quatre), le ministre des Postes (quatre exemplaires), album directeur (un timbre), collection du ministère (un exemplaire), exposition de New York (neuf exemplaires), cadre d'exposition du ministère (seize exemplaires), Union Postale Universelle (390 timbres), Union Postale des Amériques et de l'Espagne (trois exemplaires), plis Premier Jour (cent timbres), les artistes canadiens (trente-deux timbres chacun). Pour un total approximatif de 660 timbres-poste offerts gratuitement.

Ensuite, il nous faut ajouter à cette liste exceptionnellement les noms suivants: Donald R. McCloud (16 timbres), Lloyd C. Merriman (18 timbres), pour un second lot de 34 timbres gratuits.

En additionnant ceux-ci, nous en arrivons au total de 694 timbres-poste qui ont été fournis gratuitement lors de cette nouvelle émission. Ce total est légèrement supérieur à l'envoi habituel, et il correspond à une somme de 34,70 \$ pour cette section.

F) Coût exact de cette émission

Devant la complexité et le nombre de dessins originaux produits pour cette émission, il demeure difficile d'en découvrir le coût exact.

Cependant, avec les éléments contenu dans le dossier d'archives et suivant la politique suivie par le ministère des Postes à l'époque, nous pourrons en avoir une idée approximative.

1) T.E. Hay

Ce fut l'artiste montréalais T. E. Hay qui, ayant reçu une commande officielle en date du 29 janvier 1957, fut le premier à être payé⁸⁵⁷ dans cette aventure postale internationale.

Il a reçu un montant de 175 dollars pour ses services, montant autorisé le 21 juin 1957. Le montant lui a été adressé le 26 juin suivant⁸⁵⁸.

2) P. Weiss

Puis le ministère accorda à l'artiste d'Ottawa, Philip Weiss, la somme de 150 dollars⁸⁵⁹ pour sa collaboration dans ce domaine.

Cette somme, facturée en décembre 1958, fut payée le 23 décembre 1958 par le ministère⁸⁶⁰.

3) A.L. Pollock

Pour cette émission postale l'artiste ontarien A.L. Pollock produisit deux dessins qui furent considérés par le ministère comme des projets définitifs et approuvés: construction hydro-électrique et voie maritime.

a) construction hydro-électrique

Tout d'abord ce fut son dessin relatif au développement hydro-électrique envoyé le 2 juillet 1957 et qui fut accepté sans réserve par les autorités postales. L'artiste fut invité par J.A. MacDonald, le 6 septembre 1957, à faire parvenir une facture pour ce travail artistique⁸⁶³.

Nous ignorons quand A.L. Pollock a été payé et quelle en a été la somme précise. Sachant toutefois qu'une œuvre acceptée se chiffrait normalement à 400 dollars⁸⁶⁴, nous pouvons raisonnablement croire que A.L. Pollock reçut cette somme pour son projet de développement hydro-électrique.

b) voie maritime

Quand au second projet accepté, celui de la Voie maritime, A.L. Pollock a facturé le ministère pour la somme de 400⁸⁶⁵ dollars plus 240 dollars⁸⁶⁶ pour ses dépenses personnelles occasionnées par ce travail en date du 1er janvier 1959.

Dans une note écrite en date du 9 janvier 1959, J.A. MacDonald écrit que, estimant ces montants comme honnêtes et justifiés, il en recommande le paiement au sous-ministre des Postes⁸⁶⁶.

A.L. Pollock a donc reçu la somme de 640 dollars pour le travail effectué dans ce projet.

c) total

En additionnant ces trois montants, l'artiste de Scarborough (Ontario) a par conséquent reçu la somme totale de 1040 \$ pour ses travaux.

4) G. Trottier

Enfin Gerald Trottier fut le dernier artiste canadien à être payé pour cette émission. Malheureusement nous ignorons le montant exact qui lui fut octroyé.

Compte tenu du travail de consultation exigé et de la reprise de l'œuvre de A.L. Pollock, nous estimons que Gerald Trottier a probablement reçu la somme de 400 dollars.

5) conclusion

Pour l'ensemble de ces collaborations, le ministère des Postes a donc payé le montant total de 1775 dollars.

Ce qui constitue, à notre connaissance, la somme la plus élevée payée pour le travail artistique réalisé en vue d'une émission postale canadienne contemporaine.

G) Le coût d'impression

Il faut ajouter, évidemment au prix de la conception artistique, le coût d'impression exigé par la Canadian Bank Note Company Ltd.

1) plaques d'impression

La première facture de cette société concernait les plaques d'impression, dont chacune coûtait exactement la somme de 825⁸⁶⁸ dollars (750 dollars plus la taxe).

Comme il s'agissait d'une impression en deux couleurs, il fallait en conséquence deux plaques d'impression pour réaliser cette émission.

La Canadian Bank Note factura le ministère des Postes pour la somme de 1650 dollars, soit le prix de deux plaques d'impression⁸⁶⁹.

2) l'impression

Encore une fois nous ne retrouvons rien dans le dossier d'archives relativement à ce sujet.

Voilà pourquoi nous nous reporterons à une émission bicolore récente, celle consacrée au 350^e anniversaire de la fondation de Québec en 1958 (émise le 26 juin), pour nous donner une certaine idée du prix exigé par la Canadian Bank Note Company Ltd pour une telle impression.

On avait un prix de base de 69,4 ¢ par mille timbres pour un tirage de 50 millions d'exemplaires, ou 71,8 ¢ pour seulement 20 millions de vignettes. Vu qu'il s'agissait d'une impression de 40 millions d'exemplaires, établissons une moyenne de 70 cents pour mille timbres-poste de cette émission postale consacrée à la Voie maritime.

Comme la Canadian Bank Note Company Ltd a tiré 40 110 000 exemplaires de ce timbre-poste commémoratif spécial, il faut comprendre que cette émission a coûté approximativement la somme de 28 077 dollars + 10% de taxes ou 2810 dollars, pour un grand total de 30 887 dollars.

3) Grand total

Ce qui revient à dire qu'un grand total de 30 008 dollars fut exigé par la Canadian Bank Note pour la seule impression de ces timbres-poste.

Si nous ajoutons à ce montant exigé pour l'impression (30 887 \$) la somme payée aux artistes (1 775 \$) et le coût des plaques (1 650 \$), nous pouvons conclure que cette émission conjointe a coûté exactement la somme de 35 312 dollars.

H) Opinions sur ce timbre-poste

Bien des vignettes postales canadiennes de cette époque ont suscité des commentaires nombreux, tant positifs que négatifs, sur le motif utilisé ou sur l'opportunité de célébrer l'événement en question.

1) Grand public

Une analyse détaillée de la correspondance incluse dans le dossier d'archives ne révèle aucune lettre de félicitations ou de critique de la part du public canadien.

2) La presse

Peu de choses ont été mentionnées dans la presse canadienne, sinon de reprendre intégralement le communiqué officiel sur cette émission commémorative spéciale.

3) les artistes

Nous avons consulté à plusieurs reprises les deux principaux artistes canadiens (Gerald Trottier et Yves Baril) mêlés cette émission spéciale, et ces derniers ne nous ont jamais mentionné ce timbre-poste comme étant d'une valeur particulière ou méritant une attention spéciale.

VI - LE NOMBRE DE TIMBRES-POSTE

Quand on examine l'évolution de la pensée des directeurs du ministère sur le nombre de timbres-poste prévu pour cette émission conjointe, nous pouvons mieux comprendre la nature même de l'émission concernant la Voie maritime du Saint-Laurent.

A) Initialement

Monsieur L.J. Mills, directeur des Services financiers, avait annoncé à J.R. Carpenter qu'il y avait une très forte possibilité d'émission de timbres-poste⁸⁷⁰ à l'occasion de l'ouverture officielle de la voie maritime.

1) mémo de juin 1956

Le ministère parlait donc de l'émission de plusieurs vignettes postales. Mais le directeur des Services financiers ne précisait pas le nombre exact de timbres-poste constituant cette série commémorative.

2) note du 7 novembre 1956

À l'occasion d'une rencontre entre le nouveau directeur des Services financiers, J.A. MacDonald et le sous-ministre, W.J. Turnbull émet l'idée que l'utilisation des deux dessins proposés, un sur le développement hydro-électrique et l'autre avec le portrait de la reine Élisabeth, serait très approprié⁸⁷¹ à la condition d'y apporter des modifications.

Puis le sous-ministre fit quelques autres observations sur les deux projets apportés.

Il sembla que nous ayions là une première idée du nombre de vignettes postale, et sur les sujets proposés pour chacun des deux timbres-poste envisagés.

3) rencontre avec la Voie maritime en date du 15 janvier 1957

Le directeur des Services financiers proposa aux autorités canadiennes de la Voie maritime, en date du 15 janvier 1957, une série postale constituée de six vignettes différentes⁸⁷² (de 1 à 6 cents), comme celle du Tricentenaire de Québec en 1908.

Il suggéra l'émission possible trois timbres-poste lors de l'ouverture initiale de la voie maritime⁸⁷³ et de trois autres vignettes postales, incluant le portrait de la reine Élisabeth, lors de l'ouverture officielle de la voie maritime⁸⁷⁴.

B) Évolution

Lorsque J.A. MacDonald a fait cette proposition au sous-ministre, monsieur Turnbull a émis de sérieuses réserves sur une série comprenant six valeurs postales.

1) première réaction

Nous retrouvons les idées personnelles du sous-ministre Walter J. Turnbull dans des annotations, soit manuscrites soit dactylographiées, ajoutées à diverses lettres.

La première réaction du sous-ministre arriva en date du 21 janvier 1957 sous forme d'une simple note manuscrite.

Monsieur Walter J. Turnbull écrit qu'il doute de la sagesse d'émettre une série postale constituée de six figurines pour un seul événement⁸⁷⁵.

Il suggère essentiellement d'émettre trois⁸⁷⁶ timbres-poste (deux pour la Voie maritime, et un pour la reine).



Timbre américain.

2) deuxième réaction

Poursuivant son commentaire sur cette proposition du directeur des Services financiers, monsieur W.J. Turnbull écrit le lendemain qu'il y a aussi d'autres grands événements de cette sorte⁸⁷⁷.

Il doute de la sagesse d'émettre six timbres-poste pour un seul événement tandis que tant d'autres demandes sont refusées⁸⁷⁸.

De plus, il remet en question le fait de diviser en deux dates différentes cette émission spéciale, et il suggère d'émettre simultanément trois timbres-poste seulement⁸⁷⁹.

3) troisième réaction

Walter J. Turnbull aura une troisième réaction sur la proposition du directeur des Services financiers, en date du 25 janvier 1957.

Définitivement, il croit que ce sera une erreur d'émettre plus de trois timbres-poste⁸⁸⁰.

Quand le ministère va à l'intérieur d'une telle structure, il fait ressortir des lieux et il s'agit à ce moment-là de publicité pour des communautés locales et cela comporte une possibilité de discrimination⁸⁸¹.

Voilà pourquoi il suggère au plus trois timbres-poste pour célébrer la voie maritime (plus évidemment la reine), et encore mieux, deux vignettes spéciales pour la voie maritime (plus la reine).

4) décisions finales

Ce n'est qu'en date du 14 mars 1958⁸⁸² que le directeur des Services financiers a arrêté officiellement le nombre précis de vignettes constituant cette émission commémorative spéciale.

Outre le portrait de la reine à partir d'une peinture d'Annigoni⁸⁸³, il y aura deux vignettes consacrées à la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les sujets de ces deux vignettes seront les suivants: un consacré à l'aspect maritime⁸⁸⁴, l'autre au développement hydro-électrique⁸⁸⁵.

C) Travaux ultérieurs

Mettant en œuvre ces décisions, le ministère agira concrètement pour obtenir des dessins originaux pour ces deux vignettes.

1) commission à Pollock

Informant cet artiste qu'il y a des développements nouveaux dans les plans du ministère concernant la Voie maritime, le ministère envisage maintenant l'émission de deux timbres-poste pour cet événement: un consacré à l'aspect maritime, l'autre illustrant l'énergie électrique nécessaire.

Monsieur J.A. MacDonald demande à A.L. Pollock des propositions de dessins pour ces deux sujets possibles⁸⁸⁶.

2) énoncé des décisions

Dans une lettre ultérieure (4 avril) adressée au même artiste, le directeur des Services financiers lui indique clairement les décisions finales du ministère.

Pour l'ouverture officielle de la voie maritime, le ministère souhaite émettre trois timbres-poste différents: (a) un montrant le portrait de la reine qui ouvrira officiellement cet ouvrage⁸⁸⁷; (b) un second illustrant le développement hydro-

électrique⁸⁸⁸; (c) un troisième décrivant l'aspect maritime⁸⁸⁹.

3) achat d'un dessin de Pollock

Sur réception de deux dessins originaux créés par A.L. Pollock le 2 juillet 1957, J.A. MacDonald lui indique, le 6 septembre suivant, que son dessin sur l'aspect hydro-électrique est complètement satisfaisant et qu'il l'accepte sans aucune réserve⁸⁹⁰.

C'est pourquoi le ministère achètera le 24 novembre 1957 ce dessin de A.L. Pollock sur le développement hydro-électrique, au montant de 400 dollars.

Le directeur des Services financiers rappelle au sous-ministre que le ministère entend émettre trois timbres-poste à l'occasion de l'ouverture officielle de la Voie maritime: (a) le premier, consacré à la reine, qui a déjà été gravé; (b) le second, illustrant l'aspect maritime, qui a été préparé par Pollock et qui a été envoyé aux Postes américaines; (c) le troisième dont on recommande l'achat.

4) entretiens

La vignette consacrée à l'aspect maritime causera de nombreux maux de tête aux autorités canadiennes.

Plusieurs mois seront requis et diverses commissions furent confiées à A.L. Pollock pour la concrétiser au plan esthétique.

Nous n'entendrons plus parler d'efforts tentés sur cette vignette jusqu'en avril 1958, date à laquelle le ministère confiera un autre mandat à cet artiste en vue d'une nouvelle approche de l'aspect maritime.

D) Nouveaux développements

Un événement important surviendra au cours de l'année 1958: les Postes américaines suggéreront au ministère l'idée d'une émission conjointe des deux pays.

1) la suggestion

Le ministre des Postes William Hamilton acceptera avec empressement cette proposition, et il proposera un des dessins conçus de A.L. Pollock pour l'émission conjointe⁸⁹¹.

On suggérera, du côté américain, un comité conjoint pour préparer cette nouvelle émission.

2) note du 16 juin 1958

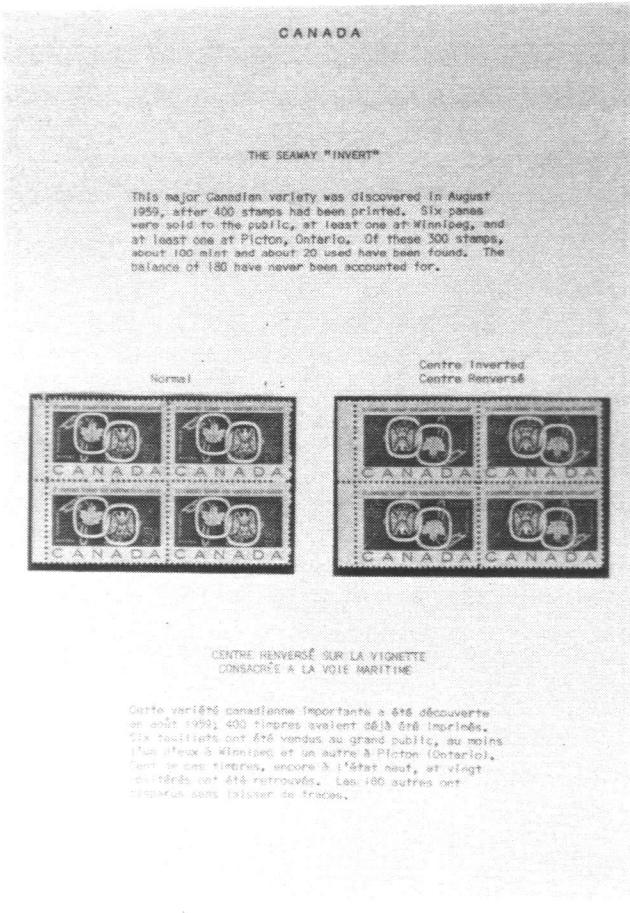
Monsieur G.A. Boyle rappellera au ministre que le ministère émettra trois timbres-poste pour commémorer l'ouverture officielle de la voie maritime au cours de 1959: un avec la reine, un second illustrant le développement hydro-électrique, un troisième montrant l'aspect maritime.

Les deux premiers dessins sont maintenant dans leur état final⁸⁹², tandis que le troisième est en discussion avec les Postes américaines⁸⁹³.

3) réunion conjointe

La réunion conjointe tenue le 10 juillet 1958 à

5) note du 15 janvier 1959



Feuillet de présentation de l'émission conjointe.

Ottawa influera décisivement sur le nombre de timbres constituant cette émission.

Unaniment les participants rejettentront le dessin conçu par A.L. Pollock sur le développement hydroélectrique⁸⁹⁴ pour diverses raisons qui furent évoquées plus en détail précédemment.

Le nombre des timbres-poste de cette émission sera donc réduit d'une vignette à cause de cette décision unanime prise le 10 juillet 1958 dans la capitale fédérale.

4) note du 30 juillet 1958

Dans une nouvelle note explicative datée du 30 juillet 1958 et rédigée par le sous-ministre, monsieur George Andrew Boyle écrit expressément que les Postes canadiennes émettront deux timbres-poste pour célébrer l'ouverture de la Voie maritime⁸⁹⁵.

Un premier sera consacré au portrait de la reine, tandis que le second qui portera sur l'aspect maritime sera créé conjointement avec les Postes américaines.

Enfin le sous-ministre des Postes fait le résumé des décisions finales sur le nombre de timbres-poste constituant cette émission commémorative, en date du 15 janvier 1959.

Le ministère avait planifié l'émission de deux vignettes postales pour célébrer l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent: une qui représente le portrait de Sa Majesté la Reine, et une seconde qui illustrera le dessin accepté par le Canada et les États-Unis.

Ces timbres-poste seront probablement émis au cours du mois de mai ou de juin de la présente année.

E) Conclusion

Cette revue des événements nous a démontré qu'une période de deux ans et demi fut nécessaire pour atteindre une décision finale sur le nombre de timbres-poste constituant l'émission commémorative spéciale sur la voie maritime du Saint-Laurent.

Il y eut une grande indécision et surtout une évolution notable dans la pensée du ministère des Postes et de ses principaux fonctionnaires.

Tout ceci fait partie de l'historique de cette émission postale et nous la fait comprendre davantage.

VII - LA QUESTION DU RENVERSE

Nous terminerons cette étude par un sujet renversant de la philatélie canadienne contemporaine, la question du renversé de cette émission postale sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Après avoir fait un rapide tour historique (A), nous parlerons du recouvrement de ces variétés (B) et des pièces conservées au ministère (C), de sa situation actuelle (D) avant de conclure sur ses conséquences à la Canadian Bank Note Company Ltd (E).

A) Historique

Ce renversé constitue sans aucun doute la variété moderne la plus spectaculaire⁸⁹⁶ de la philatélie canadienne.

1) première découverte

Ce ne fut qu'au mois d'août 1959⁸⁹⁷ qu'on a découvert qu'il y avait de ces timbres-poste imprimés avec un lettrage inversé selon le communiqué public du ministère des Postes en date du 7 août 1959.

Cette information est toutefois démentie par *The Winnipeg Tribune*, dans son édition du 9 septembre 1959, qui affirme que la découverte des inversés a été communiquée à la presse le 9 septembre par Kasimir Bileski, de Winnipeg.

Il semble que Mme Mildred Mason, âgée de 20 ans [en 1959], sténographe à Winnipeg, a été la première personne à avoir remarqué l'erreur d'impression des timbres canadiens commémorant l'inauguration de la Voie maritime.



Timbre renversé.

Mme Mason travaillait pour la chaîne de salles de cinéma Rottstein.

L'apparition de ces « inversés » se produisit, semble-t-il, à quatre endroits du territoire canadien⁸⁹⁸: Ottawa (Ontario), Peterborough (Ontario), Picton (Ontario) et Winnipeg (Manitoba). Plus tard, s'ajoutera la ville de Joliette (Québec).

Après une enquête minutieuse effectuée par les Postes canadiennes et basée sur plusieurs rapports⁸⁹⁹, le ministère fut convaincu que, outre la quantité vendue à ces endroits précis, il n'y en avait qu'un très petit nombre encore en circulation⁹⁰⁰.

2) le nombre d'erreurs

En se fiant sur les affirmations faites par le ministère dans son communiqué du 7 octobre 1959, il y aurait environ trois cents exemplaires⁹⁰¹ qui ont probablement atteint les usagers.

En partant de ce chiffre avancé par les Postes, le ministère admit un tirage de 600 exemplaires⁹⁰² ayant inversion⁹⁰³.

Si nous nous reportons au procédé d'impression des timbres-poste utilisé à la Canadian Bank Note, chaque feuille comportait 200 figurines. Nous devons par conséquent conclure qu'il y a eu au moins trois feuilles comportant l'anomalie⁹⁰⁴.

Ce qui signifie concrètement qu'après le découpage des feuilles, on a obtenu exactement douze feuillets comportant cinquante exemplaires de cette variété qui ont été livrés aux dépôts pour la vente postale.

Toutefois, nous pouvons poser un point d'interrogation sur le chiffre avancé par le ministère des Postes, compte tenu du nombre élevé d'exemplaires isolés et de blocs qui apparaissent régulièrement dans les ventes aux enchères tant nationales qu'internationales !

À moins qu'il y ait une grande circulation de ces timbres-poste inversés entre les divers propriétaires et les philatélistes qui les convoitent...

3) la responsabilité

Le ministre des Postes, William Hamilton, considère que la responsabilité première de cette erreur d'impression incombe à la Canadian Bank Note⁹¹⁵ qui est un atelier

d'impression très bien connu⁹⁰⁶ et doit faire les vérifications nécessaires⁹⁰⁷.

Ces étapes de vérification, qui doivent être réalisées par la compagnie chargée de cette impression, semble-t-il, ont été mal faites puisque des feuilles avec impression erronée ont réussi à franchir les portes de l'imprimerie.

Le ministère ne peut encourir aucune responsabilité, puisque c'est la Canadian Bank Note Company Ltd qui effectuait les livraisons aux divers dépôts⁹⁰⁸ de timbres-poste situés sur le territoire canadien.

4) la situation technique

La seule explication technique possible d'une telle erreur d'impression repose dans l'utilisation de deux couleurs⁹⁰⁹ pour le tirage de cette vignette postale.

Quand la Canadian Bank Note réalisait cette vignette postale, elle procédait en deux étapes⁹¹⁰: elle imprimait probablement la vignette centrale dans un premier temps (soit la couleur bleue), puis le lettrage par la suite (la couleur rouge).

C'est au cours de la première phase d'impression qu'au moins trois feuilles ont dû être tournées à l'envers (de quelle façon, nous l'ignorons toujours) avant de subir la seconde phase d'impression (soit la couleur rouge).

Le nouveau programme de timbres-poste canadiens, selon les dires du ministre Hamilton (toujours dans le même communiqué), envisage d'en produire de plus en plus en deux couleurs⁹¹¹ comme ce fut le cas pour le timbre-poste consacré à la voie maritime du Saint-Laurent. Voilà ce qui peut expliquer sommairement l'existence de telles erreurs, comme l'a montré l'exemple des autres pays⁹¹².

Concrètement on n'envisage plus de telles erreurs⁹¹³ d'impression à cause de nouvelles techniques mises en vigueur à la Canadian Bank Note après le fiasco de cette émission⁹¹⁴.

B) Recouvrement

Il n'a pas été facile pour le ministère des Postes canadiennes de recouvrer les feuillets comportant cette erreur d'impression.

1) problème de départ

Tout d'abord il n'y a aucun moyen technique ou administratif pour déterminer exactement le nombre d'inversés qui sont entrés en possession des usagers.

C'est pourquoi quand on parle de chiffres précis⁹¹⁵, il faut toujours être très circonspect et les replacer dans leur véritable cadre... qui est l'inconnu !

2) les pièces reprises

Le communiqué du 7 octobre 1959 mentionne que la moitié des feuillets existants ont été récupérés dans les stocks philatéliques avant leur mise en vente⁹¹⁶.

Ce qui signifie concrètement, si l'on se fie aux chiffres avancés par le ministère, que six feuillets ou trois cents

exemplaires comportant l'erreur ont été récupérés par l'administration.

3) ce qui reste dans le marché

Par une simple opération mathématique, nous pouvons conclure qu'il reste exactement six feuillets ou trois cents exemplaires dans les mains du public⁹¹⁷.

De plus, il faut ajouter qu'on n'a pas encore retracé deux feuillets qui peut-être n'ont pas été découverts (première hypothèse), qui ont pu être tout simplement utilisés sans être remarqués par le public (deuxième hypothèse) ou qui n'ont pas été notés (troisième hypothèse). Nous nageons dans l'ignorance...

Concrètement il devrait en rester deux cents exemplaires en circulation, qui, par conséquent, pourraient apparaître sur le marché philatélique.

C) Les pièces conservées au ministère

Abordons maintenant un autre aspect plus délicat: qu'a fait le ministère des Postes des exemplaires qui lui ont été retournés ?

1) les pièces retournées

Rappelons brièvement l'affirmation faite par le ministère concernant le retour des exemplaires erronés: il en a récupéré six feuillets ou trois cents exemplaires⁹¹⁸.

Ce qui constitue approximativement la moitié du tirage présumé des exemplaires comportant l'erreur, si nous acceptons les chiffres avancés par le ministère.

2) disposition

D'après les informations que nous avons pu glaner ici et là au cours de longues années d'expérience philatélique, voici ce qui nous semble le plus vraisemblable quant à la disposition des variétés de cette émission.

(a) collection royale

Selon la suggestion faite par l'encanteur torontois J.N. Sissons⁹¹⁹ le 21 septembre 1959, il est proposé qu'un feuillet complet soit offert à la collection royale⁹²⁰.

On a cru longtemps qu'un envoi avait été fait à la collection royale, mais aujourd'hui cette affirmation est mise en doute, puisque l'ancien conservateur de la collection royale affirme qu'il n'en a jamais vu un exemplaire.

Mais si c'était le cas, quel était le nombre d'exemplaires acheminés à la collection royale? Voilà une autre question non encore résolue au moment de la rédaction de cette recherche.

Selon certains, il s'agirait d'un feuillet complet comportant cinquante exemplaires; d'après certaines autres personnes, on a fait parvenir seulement une demi-feuille ou vingt-cinq exemplaires.

(b) collection ministérielle

Toujours selon le même communiqué, le ministère indique qu'il en gardé une feuille complète pour fins d'exposition dans la collection nationale⁹²¹.

Il semble que ce feuillet de cinquante exemplaires ait été découpé en deux grands blocs comportant chacun vingt-cinq timbres.

Le ministère a procédé à ce découpage pour faciliter la présentation philatélique de ces pièces soit dans la collection nationale, soit lors d'exposition philatéliques nationales ou internationales.

(c) un autre feuille

Le ministère des Postes a conservé aussi un autre feuillet complet de cinquante exemplaires⁹²².

Les pièces contenues dans le dossier des archives relativement à ce timbre-poste nous indiquent que le ministère en conservait cent exemplaires: soit un feuillet complet et deux blocs de vingt-cinq exemplaires au début des années 60⁹²³.

Cinq ans plus tard, on se pose toujours la même question «que faut-il faire de ces pièces qui sont au nombre de cent exemplaires ?»⁹²⁴

Le ministère a donc décidé d'envoyer aux archives nationales du Canada soixantequinze exemplaires (un feuillet complet et un bloc de vingt-cinq exemplaires) qui ont été bien reçus par l'archiviste du Dominion et bibliothécaire national, le Dr W. Kaye Lamb, en date du 4 février 1966⁹²⁵.

Jugeant qu'il s'agissait là d'un dépôt trop délicat à garder, le Dr W. Kaye Lamb a remis à la Banque du Canada les soixantequinze exemplaires quelques jours plus tard⁹²⁶.

(d) les autres feuillets

Quant aux autres feuillets (dont le nombre varie autour du chiffre trois), ils ont été probablement détruits par le ministère des Postes⁹²⁷.

Cela a été confirmé par monsieur J.R. Carpenter, chef du Service des timbres-poste, qui a indiqué qu'il existait un certificat de destruction fait en plusieurs exemplaires⁹²⁸.

Toutefois, monsieur William R. Eyre a exigé qu'on fasse une enquête pour en retrouver des copies, en date du 10 mars 1969⁹²⁹. Il n'a pas été possible d'en retrouver une seule copie⁹³⁰!

Devant une telle situation, nous croyons probablement qu'ils ont été détruits, mais cela n'est pas absolument sûr à cause de l'absence de documents écrits !

D) La situation actuelle

Bien des événements se sont passés depuis une trentaine d'années, ce qui ne simplifie aucunement la recherche sur cette variété spectaculaire.

1) la collection du ministère

Le ministère exposait parfois le demi-feuillet qu'il possédait lors de petites ou de grandes rencontres philatéliques⁹³¹.

Malgré d'infinies précautions, des voleurs réussirent à s'emparer du demi-feuillet exposé au Salon de la Philatélie 1980 qui se tenait au complexe Desjardins à Montréal, dans la nuit du 5 au 6 février⁹³².

L'enquête policière n'a jamais pu résoudre ce méfait, et maintenant on considère perdu ce grand bloc de vingt-cinq exemplaires de cette variété.

2) les autres pièces du ministère

Quant aux autres exemplaires (soit 75 exemplaires), ils doivent être toujours dans la voûte de la Banque du Canada.

Parce que les directeurs de la Banque du Canada étaient des amis personnels⁹³³, le docteur Lamb n'a eu aucun mal à les persuader d'en prendre charge⁹³⁴.

Messieurs Rasminsky et Beattie, de la Banque du Canada, étant des amis du docteur Lamb, celui-ci n'eut aucun mal à les persuader de prendre les timbres qu'il leur apporta au début de février 1966.

3) le public

Comme nous l'avons indiqué précédemment, il y a plusieurs exemplaires qui circulent annuellement dans la plupart des grandes maisons d'encan du Canada ou de l'étranger.

Ces exemplaires se détaillent chacun entre 15 000 et 20 000 dollars à l'état neuf et la moitié s'ils ont servi au courrier. Ils trouvent évidemment preneurs à bon prix grâce aux collectionneurs qui les recherchent avidement.

D'un autre côté, il semble qu'il existe sept plis⁹³⁵ portant un exemplaire de cette variété d'impression de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Finalement nous avons vu personnellement chez un particulier une feuille complète de ce timbre comportant l'erreur mais, heureusement, il s'agissait de faux pour amuser la galerie... !

E) Nouvelles mesures de sécurité

Le ministre des Postes, William Hamilton avait déclaré que l'institution chargée de l'impression avait pris de nouvelles mesures techniques⁹³⁶ qu'il avait qualifié d'ingénieuses pour éviter la répétition de ce genre de problème⁹³⁷.

Monsieur Yves Baril nous en parlé brièvement lors de sa visite du 13 décembre 1985 à la bibliothèque de Boucherville: «La CBNC traçait un grand "X" sur la rame de papier gommé imprimé. S'il y avait un problème, on pouvait s'en rendre compte immédiatement à cause des traits indiqués sur la rame de papier initiale qui n'étaient pas situés exactement comme au début de l'impression»⁹³⁸.

Nous devons croire que ce système a été très efficace puisqu'il n'y a pas eu d'autres impressions erronées parmi les timbres-poste bicolores produits par la Canadian Bank Note.

F) Conclusions

Tout cela pour dire qu'il s'agit là d'une histoire pas-

sionnante qui comporte encore plusieurs énigmes non résolues jusqu'à maintenant, ce qui ajoute du piquant à la présente étude; qu'il s'agit également de l'émission qui renferme la variété d'impression la plus spectaculaire de la philatélie canadienne contemporaine; qu'elle a eu des conséquences importantes sur les mesures de sécurité prises à la Canadian Bank Note.

ÉPILOGUE

Au terme d'une longue étude nécessitée fondamentalement par sa complexité et les développements ultérieurs qu'elle a suscités, nous pouvons tirer bien des leçons de l'émission conjointe sur la voie maritime du Saint-Laurent.

Premièrement, il n'est pas facile du tout pour deux administrations postales étrangères de réaliser une émission conjointe: entre les idées de départ (26 juillet 1957) et sa réalisation finale (26 juin 1959), il s'est écoulé de nombreux événements qui ont pu transformer radicalement la production d'une émission conjointe. Vingt-cinq ans plus tard, en 1984, ce sera la même situation entre le Canada et la France.

Deuxièmement, la mention faite dans la notice philatélique (P.S. 14) relatif au présent timbre-poste indique qu'il s'agit d'une œuvre commune de cinq artistes (trois Américains et deux Canadiens). Ce qui ne rend pas justice à l'apport original de nos artistes canadiens : A.L. Pollock (qui a conçu le projet d'ensemble), et Gerald Trottier (qui l'a repris et a produit le lettrage pour les deux versions).

Troisièmement, cette émission a dû donner des maux de tête tant aux deux dirigeants des Postes canadiennes (William Hamilton et son sous-ministre) qu'à leurs subordonnés directs (J.A. MacDonald et J.R. Carpenter). Il fallu trois ans et une multitude de tentatives avant d'aboutir finalement à une réalisation conjointe qui fut ultimement légèrement différente dans ses deux versions.

Malgré toutes ces difficultés et aléas, l'émission commémorative de la voie maritime du Saint-Laurent fut saluée dans les deux pays comme le reflet de la collaboration internationale à son meilleur.

Nous espérons qu'une telle étude permettra à d'autres chercheurs, partageant la même passion pour la philatélie, de perfectionner encore les connaissances de cette émission fascinante, grâce à leurs commentaires et à leurs propres recherches.

NOTES

(Voie Maritime du Saint-Laurent)

I - PRÉLIMINAIRES

- (1) Il suffit de consulter un historique de la Voie maritime du Saint-Laurent pour s'en rendre compte.
- (2) Note de L.J. Mills (en date du 29 juin 1956) au surintendant du Service des timbres-poste.
- (3) Ibidem: «I would think there is a very strong possibility» (premier paragraphe).
- (4) Ibidem: «The time for the completion of this great project is approaching» (deuxième paragraphe).
- (5) Ibidem: «and it is not too early for us to start thinking about the stamp design for such an occasion.» (deuxième paragraphe).
- (6) Le Service des timbres-poste a reçu cette note en date du 29 juin 1956: le tampon du destinataire a été imprimé à l'encre en haut à la droite de la note.
- (7) Annotation manuscrite, en date du 4 juillet suivant, sur la note citée en note 2: «Mr. Mills (show) the Pollock's construction industry design to show DPMG».
- (8) Ibidem: «... thought this design would be most appropriate» (troisième paragraphe).
- (9) Ibidem: «if one of the elements of the blueprint... were changed to a power plant» (troisième paragraphe).
- (10) Ibidem: «If Q.E. must to open the Seaway» (troisième paragraphe).
- (11) Ibidem: «than another stamp will be issued» (troisième paragraphe).
- (12) Ibidem: «with her portrait» (troisième paragraphe).
- (13) Se référer à la note 7.
- (14) Signature par J.R.C (Carpenter) et date du 4-7-56.
- (15) Note de J.R. Carpenter (en date du 24 octobre 1956) pour les archives relative à une discussion avec le sous-ministre des Postes concernant le dessin de certains timbres-poste: «the Director of Financial Services discussed... elements of the St. Lawrence Seaway with the Deputy on the 22nd October» (premier paragraphe).
- (16) Ibidem: «The Deputy agreed with the design in principle» (premier paragraphe).
- (17) Ibidem: «with the design» (premier paragraphe).
- (18) Ibidem: «but did not like the position of the word Canada» (premier paragraphe).
- (19) Ibidem: «thought it should possibly be across the bottom» (premier paragraphe).
- (20) Ibidem: «across the bottom» (premier paragraphe).
- (21) Ibidem: «He thought the boat was poor» (premier paragraphe).
- (22) Ibidem: «In further discussion of this design with the Director» (deuxième paragraphe).
- (23) Ibidem: «it was considered that possibly the Crown was too large and elaborate» (premier paragraphe).
- (24) Ibidem: «should be stylized as in British stamps» (premier paragraphe).
- (25) Ibidem: «and that the stylized waves at the bottom could be removed» (premier paragraphe).
- (26) Ibidem: «and have water flowing through the gates of the hydro plant» (premier paragraphe).
- (27) Note manuscrite de J.R. Carpenter (en date du 31 octobre 1956) à J.A. MacDonald: «This construction design has been purchased» (premier paragraphe).
- (28) Ibidem: «on authority of DPMG» (premier paragraphe).
- (29) Ibidem: «with some modification» to the elements on the blue print» (premier paragraphe).
- (30) Ibidem: «Introduce a hydro dam, transmission towers, dock, etc.» (premier paragraphe).
- (31) Ibidem: «This is forwarded to obtain tentative approval to issue a separate portrait of Queen Elizabeth and this design at same time for Seaway opening» (deuxième paragraphe).
- (32) Note de J.R. Carpenter (en date du 7 novembre 1956) pour les archives: «On the 6th November, Mr. MacDonald showed to the DPMG» (premier paragraphe).
- (33) Ibidem: «The Deputy also agreed that a design similar to Pollock's construction» (troisième paragraphe).
- (34) Ibidem: «which has been purchased, would be suitable» (troisième paragraphe).
- (35) Ibidem: «The design could be redone by Pollock» (troisième paragraphe).
- (36) Ibidem: «to include in the blue print a hydro spillway, a transmission tower, a bridge, and other structures, a transformer, etc.» (troisième paragraphe).
- (37) Ibidem: «peculiar to Seaway construction» (troisième paragraphe).
- (38) Ibidem: «It was also suggested that possibly a ship could be introduced at the right of the design» (troisième paragraphe).
- (39) Ibidem: «to show the transition from blue print to digger» (troisième paragraphe).
- (40) Ibidem: «and engineers transit to the use of the canal by a boat» (troisième paragraphe).
- (41) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 13 novembre 1956) à A.L. Pollock.
- (42) Ibidem: «we would also like to have available a stamp to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway» (deuxième paragraphe, page 2).
- (43) Ibidem: «Enclosed is a photograph of the construction industry design we purchased from you many months ago. In our opinion this form of design, with modifications, could be used for the Seaway» (deuxième paragraphe, page 2).
- (44) Ibidem: «we purchased from you many months ago» (deuxième paragraphe, page 2).
- (45) Ibidem: «In our opinion this form of design, with modifications, could be used for the Seaway» (deuxième paragraphe, page 2).
- (46) Ibidem: «We would appreciate your redesigning a stamp for the Seaway» (deuxième paragraphe, page 2).
- (47) Ibidem: «and, as a suggestion, include in the blueprint on the left, structures that are peculiar to the Seaway, a spillway, transmission tower, transformer, bridge, etc.» (deuxième paragraphe, page 2).
- (48) Conclusion logique des suggestions faites par J.A. MacDonald à l'artiste.
- (49) Ibidem: «then possibly to the right there could be introduced a representation of a steamship.» (deuxième paragraphe, page 2).
- (50) Ibidem: «This will show the transition from the blueprint to the symbols of Seaway construction in the center» (deuxième paragraphe, page 2).
- (51) Ibidem: «to the end results, a steamship in the Seaway» (deuxième paragraphe, page 2).

- (52) J.A. MacDonald reprend, mot à mot, les suggestions faites par le sous-ministre des Postes, W.J. Turnbull, en date du 6 novembre précédent.
- (53) Lettre de Charles Gavvie (en date du 27 décembre 1956) à Walter J. Turnbull.
- (54) Ibidem: «to consider the possibility of a stamp issue» (premier paragraphe).
- (55) Ibidem: «to commemorate the opening of the Seaway in the spring of 1959.» (premier paragraphe).
- (56) Cf. note 53.
- (57) Ibidem.
- (58) Ibidem: «It has been suggested to me» (premier paragraphe).
- (59) Cf. les premiers mots de la lettre citée en note 53: «Dear Walter».
- (60) Ibidem: «If you agree with this suggestion» (deuxième paragraphe).
- (61) Ibidem: «I should appreciate it if you would have your people communicate with Mr. P.E.R. Malcom, our Director of Administration» (deuxième paragraphe).
- (62) Ibidem: «who will be only too glad to provide them with such information or co-operation as we can give it» (deuxième paragraphe).
- (63) Lettre de Walter J. Turnbull (en date du 3 janvier 1957) à Charles Gavvie: «I was pleased to received your letter of the 27th December» (premier paragraphe).
- (64) Ibidem: «and to learn of the interest of the Seaway Authority in the issue in 1959 of a special postage stamp to commemorate the opening of the Seaway.» (premier paragraphe).
- (65) Ibidem: «I am pleased to inform you that this Department also considered this subject as suitable for the issue of a special postage stamp» (deuxième paragraphe).
- (66) Ibidem: «and some development work has been done» (deuxième paragraphe).
- (67) Ibidem: «I suggest that your Mr. P.E.R. Malcom communicate with Mr. J.A. MacDonald, the Director of Financial Services of this Department... who will be very pleased to discuss this matter in detail» (deuxième paragraphe).
- (68) Nous en avons dénombré officiellement trois, mais il y en a eu peut-être d'autres informelles.
- (69) Notes de J.R. Carpenter (en date du 15 janvier 1957) pour les archives: «on the 15th January» (premier paragraphe).
- (70) Ibidem: «Mr. P. Malcom, Administrative Officer of the St. Lawrence Seaway Authority, visited the Director of Financial Services» (premier paragraphe).
- (71) Ibidem: «It was learned that the targets for opening the Seaway» (deuxième paragraphe).
- (72) Ibidem: «will be the opening of navigation which can be at anytime from the 8th to the end of April, 1959» (deuxième paragraphe).
- (73) Ibidem: «There will be a strong probability that Queen Elizabeth will be asked to formally open the Seaway» (deuxième paragraphe).
- (74) Ibidem: «but this will occur sometime after the actual opening, when wheater is more suitable» (deuxième paragraphe).
- (75) Ibidem: «Mr. Malcom left some illustrated material on the Seaway» (deuxième paragraphe).
- (76) Ibidem: «and suggested that Mr. Raymond Beriault, Secretariat of the Seaway», be consulted» (deuxième paragraphe).
- (77) Ibidem: «regarding the most desirable approach to this subject» (deuxième paragraphe).
- (78) Ibidem: «Mr. Malcolm was shown the work developed by the Post Office to date on a stamp portraying H.M. Queen Elizabeth from the Annigoni portrait and also the Pollock design on contruction» (troisième paragraphe).
- (79) Ibidem: «The Director of Financial Services suggested that possibly this was an occasion upon which the Post Office Department can splurge on a set of six stamps, 1¢ to 6¢ inclusive, as was done for the Tercentenary of Quebec in 1908» (troisième paragraphe).
- (80) Ibidem: «It was suggested that possibly three stamps could be issued on the actual opening of the Seaway» (troisième paragraphe).
- (81) Ibidem: «and an additonal three, with a portrait of Elizabeth, on the formal opening.» (troisième paragraphe).
- (82) Ibidem: «It was mentioned that the significant features of the Seaway» (premier paragraphe, page 2).
- (83) Ibidem: «that it is for a combined Hydro-power and navigation purposes and that Canada contributed much to the feasibility of the Seaway in earlier decades, particularly by the construction of the Welland Canal» (premier paragraphe, page 2).
- (84) Ibidem: «It was also significant that would control portions of the Seaway by means of the Welland Canal and also by means of that section of the river east of the international boudary at Cornwall» (premier paragraphe, page 2).
- (85) Ibidem: «The most important canal project is around the Montreal area, the La Prairie Basin - Lake St. Louis section» (premier paragraphe, page 2).
- (86) Lettre de P.E.R. Malcom (en date du 16 janvier 1957) à J.A. MacDonald.
- (87) Ibidem: «Further to our meeting of Tuesday, January 15th, I have spoken to Mr. Bérault regarding a further discussion» (premier paragraphe).
- (88) Ibidem: «and, if convenient to you, I would suggest that you and Mr. Carpenter join us for lunch on Wednesday, January 23rd» (premier paragraphe).
- (89) Note de J.A. MacDonald (en date du 24 janvier 1957) au sous-ministre des Postes.
- (90) Outre les deux directeurs du ministère des Postes habituels (mm. J.A. MacDonald et J.R. Carpenter), il y aura mm. Malcom et Bérault de la Voie maritime du Saint-Laurent.
- (91) Note citée en note 89: «Mr. Beriault rather favoured a nationwide competition among the best artists» (deuxième paragraphe).
- (92) Ibidem: «with the Seaway putting up the prize money» (deuxième paragraphe).
- (93) Ibidem: «As an alternative, also with the object of obtaining artwork for the Seaway, and encouraging the interests of artists in this project, he taught that possibly ten or fifteen artists could be commissioned to design Seaway subjects» (deuxième paragraphe).
- (94) Ibidem: «Mr. Beriault mentioned a Mr. Bray who is employed with a commercial engraving firm in Montreal and who has done artwork over the past many months for the Seaway Authority» (troisième paragraphe).
- (95) Ibidem: «There was complete agreement that there should be a postage stamp to commemorate Queen Elizabeth's visit» (quatrième paragraphe).
- (96) Ibidem: «if this should occur» (quatrième paragraphe).

- (97) Ibidem: «Mr. Beriault suggested that a stamp emphasize the distance of navigation, possibly in map form» (quatrième paragraphe).
- (98) Ibidem: «from the mouth of the river to the head of the lakes» (premier paragraphe, page 2).
- (99) Ibidem: «Another stamp should emphasize the industrial growth that will develop from the Seaway» (premier paragraphe, page 2).
- (100) Ibidem: A third stamp should emphasize the hydro power aspects of the project» (premier paragraphe, page 2).
- (101) Ibidem: «the desirability or otherwise of indicating joint participation in Seaway construction between the U.S. and Canada» (deuxième paragraphe, page 2).
- (102) Ibidem: «Mr. Beriault intends to discuss with the President of the Seaway, the Honourable Lionel Chevrier» (deuxième paragraphe, page 2).
- (103) Ibidem: «He suggested showing the Queen and the President of the United States together on one stamp» (troisième paragraphe, page 2).
- (104) Ibidem: «The Post Office Department's lack of enthusiasm for competition» (deuxième paragraphe, page 1).
- (105) Conclusion logique qui apparaît dans le paragraphe suivant.
- (106) Ibidem: «The opinion was expressed by the Post Office representatives that the Department would pay up to \$175.00 for sketches designs of a Seaway stamp and pay a minimum total of \$300.00 if the designs were finally accepted for reproduction on stamps» (troisième paragraphe, page 2).
- (107) Ibidem: «The question of depicting joint participation is one which I personally would discourage because the Seaway is so predominantly Canadian» (quatrième paragraphe, page 2).
- (108) Note de J.R. Carpenter (en date du 30 janvier 1957) pour les archives du ministère : «At the request of Mr. Beriault, he was at my office on the 29th January» (premier paragraphe).
- (109) Comme c'était la coutume lors d'une première rencontre, entre un artiste et le ministère des Postes.
- (110) Ibidem: «and he has agreed to submit sketches» (premier paragraphe).
- (111) Ibidem: «of a stamp showing the extent of the Seaway from the Head of the Lakes to the mouth» (deuxième paragraphe).
- (112) Ibidem: «Mr. Hay was told of the essentials of the stamp, the word "Canada", 5¢, Postes-Postage» (deuxième paragraphe).
- (113) Ibidem: «At Mr. Beriault's suggestion he thought he would try and add the bilingual title» (deuxième paragraphe).
- (114) Ibidem: «around the border "The St. Lawrence Seaway"» (deuxième paragraphe).
- (115) Ibidem: «It was considered desirable that the map illustrated on the attached cover be tilted southwards to remove a part of the U.S.» (troisième paragraphe).
- (116) Ibidem: «and include more of Canada, Ontario and Quebec, possibly up to James Bay» (troisième paragraphe).
- (117) Ibidem: «The possibility of printing the stamp on coloured stock with another colour of ink was discussed with Mr. Hay» (troisième paragraphe).
- (118) Ibidem: «and he thought that he believed one colour on white stock would be more effective» (troisième paragraphe).
- (119) Voir la note 101.
- (120) Cf. sa note datée du 24 janvier 1957 et adressée au sous-ministre des Postes (dernier paragraphe).
- (121) Puisqu'il réclamera officiellement une émission conjointe un an plus tard!
- (122) Article intitulé «Cantonian Scores "Philatelic First"» et paru dans le Canton (Ohio) Repository, dimanche le 12 juillet 1959.
- (123) Ibidem: «In the fall of 1954 he had the idea for a stamp commemorating the seaway» (cinquième paragraphe, première colonne).
- (124) Ibidem: «which he regards as the greatest peacetime international project ever carried out» (cinquième paragraphe, première colonne).
- (125) Ibidem: «He discussed the idea with U.S. Rep. Frank T. Bow [R-Canton]» (sixième paragraphe, première colonne).
- (127) Ibidem: «stating he would like to go on record with the suggestion that such a stamp be issued when appropriate time arrived» (sixième paragraphe, première colonne).
- (128) Ibidem: «Mr. Bow passed along the letter to the Post Office Department and received an acknowledgement from Assistant Postmaster» (septième paragraphe, deuxième colonne).
- (129) Ibidem: «Although the Post Office does not give recognition for suggestions for commemorative stamps» (troisième paragraphe, deuxième colonne).
- (130) Et il en recevra une preuve officielle: «Mr. Merriman has received a sheet of the Seaway stamps autographed by Postmaster General Arthur E. Summerfield» (troisième paragraphe, deuxième colonne).
- (131) Le 26 juillet 1958.
- (132) Lettre de Arthur E. Summerfield (en date du 26 juillet 1957) à Hugues Lapointe.
- (133) Ibidem: «I believe that we could appropriately commemorate this occasion by the joint issuance of a postage stamp in each country» (deuxième paragraphe).
- (134) Ibidem: «In 1959 the completion of the St. Lawrence Seaway will bring the shipping lanes of world commerce to the heartland of Canada and the United States» (premier paragraphe).
- (135) Ibidem: «Since this development is of such significance to the economy and welfare of both nations» (deuxième paragraphe).
- (136) Voir la note 133.
- (137) Ibidem: «could develop a common design for these stamps that should have wide popular appeal» (troisième paragraphe).
- (138) Ibidem: «Artists of Canada and the United States, working together» (troisième paragraphe).
- (139) Ibidem: «Denomination and other official requirements would, of course, be determined by the postal authorities in each country» (troisième paragraphe).
- (140) Ibidem: «I would appreciate having your views on this proposal» (quatrième paragraphe).
- (141) Lettre de William Hamilton (en date du 31 juillet 1957) à Arthur E. Summerfield.
- (142) Ibidem: «I appreciate your suggestion» (premier paragraphe).
- (143) Ibidem: «that Canada and the United States issue postage stamps showing the same design, to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway in 1959» (premier paragraphe).

- (144) Ibidem: «The development of the St. Lawrence Seaway is outstanding evidence of the co-operation between our two nations» (deuxième paragraphe).
- (145) Ibidem: «and I would favor development of one issue» (deuxième paragraphe).
- (146) Ibidem: «of similarly designed postage stamps to commemorate this event» (deuxième paragraphe).

II - UNE ÉMISSION CONJOINTE

- (147) Ibidem: «The design is the work of A.L. Pollock» (quatrième paragraphe).
- (148) Ibidem: «In addition, the Department has for review a design symbolizing the opening of the interior of the continent to the world's ships» (quatrième paragraphe).
- (149) Ibidem: «As a starting point on the development of a joint issue stamp I suggest that you may wish to review this design» (cinquième paragraphe).
- (150) Ibidem: «If to be used as the basic theme» (cinquième paragraphe).
- (151) Ibidem: «this particular sketch would require considerable alterations» (cinquième paragraphe).
- (152) Ibidem: «However, we have no fixed views» (sixième paragraphe).
- (153) Ibidem: «and I will welcome any alternative proposal» (sixième paragraphe).
- (154) Ibidem: «You may be aware that it is our hope that Her Majesty, Queen Elizabeth, will attend the formal ceremonies. It is planned to issue a postage stamp for this occasion portraying the Queen» (troisième paragraphe).
- (155) Ibidem: «In addition to these two commemorative stamps, we have planned a third featuring the electrical power phase of the development» (premier paragraphe, page 2).
- (156) Ibidem: «but I believe the seaway feature would be a more appropriate subject for a joint issue stamp» (premier paragraphe, page 2).
- (157) Ibidem: «It is our experience that large size postage stamps meet with considerable buyer resistance» (deuxième paragraphe, page 2).
- (158) Ibidem: «For the stamp design enclosed it is planned to issue it in small size, horizontal format, measuring approximately one inch by thirteen-sixteenth inches» (deuxième paragraphe, page 2).
- (159) Ibidem: «We would print by the engraving process ... in only one colour» (deuxième paragraphe, page 2).
- (160) Ibidem: «unless the ultimate design could be adapted to a two run process to obtain a second color» (deuxième paragraphe, page 2).
- (161) Ibidem: «A colored paper stock could be considered» (deuxième paragraphe, page 2).
- (162) Lettre de Arthur E. Summerfield (en date du 18 avril 1958) à William Hamilton: «I was very interested to note that you now have an Advisory Committee» (premier paragraphe).
- (163) Ibidem: «similar to the Citizens' Stamp Advisory Committee» (premier paragraphe).
- (164) Ibidem: «we established in March, 1957» (premier paragraphe).
- (165) Ibidem: «I believe a meeting between the representatives of our two Committees» (troisième paragraphe).
- (166) Ibidem: «would help in the preparation of a basic stamp design suitable to both our nations» (troisième paragraphe).
- (167) Ibidem: «If you agree, would you be good enough to suggest a suitable date» (troisième paragraphe).
- (168) Ibidem: «and place for this meeting» (troisième paragraphe).
- (169) Lettre de W.C. McEachern (en date du 30 avril 1958) à Arthur E. Summerfield: «In the absence of the Honourable William Hamilton, Postmaster General» (premier paragraphe).
- (170) Lettre de William Hamilton (en date du 22 mai 1958) à Arthur E. Summerfield.
- (171) Lettre citée en note 169: «I wish to acknowledge receipt of your letter of the 18th April» (premier paragraphe).
- (172) Note de W.C. McEachern (en date du 30 avril 1958) au ministre des Postes.
- (173) Note cité en note 172 (premier et deuxième paragraphes).
- (174) Ibidem: mm.J.A. MacDonald, J.R. Carpenter, D.M. Coolican et A.L. Pollock (troisième paragraphe).
- (175) Ibidem: «In the reply I suggest that we invite the United States representatives to Ottawa for the meeting» (quatrième paragraphe).
- (176) Lettre citée en note 170.
- (177) Ibidem: «We are still engaged in the process of selecting an advisor committee on stamp design» (deuxième paragraphe).
- (178) Ibidem: «it is a delicate matter» (deuxième paragraphe).
- (179) Ibidem: «I would also hesitate to give such a committee, as their first assignment, the job of working out a joint issue» (deuxième paragraphe).
- (180) Ibidem: «because it will take time them a little time to get general experience on stamp design and production and the attendant problems;» (deuxième paragraphe).
- (181) Ibidem: «On the other hand I remain completely in favour of the joint effort» (troisième paragraphe).
- (182) Ibidem: «and it seems to me that we could produce a Canadian team composed of our...» (troisième paragraphe).
- (183) Ibidem: «This group could arrange to meet almost any time that we suggest, but as a starting point I would suggest the 17th of June» (quatrième paragraphe).
- (185) Lettre de L Rohe Walter (en date du 29 mai 1958) à William Hamilton: «We appreciate very much your May 22nd letter» (premier paragraphe).
- (186) Ibidem: «I am today writing the artist members of our Citizens' Stamp Advisory Committee» (deuxième paragraphe).
- (187) Ibidem: «to ascertain when they will be available for a conference with your representatives» (deuxième paragraphe).
- (188) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 18 juin 1958) à William Hamilton: «Confirming my telephone conversation with Mr. Frank Shearer of your office this afternoon» (premier paragraphe).
- (189) Ibidem: «a group representing our Citizens' Stamp Advisory Committee will be in Ottawa on Thursday, July 10th»(premier paragraphe).
- (190) Ibidem: «to discuss with your organization the issuance of a joint stamp commemorating the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (191) Note de G.A.Boyle (en date du 16 juillet 1958) au ministre des Postes.
- (192) Lettre manuscrite de Gerald Trottier (en date du 13 juillet 1958) à J.R. Carpenter.

- (193) Lettre d'Arthur E. Summerfield (en date du 16 juillet 1958) à William Hamilton.
- (194) Note de G.A. Boyle (en date du 30 juillet 1958) au ministre des Postes.
- (195) Se référer à la note 191.
- (196) Nous retrouvons dans cette première note tous les éléments qui serviront à établir le compte-rendu détaillé de cette première réunion. D'ailleurs nous retrouverons la confirmation de ces éléments dans la seconde note signée par G.A. Boyle deux semaines plus tard.
- (197) Note citée en note 191: «Opening remarks were made by Postmaster General and the Deputy Postmaster General of Canada and the Special Assistant to the Postmaster General, United States» (premier paragraphe).
- (198) Ibidem: «Mr. Carpenter followed with a brief history of the considerations of the Canadian Post Office Department of the question of stamps to be printed to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway early in 1959» (deuxième paragraphe).
- (199) Ibidem: «Mr. Carpenter mentioned that the Department planned to issue one stamp portraying H.M. Queen Elizabeth, who will participate in the opening ceremonies, a second stamp featuring the Hydro Electric phase and the third stamp featuring the Seaway phase» (deuxième paragraphe).
- (200) Monsieur L. Rohe Walter deviendra le principal interlocuteur américain dans cette émission conjointe.
- (201) Note citée en note 191: «this matter had been discussed with the Seaway authority of the U.S. Government» (troisième paragraphe).
- (202) Ibidem: «and it was their opinion that the most significant feature of the Seaway was the opening of a continent, occupied by two great nations, to ocean shipping» (troisième paragraphe).
- (203) Note de G.A. Boyle (en date du 30 juillet 1958) au ministre des Postes: «He also stated that the interest in the Hydro development would be regional in character, being confined to Quebec, Ontario and New York State» (troisième paragraphe, page 2).
- (204) À cause de son caractère régional limité.
- (205) Note citée en note 191: «The Hydro phase was important to Quebec, Ontario and New York State» (troisième paragraphe).
- (206) Ibidem: «Mr. Malcom of the Canadian Seaway Authority concurred» (troisième paragraphe).
- (207) Ibidem: «with the opinion that the Seaway in itself was more significant than the Hydro phase» (troisième paragraphe).
- (208) Note citée en note 203: «and invite criticism from that part of Canada which was not represented on the envisaged postage stamp» (quatrième paragraphe, page 2).
- (209) Ibidem: «Sketches and designs prepared by the Canadian and United States artists were then submitted to the meeting» (cinquième paragraphe, page 2).
- (210) Ibidem: «The majority were inclined towards a map outline of the St. Lawrence Seaway system» (cinquième paragraphe, page 2).
- (211) Ibidem: «After discussion» (cinquième paragraphe, page 2).
- (212) Ibidem: «it was decided to retain the map motif» (cinquième paragraphe, page 2).
- (213) Ibidem: «along with certain elements» (cinquième paragraphe, page 2).
- (214) Ibidem: «It was further agreed that in order to arrive at a final design» (premier paragraphe, page 3).
- (215) Ibidem: «the artists from both countries would study the master design independently» (premier paragraphe, page 3).
- (216) Ibidem: «and after three months» (premier paragraphe, page 3).
- (217) Ibidem: «a further meeting would be held for purposes of review or new ideas» (premier paragraphe, page 3).
- (218) Ibidem: «An identical design now being completed by a group of five artists (Messrs A.L. Pollock and Gerald Trottier of Canada, and William Buckley, Arnold J. Copeland and Ervine Metzl of United States) will be used by Canada and United States» (deuxième paragraphe, page 3).
- (219) Ibidem: «When the final design is accepted by both countries, a joint publicity release shall be made crediting the design for both stamps to the group of five artists named above» (troisième paragraphe, page 3).
- (220) Ibidem: «The only differences in the stamps will be the necessary typographical ones designating the names of the two nations and the different denominations (5¢ for Canada, 4¢ for the United States) and the bilingual version of "St. Lawrence Seaway" on the Canadian issue.» (quatrième paragraphe, page 3).
- (221) Ibidem: «These stamps will be 0.84 and 1.44 inches in dimension, arranged horizontally and printed in blue ink on white paper» (cinquième paragraphe, page 3).
- (222) Ibidem: «The stamps will be placed on first day sales simultaneously in both countries on a date and at either a joint site or individual sites as yet undetermined» (sixième paragraphe, page 3).
- (223) Ibidem: «While the United States authorities will issue only one stamp» (septième paragraphe, page 3).
- (224) Ibidem: «it is understood that Canada will issue the following two stamps to commemorate the Seaway opening: portraying Her Majesty Queen Elizabeth, and the St. Lawrence Seaway stamp» (huitième paragraphe, page 3).
- (225) Télégramme de L. Rohe Walter (en date du 14 octobre 1958) à George A. Boyle: «Meeting of Canada and United States confirmed for October 17» (premier paragraphe).
- (226) Ibidem: «at the Society of Illustrators, 128 East 63rd Street, New York City» (premier paragraphe).
- (227) Ibidem: «starting at 10:30 AM» (premier paragraphe).
- (228) Nous nous baserons sur la note rédigée par J.A. MacDonald (en date du 21 octobre 1958) et adressée au sous-ministre des Postes pour en établir le compte rendu détaillé.
- (229) En examinant la liste de participants indiqués dans la note citée en note 228 (premier paragraphe).
- (230) Note citée en note 228: «The purpose of the meeting ... was to review designs» (deuxième paragraphe).
- (231) Ibidem: «and, if possible, agree on a suitable design for the joint stamp issue» (deuxième paragraphe).
- (232) Ibidem: «The artists' recommendation would then be presented to the respective Department or to a joint meeting of representatives of the two Departments for approval» (deuxième paragraphe).
- (233) Ibidem: «Mr. Pollock had the only completed design» (troisième paragraphe).
- (234) Ibidem: «Mr. Pollock's design adhered strictly to the agreed style of design decided at the meeting of the 10th July in Ottawa» (troisième paragraphe).

- (235) Ibidem: «Mr. Copeland, in his rough sketches, had followed this idea in general way» (troisième paragraphe).
- (236) Ibidem: «but had omitted the ship and any illustration of the electrical feature of the Seaway» (troisième paragraphe).
- (237) En fait il a suivi ses idées personnelles plutôt que les paramètres décidés antérieurement.
- (238) Ibidem: «Mr. Buckley had diverged from this type of design agreed to on the 10th July» (troisième paragraphe).
- (239) Ibidem: «That choice emphasized the industrial feature and the geography of the St. Lawrence Seaway» (troisième paragraphe).
- (240) Ibidem: «Mr. Buckley's idea is to emphasize the co-operation of Canada and the United States in building this project» (troisième paragraphe).
- (241) Ibidem: «one consisting of two links of a chain strongly illustrated across the centre of the design with the Great Lakes in the background» (troisième paragraphe).
- (242) Ibidem: «and the other the three symbols of the St. Lawrence Seaway Authority placed in equal size across the postage stamp. These three symbols are the head of Neptune's Trident, the head of the Eagle and Maple Leaf» (troisième paragraphe).
- (243) Ibidem: «and Mr. Copeland and Mr. Buckley had numerous rough sketches illustrating their ideas» (troisième paragraphe).
- (244) Ibidem: «It was finally agreed that each artist would complete a drawing in accordance with his own conception» (premier paragraphe, page 2).
- (245) Ibidem: «and this would result in alternative approaches to the problem» (premier paragraphe, page 2).
- (246) Ibidem: «Mr. Pollock's design already has the concepts agreed on the 10th July» (premier paragraphe, page 2).
- (247) Ibidem: «and he saw no way in which he could improve it» (premier paragraphe, page 2).
- (248) Ibidem: «I suggested that there might be a joint meeting» (deuxième paragraphe, page 2).
- (249) Ibidem: «either the day before or the day after their meeting of the 20th November» (deuxième paragraphe, page 2).
- (250) Ibidem: «Mr. Metzl mentioned that there will be a meeting of the United States Stamp Advisory Committee in New York on the 20th November at the New York Athletic Society, the meeting to be under the chairmanship of Mr. R.B. Lindquist» (deuxième paragraphe, page 2).
- (251) Lettre de G.A. Boyle (en date du 14 novembre 1958) à L. Rohe Walter: «We are not altogether happy about the conception agreed on the 10th July in Ottawa» (premier paragraphe).
- (252) Ibidem: «and we thought it was worth a fresh approach» (premier paragraphe).
- (253) Ibidem: «Accordingly I am enclosing one of the rough sketch made by Mr. E.P. Weiss» (deuxième paragraphe).
- (254) Ibidem: «Some of us were so well pleased with the results of this attempt that I think it should receive very serious consideration as a basis of the joint stamp issue» (deuxième paragraphe).
- (255) Ibidem: «This sketch, in our opinion, immediately conveys the idea of a seaway and also, with the gates, gives the immediate impression of an official opening» (troisième paragraphe).
- (256) Ibidem: «There are, of course, some modifications which we would recommend» (troisième paragraphe).
- (257) Ibidem: «The artist has a number of other arrangements of the same theme all of which are very similar in principle» (premier paragraphe, page 2).
- (258) Ibidem: «If you are favourably inclined at all» (troisième paragraphe, page 2).
- (259) Ibidem: «I would suggest that you discuss it with your Stamp Advisory Committee at your meeting in New York on the 20th November» (quatrième paragraphe, page 2).
- (260) Ibidem: «If you and your Stamp Advisory Committee should develop the same enthusiasm for the design as we have in Canada, we could ask Mr. Weiss to prepare a final working drawing» (quatrième paragraphe, page 2).
- (261) Ibidem: «based on the modifications which your committee recommends» (quatrième paragraphe, page 2).
- (262) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 19 décembre 1958) à William Hamilton: «Confirming the discussions held in Ottawa on December 17th and 18th with you and Messrs. G.A. Boyle and J.A. MacDonald» (premier paragraphe).
- (263) Relatives au dessin, à sa dimension, au lettrage et à la couleur.
- (264) Lettre citée en note 262: «we shall immediately prepare the approved finished art work for the joint St. Lawrence Seaway stamp» (premier paragraphe).
- (265) Ibidem: «making these agreed upon modifications» (premier paragraphe).
- (266) À partir d'une esquisse originale créée par W.H. Buckley (cf. note 241).
- (267) Qui sont l'aigle (pour les États-Unis) et la feuille d'érable (pour le Canada).
- (268) Cf. note 241.
- (269) Lettre citée en note 262: «The basic drawing will be increased slightly in overall depth so that slightly less space will be available at the bottom of the stamp for the respective "Canada" and "United States" captions» (deuxième paragraphe).
- (270) Ibidem: «The connecting links will be slightly thinner» (deuxième paragraphe).
- (271) Ibidem: «The outline of the Great Lakes will be slightly intensified» (deuxième paragraphe).
- (272) Ibidem: «The Maple Leaf will be redrawn to follow closely the drawing used on the sketch you sent us on November 14, 1958» (deuxième paragraphe).
- (273) Ibidem: «The lettering "Postage" and "Postes" on the Canadian stamp, and that of "Postage" on the United States stamp, will be spelled out vertically across the righthand end of the stamp reading from the top down» (deuxième paragraphe).
- (274) Ibidem: «We understand your experts will experiment with the lettering for the legends at the top and bottom of the stamps and we shall do likewise and then agree upon a final version» (troisième paragraphe).
- (275) Ibidem: «We shall follow the original agreement of July 10, 1958» (troisième paragraphe).
- (276) Ibidem: «that these stamps will be 0.84 x 1.44 inches in dimension, arranged horizontally, and printed in Blue ink on white paper» (troisième paragraphe).
- (277) Ibidem: «unless experiments to be made jointly in reproducing the stamp in red and bleu ink on white paper are more appropriate» (troisième paragraphe).
- (278) Ibidem: «and justify the additional expenses» (troisième paragraphe).

- (279) Ibidem: «Should your Mr. MacDonald have any question on engraving details, I suggest he communicate directly with Mr. McCloud at the Bureau of Engraving and Printing, Washington 25, D.C.» (premier paragraphe, page 2).
- (280) Voir la lettre de J.A. MacDonald (en date du 18 décembre 1958) à Gerald Trottier.
- (281) Objet de la note par J.R. Carpenter (en date du 19 mars 1958) pour les archives du ministère: «Visit of Mr. McCloud from Washington, March 17th» (titre).
- (282) Ibidem: «with several copies of the engraving of the U.S. stamp that will be issued to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (283) Ibidem: «Mr. McCloud left one of his dye proofs of the U.S. engraving» (premier paragraphe, page 2).
- (284) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 13 mars 1958) à Donald R. McCloud: «Thank you for the loan of this die proof which will make available to the engravers at the Canadian Bank Note Company, Ltd» (deuxième paragraphe).
- (285) Note citée en note 281: «Mr McCloud was particularly concerned that we have a uniform colour for the Canadian and U.S. Stamp.» (deuxième paragraphe).
- (286) Ibidem: «After it was explained that the Canadian stamp will be the opposite in colour to that of the U.S.» (deuxième paragraphe).
- (287) Ibidem: «the latter is blue in the body of the stamp while the Canadian is red, and the reverse for the lettering» (deuxième paragraphe).
- (288) Voir la note précédente.
- (289) Ibidem: «he agreed that it would be impossible to match colours» (deuxième paragraphe).
- (290) Ibidem: «and, therefore, the prime purpose was to get two colours that are distinctively blue and red when printed» (deuxième paragraphe).
- (291) Ibidem: «The Canadian Officers were a little surprised to notice that the design of the U.S. stamp was changed slightly» (troisième paragraphe).
- (292) Ibidem: «The eagle was crassing and olive branch in its talons, rather than roosting on a log as appeared in the design that Canada was working on» (troisième paragraphe).
- (293) Ibidem: «However, the Canadian engraving was not sufficiently far advanced to be embarrassed by this change and the olive branch will be introduced in the Canadian engraving» (troisième paragraphe).
- (294) Ibidem: «Another item noticed by the Canadian engraver was that the high point of the wings of the eagle were raised above the shore line of the river» (deuxième paragraphe, page 2).
- (295) Ibidem: «to remove confusion at this point» (deuxième paragraphe, page 2).
- (296) On avait parlé d'abord du printemps 1959, puis d'une date possible entre le début et la fin du mois d'avril 1959, enfin une date qui coïnciderait avec la visite royale.
- (297) Lettre de Guy Caron (en date du 18 février 1959) à L. Rohe Walter: «I would suggest that the date of issue of these postage stamps in the United States and Canada be the 26th June» (troisième paragraphe).
- (298) Ibidem: «the date of the official opening of the Seaway» (troisième paragraphe).
- (299) Ibidem: «by the President Dwight D. Eisenhower and Her Majesty, Queen Elizabeth» (troisième paragraphe).
- (300) Même pas un accusé de réception à cette lettre de Guy Caron!
- (301) Suivant l'accord du 10 juillet 1958 (article 5).
- (302) Lettre de William Hamilton (en date du 31 juillet 1957) à Arthur E. Summerfield: «in only one color. A colored paper stock could be considered» (deuxième paragraphe, page 2).
- (303) Note de G.A. Boyle (en date du 16 juillet 1958) au ministre des Postes: «stamp to be blue or blue green in colour, each country using as close as possible the same colour of ink» (quatrième paragraphe, page 2).
- (304) Note de G.A. Boyle (en date du 30 juillet 1958) au ministre des Postes: «printed in blue ink» (deuxième paragraphe, page 3).
- (305) Lettre de Gerald Trottier (en date du 13 juillet 1958) à J.R. Carpenter: «2. color-blue or blue green» (troisième page).
- (306) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 19 décembre 1958) au ministre des Postes.
- (307) Ibidem: «and printed in blue» (quatrième paragraphe).
- (308) Cf. note 304.
- (309) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 18 décembre 1958) à Gerald Trottier.
- (310) Ibidem: «To guide you further in this task, I should like to point out that the colour agreed upon for the stamp is blue» (troisième paragraphe).
- (311) Ibidem: «but they also wish to consider the use of red lettering while retaining the blue colour on the design» (troisième paragraphe).
- (312) Cf. note 306.
- (313) Ibidem: «unless experiments to be made jointly in reproducing the stamp in red and blue ink» (quatrième paragraphe).
- (314) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 11 février 1959) à A.H. Bouchette: «It is most probable that we will ask you to print this design, after final approval, in the two colours red vignette and blue letters» (deuxième paragraphe).
- (315) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 13 février 1959) à William Hamilton: «It is our understanding that the United States stamp will be printed in red and blue, with the lettering at top and bottom in red and the central portion in blue» (troisième paragraphe).
- (316) Ibidem: «while the colors will be renversed in the Canadian stamp» (troisième paragraphe).
- (317) D'ailleurs c'était le motif exprès de sa visite spéciale à Ottawa.
- (318) Note de J.R. Carpenter (en date du 19 mars 1959) pour les archives du ministère: «he agreed that it would be impossible to match colours» (deuxième paragraphe).
- (319) Ibidem: «It was concluded that the most probable colour to be used by Canada for their stamp would be No. 35 (red) and No. 2 (blue)» (deuxième paragraphe).
- (320) Lettre de G.A. Boyle (en date du 3 avril 1959) à L. Rohe Walter.
- (321) Au lieu d'une seule couleur comme cela avait été longtemps envisagé.
- (322) Ibidem: «It was agreed that both the Canadian and United States stamps would be done in the blue background on the centre portion of the design with the lettering along the top and bottom edges in red» (premier paragraphe).
- (323) Ibidem: «We are very happy with this arrangement» (premier paragraphe).
- (324) Ibidem: «and feel that it will add favourably to the idea of the two countries issuing a postage stamp of the same design» (premier paragraphe).
- (325) Selon la décision prise à la rencontre du 10 juillet 1958: décision numéro 2.

- (326) Note rédigée par G.A. Boyle (en date du 30 juillet 1958) au ministre des Postes: «After discussion, it was decided to retain the map motif» (cinquième paragraphe, page 2).
- (327) Lettre de Gerald Trottier (en date du 13 juillet 1958) à J.R. Carpenter: «and a device [this developed from the Trident]» (deuxième page).
- (328) Ibidem: «which would incorporate the emblems of each country» (deuxième paragraphe).
- (329) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 21 octobre 1958) au sous-ministre des Postes: «one consisting of two links of a chain strongly illustrated across the centre of the design with the Great Lakes in the background» (troisième paragraphe).
- (330) Dans une «note aux graveurs» sans date (probablement au début de février 1959 !): «This is the Maple Leaf from the Canadian Army emblem on the cover of a recruiting poster» (deuxième paragraphe).
- (331) Selon la décision numéro 3 du 10 juillet 1958: «The only difference in the stamps will be necessary typographical».
- (332) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 13 février 1959) à William Hamilton: «I am enclosing a photograph of the approved model of the United States St. Lawrence Seaway commemorative stamp» (premier paragraphe).
- (333) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 9 avril 1959) à A.H. Bouchette: «and confirm that the Postmaster General has approved the die proof» (premier paragraphe).
- (334) Notes manuscrites «one die proof received and approved» J.A.M. 7/4/59 sur une lettre qui lui avait été adressée par A.H. Bouchette en date du 7 avril 1959.
- (344) Nous présumons que J.R. Carpenter l'a informé des conditions financières prévalant lors d'une collaboration entre un artiste et le ministère des Postes.
- (345) Voir le titre de cette note: «Discussion of Seaway stamp with Mr. Hay».
- (346) Note citée en note 345: «and he agreed to submit sketches of a stamp showing the extent of the Seaway from the Head of the Lakes to the mouth» (premier paragraphe).
- (347) Ibidem: «It was considered desirable that the map illustrated on the attached cover be tilted southwards to remove a part of the U.S. and include more Canada, Ontario and Quebec, possibly up to James Bay» (troisième paragraphe).
- (348) Ibidem: «The possibility of printing the stamp on coloured stock with another colour of ink was discussed with Mr. Hay and he thought that he believed one colour on white stock would be more effective» (troisième paragraphe).
- (349) Lettre de J.R. Carpenter (en date du 5 mars 1957) à J.A. MacDonald et intitulée «Discussion of designs with National Gallery» (deuxième paragraphe).
- (350) On voit le nom de monsieur Arthur mentionné dans la première page de cette lettre: «was declared by Mr. Arthur» (premier paragraphe).
- (351) Ibidem: «Among the other suggestion mentioned to the DPMG, the artist should use type face, rather than hand letters» (deuxième paragraphe).
- (352) Ibidem: «His lettering is not all of one style» (deuxième paragraphe).
- (353) Ibidem: «The Seaway should be done by crisp delineation a stylized form, similar to the boat on Pollock's design» (deuxième paragraphe).
- (354) Ibidem: «Possibly the whole could be shifted to the right to permit introduction of the 5¢ in lower left corner and Postes and Postage should be placed elsewhere» (deuxième paragraphe).
- (355) Ibidem: «Leave out the wires on the ship which confuse with the route line» (deuxième paragraphe).
- (356) Note rédigée par J.A. MacDonald (en date du 7 mars 1957) au sous-ministre des Postes: «This is a rough sketch by a Montreal artist who has done work for the Seaway Authority» (cinquième paragraphe).
- (357) Ibidem: «White shipping lane should branch off to Port Arthur» (sixième paragraphe).
- (358) Ibidem: «Colour value of U.S. territory should be lighter than Canadian territory, by using the tone now shown for U.S. territory for Canada and then making U.S.A. territory even lighter than shown now for Canada» (sixième paragraphe).
- (359) Ibidem: «Word "CANADA" should be white face letters in order to avoid conflict with colour of lakes» (sixième paragraphe).
- (360) Ibidem: «"Canada" could be over James Bay if latter extends into area of letters N and F when correctly drawn» (sixième paragraphe).
- (361) Ibidem: «Remove Lake Nipigon and Ontario-Quebec border line» (sixième paragraphe).
- (362) Ibidem: «Remove U.S.-Canada border line west of Lake Superior and between Quebec and Maine and depend on colour contrast for the border line between the two countries» (sixième paragraphe).
- (363) Ibidem: «Greater accuracy in the outlines of the lakes and James Bay is necessary and particularly a bit wider in Lakes Erie and Ontario» (sixième paragraphe).

III - LA FABRICATION ARTISTIQUE

- (335) Voir la première partie de cette analyse.
- (336) Puisqu'il sera acheté ultérieurement par le ministère des Postes (voir la note suivante).
- (337) Note manuscrite de J.R. Carpenter (en date du 31 octobre 1956) à J.A. MacDonald: «This construction design has been purchased on authority of DPMG» (premier paragraphe).
- (338) Note de J.R. Carpenter (en date du 7 novembre 1956) pour les archives du ministère: «also the Pollock design of the construction design» (premier paragraphe).
- (339) Ibidem: «would be very appropriate, subject to some amendments of the latter» (premier paragraphe).
- (340) Il parlait d'un certain «Mr. Bray» qui sera finalement T.E. Hay.
- (341) Note rédigée par J.R. Carpenter (en date du 24 janvier 1957) à J.A. MacDonald: «Mr. Beriault mentioned a Mr. Bray (sic) who is employed with a commercial engraving firm in Montreal and who has done artwork over the past many months for the Seaway Authority» (troisième paragraphe).
- (342) Ibidem: «As a start on a Seaway postage stamp, Mr. Beriault said that he would ask Mr. Bray to come to Ottawa to discuss the design of a Seaway postage stamp with the Superintendent of the Postage Stamp Division» (troisième paragraphe).
- (343) Note de J.R. Carpenter (en date du 30 janvier 1957) pour les archives du ministère: «At the request of Mr. Beriault, he was at my office on the 29th January» (premier paragraphe).

- (364) Ibidem: «Greater accuracy in the Atlantic coast outlines is also necessary» (sixième paragraphe).
- (365) Ibidem: «The title "St. Lawrence Seaway" and French equivalent might better be printed in black on the upper and lower margins outside of the design as we did with the Pulp and Paper stamp» (sixième paragraphe).
- (366) Ibidem: «There remains the question of the descriptive title for the stamp "The St. Lawrence Seaway". If we consider that a title is necessary, and I think it is in view of the foreign countries not knowing what the stamp depicts, the English should be at the top and the French at the bottom, a policy followed for previous postage stamp issues» (sixième paragraphe).
- (367) Ibidem: «I think this design is quite satisfactory» (premier paragraphe).
- (368) Ibidem: «but we could also ask Pollock or Casson to attempt a design» (dernier paragraphe)
- (369) Il n'y a aucune autre indication dans le dossier d'archives entre les 5 mars 1957 et 21 juin suivant.
- (370) Cf. note citée en note 356.
- (371) Se référer à la note 367.
- (372) Nous ne savons malheureusement pas comment!
- (373) Note du directeur des Services financiers (en date du 21 juin 1957) au sous-ministre des Postes.
- (374) Ibidem: «After reviewing the design and discussing it with officers of the National Gallery, we were forced to conclude that Mr. Hey did not have the qualities required to produce an effective design» (troisième paragraphe).
- (375) Ibidem: «Since Hey was asked by the Department to prepare a design, I believe the Department is obligated to pay him for his work. The charge of \$175 is normal for work commissioned but not used on postage stamp» (quatrième paragraphe).
- (376) Voir la note 373.
- (377) Ibidem: «It seemed logical that since he had done much work for the Seaway Authority» (deuxième paragraphe).
- (378) Ibidem: «he would be familiar with the subject» (deuxième paragraphe).
- (379) Ibidem: «and would stand a good chance of producing a satisfactory design» (deuxième paragraphe).
- (380) Ibidem: «The charge of \$175 is normal for work commissioned but not used on postage stamp» (quatrième paragraphe).
- (381) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 26 juin 1957) à T.E. Hay: «I greatly regret my negligence in not acknowledging receipt of your design of a postage stamp for St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (382) Ibidem: «Decision regarding your design have been defered until more information is obtained from several sources» (deuxième paragraphe).
- (383) Ibidem: «In the meantime I am pleased to inform you that a cheque for the work you have done to date... in the amount of \$175» (deuxième paragraphe).
- (384) Ibidem: «as per your invoice of the 15th June» (deuxième paragraphe).
- (385) Lettre de Dennis T. Whalen (en date du 5 septembre 1958) à David Adamson.
- (386) Ibidem: «I am not an artist or a sculptor» (deuxième paragraphe).
- (387) Ibidem: «but I hope the idea I am depicting is clear» (deuxième paragraphe).
- (388) Ibidem: «please find enclosed an illustration of a stamp, which I would like your opinion on» (premier paragraphe).
- (389) Note manuscrite (en date du 8 septembre 1958) de J.R. Carpenter à J.A. MacDonald: «would you please answer him» (deuxième paragraphe).
- (390) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 12 septembre 1958) à Dennis T. Whalen.
- (391) Ibidem: «We greatly appreciate your interest in the designing of a postage stamp to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (392) Ibidem: «You may noticed in the newspapers recently that an International Design Committee composed of three artists from the United States and two from Canada» (deuxième paragraphe).
- (393) Ibidem: «are developing this subject and the design that will be used by both countries» (deuxième paragraphe).
- (394) Ibidem: «will be selected from the work of these five artists» (deuxième paragraphe).
- (395) Ce sera la conclusion significative de sa lettre.
- (396) Ibidem: «Your design is enclosed alone with your five cent postage stamp» (troisième paragraphe).
- (397) Lettre de G.A. Boyle (en date du 14 novembre 1958) à L. Rohe Walter: «We are not altogether happy about the conception agreed to on the 10th July» (premier paragraphe).
- (398) Ibidem: «and we thought it was worth a fresh approach» (premier paragraphe).
- (399) C'était toujours le directeur du Service des timbres-poste, en l'occurrence J.R. Carpenter, qui rencontrait les artistes présents.
- (400) Les conditions financières constituaient toujours le premier point de discussion entre un artiste et le ministère des Postes.
- (401) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 24 octobre 1958) à Philip Weiss: «I understand that Mr. Carpenter explained the subject of the stamp» (deuxième paragraphe).
- (402) Ibidem: «and I wish to emphasize that the Department will welcome any concept of the subject you may care to illustrate» (deuxième paragraphe).
- (403) Cf. note 401.
- (404) Ibidem: «I was pleased to learn from Mr. Carpenter of this Department» (premier paragraphe).
- (405) Voir la note 401.
- (406) Cf. note 402.
- (407) Ibidem: «Since this matter is rather urgent» (troisième paragraphe).
- (408) Ibidem: «we would like to have sketches from you by the middle of November» (troisième paragraphe).
- (409) Ibidem: «I suggest that the designs be in the form of rough sketches only in the initial instance» (troisième paragraphe).
- (410) Ibidem: «from which we may make a selection» (troisième paragraphe).
- (411) Ibidem: «and possibly ask you to complete a finished working drawing» (troisième paragraphe).
- (412) Puisque le ministère des Postes les a fait parvenir à monsieur L. Rohe Walter.
- (413) Lettre de G.A. Boyle (en date du 14 novembre 1958) à L. Rohe Walter: «pleased» (premier paragraphe), and «enthusiasm» (deuxième paragraphe).
- (414) Se référer à la note 397.
- (415) Cf. note 398: «a fresh approach» (premier paragraphe).
- (416) Lettre citée en note 413: «Some of us were so well pleased with the results of this attempt» (deuxième paragraphe).

- (417) Ibidem: «that I think it should receive very serious consideration as a basis of the joint stamp issue» (deuxième paragraphe).
- (418) Ibidem: «This sketch, in our opinion, immediately conveys the idea of a seaway» (troisième paragraphe).
- (419) Ibidem: «and also, with the gates, gives the immediate impression of an official opening» (troisième paragraphe).
- (420) Ibidem: «The two sides of the canal with the two gates and the separate symbols of Canada and the United States will convey the joint effort of our countries» (troisième paragraphe).
- (421) Ibidem: «There are, of course, some modifications which we would recommend» (quatrième paragraphe).
- (422) Ibidem: «One is that the name of the country, "U.S. Postage" or "Canada", be placed across the top of the design or at the bottom depending on the weight» (quatrième paragraphe).
- (423) Ibidem: «and the words "The St.Lawrence Seaway" be placed on the left side of the design where the word "Canada" now appears» (quatrième paragraphe).
- (424) Ibidem: «On the Canadian version we would engrave the words "The StLawrence Seaway" and "La voie maritime du St. Laurent"» (quatrième paragraphe).
- (425) Ibidem: «The denomination could appear on right side as at present, either four cent or five cent» (quatrième paragraphe).
- (426) Ibidem: «If these modifications were made it would make a cleaner design with the bottom free of any lettering if the name of the country were placed at the top or vice versa if the name of the country were placed at the bottom» (cinquième paragraphe, page 2).
- (427) Ibidem: «The artist has a number of other arrangements of the same theme all of which are very similar in principle» (sixième paragraphe, page 2).
- (428) Ibidem: «but I wanted you to see this as soon as possible» (sixième paragraphe, page 2).
- (429) Ibidem: «If you are favourably inclined at all» (septième paragraphe, page 2).
- (430) Ibidem: «I would suggest that you discuss it with your Stamp Advisory Committee at your meeting in New York on the 20th November» (septième paragraphe, page 2).
- (431) Ibidem: «If you and your Stamp Advisory Committee should develop the same enthusiasm for the design as we have here in Canada» (septième paragraphe, page 2).
- (432) Ibidem: «we would ask Mr. Weiss to prepare a final working drawing based on the modifications which your Committee recommends» (septième paragraphe, page 2).
- (433) Ibidem: «I hope this is not so late» (huitième paragraphe, page 2).
- (434) Ibidem: «that it will disturb any arrangements too much» (huitième paragraphe, page 2).
- (435) Il n'y a eu aucune réaction officielle du côté américain.
- (436) Puisqu'il sera considéré comme non utilisable pour cette émission conjointe.
- (437) Détail du paiement: «For services rendered on the design of a postage stamp to commemorate the formal opening of the St. Lawrence Seaway».
- (438) Voir les notes précédentes.
- (439) Lettre de David Fullerton (en date du 5 avril 1959) à J.A. MacDonald: «I do not know if designs that are unsolicited» (deuxième paragraphe).
- (440) Ibidem: «after I leave high school» (quatrième paragraphe).
- (441) Ibidem: «I would like to become a commercial artist» (quatrième paragraphe).
- (442) Ibidem: «This summer the St. Lawrence Seaway will be opened by the Queen and President Eisenhower» (premier paragraphe).
- (443) Ibidem: «For the opening of the Seaway I have designed a stamp» (premier paragraphe).
- (444) Ibidem: «which I have enclosed with this letter» (premier paragraphe).
- (445) Cf. note 439.
- (446) Ibidem: «I feel that the design is appropriate» (troisième paragraphe).
- (447) Ibidem: «because it symbolizes the joining of Canada and the United States in the construction of the Seaway» (troisième paragraphe).
- (448) Ibidem: «This is the first attempt I have made at stamp design» (quatrième paragraphe).
- (449) Ibidem: «The idea began two months ago» (quatrième paragraphe).
- (450) Ibidem: «when I used the design for an art project» (quatrième paragraphe).
- (451) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 8 avril 1958) à David Fullerton: «I have your letter of the 5th April» (premier paragraphe).
- (452) Ibidem: «with your very interesting design for a St. Lawrence Seaway postage stamp» (premier paragraphe).
- (453) Ibidem: «Unfortunately, you have submitted your design too late» (deuxième paragraphe).
- (454) Ibidem: «The special issue stamps for the opening of the St. Lawrence Seaway already are being manufactured» (deuxième paragraphe).
- (455) Ibidem: «We do welcome designs submitted by persons other than those whom we commission to do stamp designs» (troisième paragraphe).
- (456) Ibidem: «and I hope that in the years to come... you will continue to have an interest in postage stamp design» (troisième paragraphe).
- (457) Note rédigée par L.J. Mills (en date du 29 juin 1956) au Surintendant de la section des timbres-poste: «The time for the completion of this great project is approaching and it is not too early for us to start thinking about the stamp design for such an occasion» (deuxième paragraphe).
- (458) J.R. Carpenter, dans une annotation manuscrite sur le note citée en note 457: «Pollock's construction industry design to show to DPMG».
- (459) Note de J.R. Carpenter (en date du 7 novembre 1956): «The Deputy also agreed that a design similar to Pollock's construction... would be suitable for the Seaway» (troisième paragraphe).
- (460) Note de J.R. Carpenter (en date du 31 octobre 1956) à J.A. MacDonald: «This construction design has been purchased on authority of DPMG who also stated that it showed prove suitable for the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (461) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 13 novembre 1956) à A.L. Pollock.
- (462) Ibidem.
- (463) Ibidem: «we would also like to have available a stamp to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway» (cinquième paragraphe, page 2).

- (464) Ibidem: «Enclosed is a photograph of the construction industry design we purchased from you many months ago. In our opinion this form of design... could be used for the Seaway» (cinquième paragraphe, page 2).
- (465) Ibidem: «with modifications» (cinquième paragraphe, page 2).
- (466) Ibidem: «We would appreciate your redesigning a stamp for the Seaway» (cinquième paragraphe, page 2).
- (467) Voir note 464.
- (468) Ibidem: «and, as a suggestion, include in the blueprint on the left, structures that are peculiar to the Seaway, a spillway, transmission tower, transformer, bridge, etc» (cinquième paragraphe, page 2).
- (469) Ibidem: «then possibly to the right there could be introduced a representation of a steamship» (cinquième paragraphe, page 2).
- (470) Ibidem: «This will show the transition from the blueprint to the symbols of Seaway construction in the center, to the end results, a steamship in the Seaway» (cinquième paragraphe, page 2).
- (471) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 14 mars 1957) à A.L. Pollock.
- (472) Ibidem: «I would be interested in knowing how you are getting along with the redesigning of the drawing which we returned to you some few ago to adapt it to a St. Lawrence Seaway design» (troisième paragraphe).
- (473) Ibidem: «There has been some development in our plans for the Seaway stamp» (quatrième paragraphe).
- (474) Ibidem: «We are proposing to issue one stamp to feature the shipping phase» (quatrième paragraphe).
- (475) Ibidem: «and another to feature the power development» (quatrième paragraphe).
- (476) Ibidem: «In so far as the shipping phase is concerned, we thought that a design which would illustrate the lake area and Atlantic seacost in relation to the Seaway development would be appropriate» (quatrième paragraphe).
- (477) Ibidem: «If you have not already made the alterations on the design which I returned to you, we would like you to consider this proposition for a shipping design» (cinquième paragraphe).
- (478) Ibidem: «You may wish to complete, in addition to the other design of the Seaway referred to above, the design you now have which we returned to you» (cinquième paragraphe).
- (479) Ibidem: «However, we would like to have something to look at in the next months or two» (deuxième paragraphe).
- (480) Lettre de A.L. Pollock (en date du 18 mars 1957) à J.A. MacDonald.
- (481) Ibidem: «My committents... unfortunately have not allowed, nor will allow me to commence work upon the St. Lawrence Seaway designs until sometime in May» (troisième paragraphe).
- (482) Ibidem: «However, I felt that it might be possible for me to have one or two rough sketches in your hands during June» (troisième paragraphe).
- (483) Ibidem: «At the moment though, I am still a little in doubt as to your requirements and should appreciate their clarification» (troisième paragraphe).
- (484) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 4 avril 1957) à A.L. Pollock: «For the commemoration of the opening of the St. Lawrence Seaway, our thinking is to the effect that there should be three postage stamps» (deuxième paragraphe).
- (485) Ibidem: «This stamp is now being developed» (deuxième paragraphe).
- (486) Ibidem: «One of the other two stamps should... feature the opening of the Great Lakes to ocean shipping» (deuxième paragraphe).
- (487) Ibidem: «For the opening of the Great Lakes to ocean shipping, we believe it may be illustrated best by a map of the Great Lakes system» (troisième paragraphe).
- (488) Ibidem: «I enclose a photocopy of one suggestion received which we believe illustrates the essential elements. It is our opinion, however, that you can lay out these elements in a better design and with greater distinction» (troisième paragraphe).
- (489) Ibidem: «The stamp will be printed by line engraved plates in one colour, blue» (quatrième paragraphe, page 2).
- (490) Ibidem: «This stamp should be of the five cent denomination» (troisième paragraphe).
- (491) Ibidem: «We suggest that the water of the lakes and river be a strong blue and that the territory of the U.S. be a very light tone value and that of Canada be somewhat darker, but much lighter than the water. The boat could be more stylized» (cinquième paragraphe, page 2).
- (492) Ibidem: «We also think that the title "The St. Lawrence Seaway" should be in the white border of the stamp as on the 20¢ Pulp and Paper stamp, rather than included as part of the design. The English of this title should be at the top of the stamp and the French at the bottom in conformity with our general practice» (cinquième paragraphe, page 2).
- (493) Ibidem: «I regret that I have no ideas on how the power phase of the seaway development may be illustrated» (sixième paragraphe, page 2).
- (494) Ibidem: «we are unable to obtain information on this matter here» (septième paragraphe, page 2).
- (495) Ibidem: «Again the solution may be a map of the power development section of the river with suitable depiction to illustrate electrical power development» (sixième paragraphe, page 2).
- (496) Ibidem: «This stamp should be of four cent denomination» (sixième paragraphe, page 2).
- (497) Ibidem: «We are hoping that you will be able to develop effective designs» (deuxième paragraphe).
- (498) Ibidem: «for one or both of the latter two subjects» (deuxième paragraphe).
- (499) Ibidem: «Lettre de A.L. Pollock (en date du 2 juillet 1957) à J.A. MacDonald: «I am pleased to enclose two comprehensive designs for your consideration» (premier paragraphe).
- (500) Ibidem: «to commemorate the opening of the Seaway» (deuxième paragraphe).
- (501) Ibidem: «In order to achieve a better looking stamp..., I was inclined to accommodate the English and French title within the design» (deuxième paragraphe).
- (502) Ibidem: «I felt that the graphic elements suggested the subject strongly enough» (deuxième paragraphe).
- (503) Ibidem: «to warrant their reduction in size» (deuxième paragraphe).
- (504) Ibidem: «Inquiries at Ontario Hydro» (troisième paragraphe).
- (505) Ibidem: «showed that the highlight of the entire power development phase was, or would be, the power house structure... and that a transmission power... was generally recognized as a symbol of electrical power» (troisième paragraphe).

- (506) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 17 juillet 1957) à A.L. Pollock: «Thank you for your letter of the 2nd July, and the two designs illustrating the major features of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (507) Ibidem: «These designs will be reviewed with officers of the Seaway Authority and others» (deuxième paragraphe).
- (508) Ibidem: «and I shall be corresponding with you at a latter date» (deuxième paragraphe).
- (509) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 6 septembre 1957) à A.L. Pollock.
- (510) Ibidem: «The Hydro design in our opinion is completely satisfactory» (deuxième paragraphe).
- (511) Ibidem: «an excellent design» (deuxième paragraphe).
- (512) Ibidem: «that we will accept without reservation.» (deuxième paragraphe).
- (513) Ibidem: «I should be obliged if you would invoice the Department» (cinquième paragraphe, page 2).
- (514) Ibidem: «for the work done on the complete Hydro design» (cinquième paragraphe, page 2).
- (515) Ibidem: «I believe that the seaway design loses some of its effectiveness» (troisième paragraphe).
- (516) Ibidem: «because of our requirement that the bilingual type elements "The St. Lawrence Seaway" be included.» (troisième paragraphe).
- (517) Ibidem: «The scale and positioning of these elements should be possibly be independent of the word "Canada"» (troisième paragraphe).
- (518) Ibidem: «leaving space for a larger treatment of the latter» (troisième paragraphe).
- (519) Ibidem: «In my opinion the present layout of the lettering detracts from the traditional appearance of a postage stamp and borders on the appearance of a book cover.» (quatrième paragraphe).
- (520) Ibidem: «I suggest, however, that no change in design be actually attempted at this time» (quatrième paragraphe).
- (521) Ibidem: «because the fact that the design has been forwarded to the United States Government for consideration of the use of this design to be issued jointly by both Canada and the United States» (quatrième paragraphe).
- (522) Ibidem: «only the name of the country and the denomination being different» (quatrième paragraphe).
- (523) Ibidem: «This is rather a novel development that may not materialize» (quatrième paragraphe).
- (524) Ibidem: «and I wish you would keep it confidential» (quatrième paragraphe).
- (525) Ibidem: «There is the possibility, however, that material changes in the design may be required to adapt it to the requirements of the two countries» (quatrième paragraphe).
- (526) Ibidem: «However, please postpone any further work on the Seaway design» (cinquième paragraphe, page 2).
- (527) Ibidem: «until we hear from the United States postal administration» (cinquième paragraphe, page 2).
- (528) Ibidem: «We do not know if they will accept our suggestion to use your design» (cinquième paragraphe, page 2).
- (529) Note rédigée par J.A. MacDonald (en date du 24 septembre 1957) au sous-ministre des Postes.
- (530) Tout le premier paragraphe.
- (531) Les paragraphes suivants: deuxième et troisième.
- (532) Ibidem: «This Hydro design has been reviewed by the artist, Gerald Trottier» (deuxième paragraphe).
- (533) Ibidem: «who reported that he can suggest no way that this design may be improved» (deuxième paragraphe).
- (534) Ibidem: «In my opinion, and that of all others who have seen this design, it is of exceptional merit» (troisième paragraphe).
- (535) Ibidem: «and completely acceptable» (deuxième paragraphe).
- (536) Ibidem: «If you agree, I should be obliged if you would authorize the purchase of this design» (troisième paragraphe).
- (537) Ibidem: «for \$400.00» (troisième paragraphe).
- (538) Lettre de A.L. Pollock (en date du 16 septembre 1957) à J.A. MacDonald: «I am pleased to learn of your acceptance of the Hydro design» (deuxième paragraphe).
- (539) Ibidem: «With regard to the Seaway design I note your comments» (troisième paragraphe).
- (540) Ibidem: «and shall be happy to undertake further work when necessary» (troisième paragraphe).
- (541) Lettre de J.R. Carpenter (en date du 17 octobre 1957) au directeur des Services financiers: «On the 16th October, I discussed the undermentioned postage stamps with National Art Gallery, first with Dr. Hubbard and then with Mr. Walker, both independently in different rooms» (premier paragraphe).
- (542) Ibidem: «Dr Hubbard was not too keen about either of the designs» (deuxième paragraphe).
- (543) Ibidem: «but certainly liked the Hydro better of the two of the Seaway design» (deuxième paragraphe).
- (544) Ibidem: «the lettering lacked distinction and the "5" was bad» (deuxième paragraphe).
- (545) Ibidem: «The ship gave him the impression of being in an arctic atmosphere» (deuxième paragraphe).
- (546) Ibidem: «He expressed the thought that both looked too much like commercial advertising» (deuxième paragraphe).
- (547) Ibidem: «Mr Arthur thought that both looked satisfactory» (troisième paragraphe).
- (548) Ibidem: «and had little comment to make» (troisième paragraphe).
- (549) Ibidem: «I think we should wait until January» (première annotation).
- (550) Ibidem: «and then if U.S. has not answered» (première annotation).
- (551) Ibidem: «we will ask Pollock to submit a design this now choosing on the Seaway feature» (première annotation).
- (552) Ibidem: «and it will be satisfactory» (seconde annotation).
- (553) Ibidem: «after Trottier does a critique on it» (seconde annotation).
- (554) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 2 avril 1958) à A.L. Pollock.
- (555) Ibidem: «We are now giving more detailed consideration to the design of the stamp for the opening of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (556) Ibidem: «and I am asking that you consider another design» (premier paragraphe).
- (557) Ibidem: «for the shipping or seaway phase of the St. Lawrence development Project» (premier paragraphe).
- (558) Ibidem: «We are pleased with the stamp design which we purchased from you for the Hydro Electric phase of the development project» (deuxième paragraphe).
- (559) Ibidem: «However, I would like you to take a new look at the shipping design and approach it from two or three angles, mostly of your own choosing» (deuxième paragraphe).

- (560) Ibidem: «There is one approach, however, which we would like you to consider and that is viewing the globe from above the North Pole, or at least above our arctic region... will be clearly illustrated on stamp» (troisième paragraphe).
- (561) Ibidem: «On this design, would it be possible to show the Atlantic and Western Europe with shipping passing into and to the head of the Great Lakes?» (troisième paragraphe).
- (562) Ibidem: «This would emphasize the proximity of this area of the North American continent for transatlantic shipping» (troisième paragraphe).
- (563) Ibidem: «As another ingredient in the same design you may consider the transarctic flight routes for commercial aircraft» (troisième paragraphe).
- (564) Ibidem: «as you know Frobisher is being developed by Canada as an airport for this purpose» (troisième paragraphe).
- (565) Ibidem: «Could this type of intercontinental communication be incorporated into a stamp for the St. Lawrence Seaway Project, although only as a secondary feature?» (troisième paragraphe).
- (566) Ibidem: «The main point we wish to emphasize in this particular approach to the problem is the complete illustration of all our arctic territory, at least on the eastern half» (troisième paragraphe).
- (567) Ibidem: «Any other approaches to the problem which you may be able to create will be welcomed.» (quatrième paragraphe, page 2).
- (568) Ibidem: «You may not know that we plan to issue three stamps» (quatrième paragraphe, page 2).
- (569) Ibidem: «If you are interested in these proposed designs» (cinquième paragraphe, page 2).
- (570) Ibidem: «would you please confirm that you will proceed with their development» (cinquième paragraphe, page 2).
- (571) Lettre de A.L. Pollock (en date du 16 avril 1958) à G.A. Boyle.
- (572) Ibidem: «and shall be pleased to proceed with the further development» (premier paragraphe).
- (573) Ibidem: «of the Seaway design» (premier paragraphe).
- (574) Lettre de A.L. Pollock (en date du 29 mai 1958) à A.G. Boyle: «With regard to the stamp design for the opening of the seaway phase of the St. Lawrence Development Project, I am enclosing two suggestions for your consideration» (premier paragraphe).
- (575) Ibidem: «One based on the approach put forwarded in your letter of the 2nd April» (premier paragraphe).
- (576) Ibidem: «and the other a more graphic interpretation of last year's design» (premier paragraphe).
- (577) Ibidem: «A second colour would be advantageous in both» (premier paragraphe).
- (578) Note rédigée par G.A. Boyle (en date du 16 juin 1958) au ministre des Postes.
- (579) Ibidem: «You will recall that Department plans to issue three postage stamps to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway in 1959» (premier paragraphe).
- (580) Ibidem: «The first two stamp designs mentioned are available in their final state» (deuxième paragraphe).
- (581) Ibidem: «In July, 1957, a suggested design as a basis of discussions was forwarded to the Postmaster General of the United States» (troisième paragraphe).
- (582) Ibidem: «No comments regarding this design have been received from the U.S. Department» (troisième paragraphe).
- (583) Ibidem: «This design shows the Great Lakes System in a simple manner» (quatrième paragraphe).
- (584) Ibidem: «which lends itself to joint issue by the two countries» (quatrième paragraphe).
- (585) Ibidem: «by eliminating any outlines of parts of either country» (quatrième paragraphe).
- (586) Ibidem: «Design "B" is suggested for discussion with U.S. postal officers» (quatrième paragraphe).
- (587) Ibidem: «It is believed that design "C" is too cluttered» (quatrième paragraphe).
- (588) Ibidem: «and attempts to include too much detail in the space of a postage stamp» (quatrième paragraphe).
- (589) Lettre de G.A. Boyle (en date du 26 juin 1958) à A.L. Pollock: «The Post Office Department appreciates the suggested designs you have created for possible use on a postage stamp that will mark the opening of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (590) Ibidem: «I should be greatly obliged if you would arrange to be in Ottawa on this date to assist this committee in their efforts» (troisième paragraphe).
- (591) Lettre de A.L. Pollock (en date du 2 juillet 1958) à G.A. Boyle: «and should be pleased to attend the meeting in Ottawa on Thursday the 10th July» (premier paragraphe).
- (592) Lettre manuscrite de J.A. MacDonald (en date du 4 juillet 1958) à A.L. Pollock: «We are very pleased to learn from your letter that you will be with us July 10» (premier paragraphe).
- (593) Ibidem: «If you have time before 9.30 I shall be pleased if you will call at my office before the meeting» (deuxième paragraphe).
- (594) Une simple supposition!
- (595) Nous avons souligné précédemment toute son importance.
- (596) Cf. note 199.
- (597) Se référer à la note 203.
- (598) Voir la note 208.
- (599) Conclusion citée en note 207.
- (600) Cf. note 212.
- (601) Se référer à la note 213.
- (602) Voir la note 215.
- (603) Cf. note 216.
- (604) Lettre de G.A. Boyle (en date du 7 août 1958) à A.L. Pollock: «I am pleased to inform that the Postmaster General and I believe the meeting held early in July of United States and Canadian representatives... was a complete success» (premier paragraphe).
- (605) Ibidem: «The basic rough design adopted and the other major points agreed upon, have all been approved by the Postmaster General» (deuxième paragraphe).
- (606) Comme les artistes s'étaient entendus collectivement, en date du 10 août 1958.
- (607) Ibidem: «I should, therefore, be obliged if you would proceed with the development of your interpretation» (deuxième paragraphe).
- (608) Ibidem: «of the most effective treatment of the basic design» (deuxième paragraphe).
- (609) Ibidem: «I suggest that you work on this stamp design should be in the hands of the Post Office Department not later than the end of September» (deuxième paragraphe).

- (610) Lettre de A.L. Pollock (en date du 22 septembre 1958) à G.A. Boyle: «I am pleased to enclose for consideration, a comprehensive interpretation of the basic design» (premier paragraphe).
- (611) Ibidem: «accomodating the other major points agreed upon» (premier paragraphe).
- (612) Ibidem: «The U.S. typographic elements lift up to show the Canadian version» (premier paragraphe).
- (613) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 25 septembre 1958) à A.L. Pollock: «I am directed to acknowledge receipt of your letter of the 22nd September and a suggested design of a postage stamp to be used at the opening of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (614) Ibidem: «In my opinion you have very effectively illustrated the concept of this design as decided upon last July» (premier paragraphe).
- (615) Ibidem: «I believe your design will make a major contribution to the determination of the final approved product» (premier paragraphe).
- (616) Ibidem: «I shall be pleased to write you further as development occur» (deuxième paragraphe).
- (617) Note rédigée par J.A. MacDonald (en date du 21 octobre 1958) au sous-ministre des Postes.
- (618) Ibidem: «Mr. Pollock had the only completed design» (troisième paragraphe).
- (619) Ibidem: «Mr. Pollock's design adhered strictly to the agreed style of design as decided at the meeting of the 10th July in Ottawa» (troisième paragraphe).
- (620) Ibidem: «and this would result in alternative approaches to the problem» (quatrième paragraphe, page 2).
- (621) Ibidem: «Mr. Pollock's design already has the concepts as agreed on the 10th July and he saw no way in which he could improve it» (quatrième paragraphe, page 2).
- (622) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 18 décembre 1958) à Gerald Trottier.
- (623) Note rédigée par J.A. MacDonald (en date du 9 janvier 1959) au sous-ministre des Postes.
- (624) Cf. note 622.
- (625) Ibidem: «The design is a fairly rough drawing and it will be redrawn» (deuxième paragraphe).
- (626) Ibidem: «Enclosed is a positive photocopy of the approved design of the joint issue postage stamp to commemorate the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (627) Cf. note 623.
- (628) Cf. facture annexée à la note citée en note 623.
- (629) Ibidem: «St. Lawrence Seaway postage stamp design... 400.00».
- (630) Cf. lettre de J.A. MacDonald (en date du 18 décembre 1958) à Gerald Trottier.
- (631) Comme ce fut le cas à plusieurs reprises.
- (632) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 8 juillet 1958) à Gerald Trottier: «Thank you for your very kind acceptance of our request that you meet with Canadian and U.S. delegates to discuss the development of a joint issue postage stamp to commemorate the opening of the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (633) Ibidem: «We are looking forward to seeing you in the office of the Deputy Postmaster General at 9.30 a.m. on Thursday, the 10th July» (deuxième paragraphe).
- (634) Lettre de Gerald Trottier (en date du 13 juillet 1958) à J.R. Carpenter: «I have enclosed a rough sketch of the concept developed at the meeting on the joint U.S.A-Canada Seaway stamp» (première page).
- (635) Ibidem (page 2).
- (636) Ibidem (page 3).
- (637) Ibidem: «This sketch is an indication using the elements decided upon at the meeting and follows as far as possible the sketch (page 1) left on the blackboard» (page 2).
- (638) Ibidem: «The design would consist of a map illustrating the seaway» (page 2).
- (639) Ibidem: «and a device... which would incorporate the emblems of each country» (page 2).
- (640) Ibidem: «As you know this sketch is not the design but just an indication of the elements decided on» (page 2).
- (641) Ibidem: «the concept: (1) a joint development; (2) co-operation between the both countries (emphasize point); (3) the results of a united effort» (page 3).
- (642) Ibidem: «(the stamps) (1) size - the large horizontal format» (page 3).
- (643) Ibidem: «(the stamps) (2) color - blue or blue green» (page 3).
- (644) Ibidem: «(the stamps) (3) a 5¢ denomination» (page 3).
- (645) Lettre de G.A. Boyle (en date du 6 août 1958) à Gerald Trottier: «was a complete success» (premier paragraphe).
- (646) Ibidem: «I should, therefore, be obliged if you would proceed with the development of your interpretation of the most effective treatment of the basic design» (deuxième paragraphe).
- (647) Ibidem: «I suggest that your work on this stamp design should be in the hands of the Post Office Department not later than the end of September» (deuxième paragraphe).
- (648) Lettre déjà citée en note 645.
- (649) Ibidem: «The design is a fairly rough drawing and it will be redrawn.» (deuxième paragraphe).
- (650) Ibidem: «Enclosed is a positive photocopy of the approved design of the joint issue postage stamp to commemorate the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (651) Ibidem: «Also enclosed is a photographic reduction of the same design with the lettering which would be required for the United States version of this stamp» (premier paragraphe).
- (652) Cf. note 649.
- (653) Ibidem: «When redrawing it, the bottom margin will be lowered so that there will be a solid area bottom margin the link in which the eagle is located» (deuxième paragraphe).
- (654) Ibidem: «This will have the effect of reducing the area in which the word "Canada" or "United States" will appear across the bottom» (deuxième paragraphe).
- (655) Ibidem: «Also on the United States version they intend to move the word "postage" to a vertical position on the right margin in the same location as the words "Postage" and "Postes" appear on the Canadian version» (deuxième paragraphe).
- (656) Ibidem: «Also the words "Postage" and "Postes" will be reversed so that they read from the inside of the design rather than from the outside as shown on the attached photocopy» (deuxième paragraphe).
- (657) Ibidem: «The lettering for this stamp has not been agreed upon and we would like you to design the lettering for both the United States and Canadian versions» (troisième paragraphe).
- (658) Ibidem: «To guide you further in this task, I should like to point out that the colour agreed upon for the stamp is blue» (troisième paragraphe).

- (659) Ibidem: «but they also wish to consider the use of red lettering while retaining the blue colour on the design» (troisième paragraphe).
- (660) Ibidem: «Therefore, when designing the lettering, please provide for the alternative treatment of colours» (troisième paragraphe).
- (661) Identiques pour cette émission conjointe.
- (662) Ibidem: «The idea of considering red lettering is to develop a design which will have the colours red, white and blue in it, these being the colours of both the American and Canadian flags» (troisième paragraphe).
- (663) Ibidem: «Would you please arrange to submit your letter work by the 5th January 1959» (quatrième paragraphe, page 2).
- (664) Post-scriptum manuscrit de J.A. MacDonald du 18/12/58.
- (665) Ibidem: «If you think it would be more satisfactory you may wait until a finished design is presented» (P.S.).
- (666) Ibidem: «before attempting the lettering» (P.S.).
- (667) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 11 février 1959) à A.H. Bouchette: «The design is to be revised» (deuxième paragraphe).
- (668) Ibidem: «to provide a more accurate and effective outline of the Eagle and Maple Leaf and also of the Great Lakes.» (deuxième paragraphe).
- (669) Ibidem: «In addition the french word "St-Laurent" should be printed with a hyphen rather than a period» (deuxième paragraphe).
- (670) Ibidem: «It is most probable that we will ask you to print this design, after final approval, in the two colours red vignette and blue letters as indicated by the lower colored example» (deuxième paragraphe).
- (671) Ibidem: «The stamp will, of course, be the same size as the Anniversary of Flight stamp» (deuxième paragraphe).
- (672) Située sur la partie droite de la lettre et datée du 16 février 1959.
- (673) Ibidem: «They no doubt will be quite happy to work out the heat tone values» (deuxième phase).
- (674) Ibidem: «Advice him that lettering at top bottom will be blue and balance of design red with the links to the left pure white» (troisième phase).
- (675) Notes de J.R. Carpenter (en date du 16 février 1959) aux graveurs de la Canadian Bank Note Company Ltd.
- (676) Ibidem: «The lettering for the Canadian should include the relocation of the words "Postage-Postes" as described in this letter; together with the style of lettering represented by Item(1).» (premier paragraphe).
- (677) Ibidem: «There is one exception, however, and that is that the word "St-Laurent" should be with a hyphen rather than the period, on the instructions of the translator» (premier paragraphe).
- (678) Ibidem: «Mr. Trottier prefers the less compressed effect of this letter treatment to any of the others» (premier paragraphe).
- (679) Ibidem: «We would supply the engraver with a reproduction of the identical Maple Leaf» (deuxième paragraphe).
- (680) Ibidem: «which was forwarded to Mr. Walter.» (deuxième paragraphe).
- (681) Ibidem: «On the advice of Mr. Trottier both the Maple Leaf and the Eagle should have a minimum of modelling and more stylization.» (deuxième paragraphe).
- (682) Ibidem: «Mr. Trottier regretted the way in which the lakes are receding behind the links and emblems» (troisième paragraphe).
- (683) Ibidem: «I am hoping that our engraver may extend them further from the links, particularly Lake Superior on the left, and Lake Ontario on the right so that they may be more easily distinguishable for what they are» (troisième paragraphe).
- (684) J.A. MacDonald, dans une annotation manuscrite pour J.R. Carpenter, écrit ceci: «In this regard as long as tone values are clearer I believe lakes will be clear» (première phase).
- (685) Ibidem: «I would not alter design by "extending" lakes as you suggest» (deuxième phrase).
- (686) Lettre de Guy Caron (en date du 16 février 1959) à L.Rohe Walter: «We may now proceed with the engraving and development of the postage stamp» (premier paragraphe).
- (687) Ibidem: «The location of the word "Postage"" appears to be an improvement and we will follow this with the Canadian stamp, placing the word "Postes" horizontally extended in a line from the letter "E".» (deuxième paragraphe).
- (688) Ibidem: «When engraving this stamp I believe the artist will render the Eagle with a minimum of modelling to bring it out in strong relief from the background as is the case with the Maple Leaf» (troisième paragraphe).
- (689) Ibidem: «Both of these emblems should be equally emphatic and not obscured by the background» (troisième paragraphe).
- (690) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 17 février 1959) à A.H. Bouchette: «In our opinion the tone values of this new photograph dated 17th February are more effective, particularly for the Maple Leaf, Eagle and Lakes» (deuxième paragraphe).
- (691) Ibidem: «and should be followed, rather than the photograph reviewed with you in the early morning» (deuxième paragraphe).
- (692) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 26 février 1959) à monsieur A.H. Bouchette: «approved by the Postmaster General: 23-2-59.» (premier paragraphe).
- (693) Ibidem: «I confirm that the Department desires to have this stamp printed in two colours on white stock. The centre vignette is to be printed in red with the lettering above and below the centre, being printed in blue.» (troisième paragraphe).
- (694) Lettre de L.Rohe Walter (en date du 13 mars 1959) à monsieur Guy Caron: «I regret that I did not call attention to the change made in the presentation of the American eagle» (deuxième paragraphe).
- (695) Cf. note 292.
- (696) Se référer également à la note 291.
- (697) Voir la note 295.
- (698) Se reporter à la note 293.
- (699) Ibidem.

IV - LA FABRICATION TECHNIQUE

- (700) À partir du moment où le ministère des Postes aura fait parvenir définitivement le dessin original approuvé.
- (701) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 11 février 1959) à monsieur A.H. Bouchette: «The design is to be revised» (deuxième paragraphe).

- (702) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 19 décembre 1958) à William Hamilton (annotation manuscrite sous la date de la missive).
- (703) Se référer à notre article déjà cité et paru dans le Canadian Philatelist pour plus de détails.
- (704) Cf. annotation manuscrite ajoutée au bon de commande adressé par J.A. MacDonald à la CBNC pour le timbre-poste consacré à la visite royale de 1959 (Sc 386).
- (705) Ibidem: «same 40,000,000 for joint St.L. Seaway stamp 4-3-48».
- (706) Ibidem: «apprv. by J.A.M. by phone».
- (707) Cf. note 701.
- (708) Ibidem: «As arranged there is herewith an enlarged photograph of the design for above mentioned. Also enclosed is an approximate stamp size coloured rendering of this design.» (premier paragraphe).
- (709) Cf. note 668.
- (710) Cf. note 669.
- (711) Ibidem: «as indicated by the lower coloured example» (deuxième paragraphe).
- (712) Ibidem: «The stamp will, of course, be the same size as the Anniversary of Flight stamp» (deuxième paragraphe).
- (713) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 12 février 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «we understand a final design will be in our hands before too long» (deuxième paragraphe).
- (714) Ibidem: «As explained to you by telephone today there is a certain definite urgency» (troisième paragraphe).
- (715) Ibidem: «that the matter of design not be delayed too much more as it is our understanding you will likely require initial deliveries by the middle of May» (troisième paragraphe).
- (716) Ibidem: «It would be assistance to us if you could secure some photographs of the American Eagle that will appear in the stamp.» (quatrième paragraphe).
- (717) Ibidem: «While we know the Eagle appearing in the design will probably be intended as symbolical rather than actual» (quatrième paragraphe).
- (718) Ibidem: «it would help our engravers get the feel of exactly what was required» (quatrième paragraphe).
- (719) Ibidem: «Deliver the photograph of final design, which you approve, to Mr. Bouchette today» (première phrase).
- (720) Cf. note 674.
- (721) Élément cité en note 675.
- (722) Voir les notes 676 et 677, 679 et 680¹ et 683.
- (723) Cf. notes 690 et 691.
- (724) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 20 février 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «Referring to your letter of February 17th, we enclose a model of the above stamp in duplicate» (premier paragraphe).
- (725) Ibidem: «For purpose of comparison we also return the original model and photograph of the model» (deuxième paragraphe).
- (726) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 26 février 1959) à monsieur A.H. Bouchette: «and return herewith a model of the above mentioned stamp, approved by the Postmaster General. (23-2-59). Also returned is a photograph of the original design» (premier paragraphe).
- (727) Ibidem: «I confirm that the Department desires to have this stamp printed in two colours on white stock» (troisième paragraphe).
- (728) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 5 mars 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «As requested by your letter of February 26th» (premier paragraphe).
- (729) Nous n'avons pu retracer la copie de cette lettre dans le dossier d'archives: ou bien elle a disparu, ou bien il s'agit d'une erreur de la CBNC!
- (730) Lettre citée en note 728: «we enclose four glossy prints of the above stamp» (premier paragraphe).
- (731) Ibidem: «one and one-half times regular size with the customary defacing line through the denomination» (premier paragraphe).
- (732) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 23 mars 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «In accordance with your request we enclose four glossy prints of the Canadian and American Seaway Stamps» (premier paragraphe).
- (733) Ibidem: «The reproductions of the stamps are as instructed. The Canadian stamp is 1 1/2 times regular size and the American stamp the same size as submitted. There is a defacing line through the denomination» (deuxième paragraphe).
- (734) Ibidem: «We also enclose two glossy prints of the Canadian stamp approximately 8" x 10" as requested» (troisième paragraphe).
- (735) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 24 mars 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «Referring to our letter of March 23rd and complying with your subsequent request we enclose four additional glossy prints» (premier paragraphe).
- (736) Compte tenu du premier (5 mars) et du second (23 mars).
- (737) Ibidem: «of the Canadian and American Seaway Stamps» (premier paragraphe).
- (738) Lettre d'Yves Baril (en date du 9 juin 1986) à monsieur Jacques Nolet : «Voie maritime no 387: le lettrage est par John Mash.» (deuxième paragraphe).
- (739) Voir notre article sur ce graveur et sa liste de poinçons travaillés parue dans Les Cahiers de l'Académie (Opus V); pages A1 à A26.
- (740) Il s'agit d'un numéro de travail interne qui ne nous a pas encore été fourni à cause des conséquences possibles !
- (741) Ibidem: Annexe I qui donne XG 1217 comme numéro de matrice.
- (742) Cf. note 292.
- (743) Cf. note 294.
- (744) Se référer à la note 694.
- (745) Lettre citée en note 735: «Referring to our telephone conversation of this morning we understand when engraving our own stamp we are to adhere to the design of the maple leaf already submitted» (deuxième paragraphe).
- (746) Ibidem: «but that we are engraved it face out rather than back out as on the American engraving» (deuxième paragraphe).
- (747) Annotation manuscrite de J.A. MacDonald: «Yes» (première phrase).
- (748) Ibidem: «but I am not prepared to admit the U.S. engraved "back out"» (première phrase).
- (749) Ibidem: «It is simply case of how strongly the veins in the leaf are engraved» (deuxième phrase).
- (750) Note rédigée par J.R. Carpenter (en date du 19 mars 1959) pour les archives du ministère: «Mr. McLeod left one of his dye proofs of the U.S. engraving» (quatrième paragraphe, page 2).
- (751) Ibidem: «with the Director of Financial Services, who in turn passed it to the officers of the Canadian Bank Note Company» (quatrième paragraphe, page 2).

- (752) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 13 mars 1959) à monsieur Donald R. McCloud: «This is a receipt for the die proof of the St. Lawrence Seaway Stamp bearing stock number 2048C» (premier paragraphe).
- (753) Quelques jours avant la production des épreuves de couleur! Soit le 1er avril, pour 153 heures de travail.
- (754) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 2 avril 1959) à monsieur J.A. MacDonald.
- (755) Lettre de G.A. Boyle (en date du 3 avril 1959) à monsieur L. Rohe Walter: «I wish to confirm our telephone conversation today in which it was agreed that both Canadian and United States stamps would be done in the blue background on the centre portion of the design with the lettering along the top and bottom edges in red» (premier paragraphe).
- (756) Note de J.R. Carpenter (en date du 19 mars 1959) pour les archives du ministère: «It was concluded that the most probable colour to be used by Canada for their stamp would be No. 35 (red) and No. 2 (blue)» (deuxième paragraphe).
- (757) Lettre citée en note 754: «Enclosed are the following die proofs of the above stamp all in duplicate» (deuxième paragraphe).
- (758) Ibidem: «All of the foregoing have a secondary colour in No. 29 Blue» (deuxième paragraphe).
- (759) Ibidem: «For purpose of comparison we enclose another die proof in colour No. 35 Red and No. 29 Blue, also the U.S. die proof» (troisième paragraphe).
- (760) Note citée en note 756: «The Canadian stamp will be the opposite in colour to that of the U.S.» (deuxième paragraphe).
- (761) Se référer à la note 755.
- (762) Ibidem.
- (763) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 7 avril 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «With your subsequent verbal request» (premier paragraphe).
- (764) Ibidem: «we enclose a duplicate die proof in colours No. 29 Blue and No. 35 Red, for your formal approval» (premier paragraphe).
- (765) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 9 avril 1959) à monsieur A.H. Bouchette: «in No. 35 red for the letters and N. 29 blue in the vignette» (premier paragraphe).
- (766) Ibidem: annotation manuscrite de J.A. MacDonald: «one die proof received and approved / J.A. MacDonald 7/4/59».
- (767) Ibidem: «and confirm that the Postmaster General has approved the die proof of the above mentioned stamp» (premier paragraphe).
- (768) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 9 avril 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «It is noted the die proof in No. 35 Red for the lettering and in No. 29 Blue for the vignette has been approved for both engraving and colour» (deuxième paragraphe).
- (769) Comme ce fut le cas de la plupart des timbres-poste gravés à cette époque.
- (770) Il y a toujours une molette par couleur utilisée dans la gravure sur acier au moyen de la taille-douce.
- (771) La CBNC commençait son travail sur les molettes uniquement quand le ministère avait décidé officiellement des nuances de l'émission envisagée.
- (772) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 4 mai 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «Enclosed are two press proofs of the above stamps 50/on» (premier paragraphe).
- (773) Ibidem: «in colour blue only» (premier paragraphe).
- (774) Conclusion logique du travail sur les molettes: celle qui comportait la couleur rouge pour le lettrage!
- (775) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 13 mai 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «we now enclose two press proofs, 50/on, in colour No. 29 Blue and No. 35 Red. Both panes are imperforated, one cancelled and the other not cancelled» (premier paragraphe).
- (776) Ibidem, annotation manuscrite: «approved by J.R.C., 13-5».
- (777) Ibidem.
- (778) Lettre de Richard Gratton (en date du 16 juillet 1986) à monsieur Jacques Nolet.
- (779) Une simple hypothèse.
- (780) Selon une indication donnée par le maître-graveur Yves Baril lors d'une conversation téléphonique.
- (781) Quelques feuilles-maîtresses ont été inversées durant les phases d'impression.
- (782) On y lit: «panes of 50 stamps».
- (783) Cette impression faite supposait un coût supplémentaire pour le ministère des Postes selon le contrat d'impression général entre le CBNC et les Postes canadiennes.
- (784) En se fondant sur la pratique habituelle.
- (785) Réunion tenue à Boucherville, en date du 13 décembre 1985.
- (786) Cf. note 715.
- (787) Dans une section ultérieure nous verrons que c'était maintenant la CBNC qui envoyait directement les timbres-poste imprimés aux dépôts régionaux, depuis le début de l'année 1959.
- (788) Note rédigée par G.A. Boyle (en date du 10 juin 1959) au ministre des Postes: «Herewith for your records four postage stamps of the new design 5¢ issue that will have its first day of sale on the 26th June» (premier paragraphe).
- (789) Cf. note 705.
- (790) P.S.14: «Quantity of stamps ordered-40,000,00».
- (791) G.Hansen. The Guidebook & Catalogue of Canadian Stamps, 2e édition, page 142.
- (792) D'après une indication verbale de monsieur R.W. Eyre, responsable du Service des timbres-poste.
- V - ASPECTS COMPLÉMENTAIRES
- (793) Note de L.J. Mills (en date du 29 juin 1956) à monsieur J.R. Carpenter: «to commemorate the finish of the St. Lawrence seaway and its official opening» (premier paragraphe).
- (794) Lettre de Charles Gavvie (en date du 27 décembre 1956): «in the Spring of 1959» (premier paragraphe).
- (795) Lettre d'Arthur E. Summerfield (en date du 26 juillet 1957) à Hugues Lapointe: «In 1959 the completion of the St. Lawrence...» (premier paragraphe).
- (796) Suite à l'évolution de la pensée du ministère des Postes relativement à cette émission.
- (797) Note de G.A. Boyle (en date du 16 juin 1958) au ministre des Postes: «postage stamp design for opening of St. Lawrence Seaway, May, 1959» (titre).
- (798) Lettre de Guy Caron (en date du 18 février 1959) à monsieur L. Rohe Walter: «I would suggest that the date of

- issue of these postage stamps in the United States and Canada be the 26th June, the date of the official opening of the Seaway by the President Dwight E. Eisenhower and Her Majesty, Queen Elizabeth» (troisième paragraphe).
- (799) Compte tenu de la décision numéro 5: «These stamps will be placed on first day sales simultaneous in both countries.».
- (800) P.S. 14: «Date of issue - 26th June, 1959».
- (801) Release no. 105: «June 26, 1959» (premier paragraphe).
- (802) Selon la tradition du ministère des Postes.
- (803) Afin de la faire connaître tant à la population canadienne qu'aux collectionneurs étrangers.
- (804) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 5 mars 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «we enclose four glossy prints» (premier paragraphe).
- (805) Lettre de J.R. Carpenter (en date du 11 mars 1959) au Surintendant (Procedure Control Division): «I should be obliged if you would order the undermentioned items: copies of each order form P.S. 14» (quatrième paragraphe).
- (806) Selon son annotation manuscrite: «OK/JAM/6.3.59».
- (807) C'était le contenu habituel de tous les P.S. 14 édités par le ministère des Postes.
- (808) Lettre citée en note 805: «11,000 copies of each order P.S. 14» (quatrième paragraphe).
- (809) Ibidem: «500 of each of which are to be bilingual» (quatrième paragraphe).
- (810) Ibidem: «of the illustrated announcement of each stamp» (troisième paragraphe).
- (811) Ibidem: «copies of the illustrated announcement» (troisième paragraphe).
- (812) Ibidem: «500 of which are to be printed bilingually, English on one side and French on the other» (troisième paragraphe).
- (813) Ibidem: «All of these items are to be delivered to the Postage Stamp Division at the earliest possible date, not later than the 15th April» (sixième paragraphe).
- (814) D'après la facture de livraison (numéro 157358) en date du 9 avril 1959: «500 copies».
- (815) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 23 mars 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «We also enclose two glossy prints of the Canadian stamp approximately 8" x 10" as requested» (troisième paragraphe).
- (816) Lettre de G.A. Boyle (en date du 3 avril 1959) à monsieur L. Rohe Walter: «As requested in your letter of the 13th March we enclose an 8" x 10" picture of the Canadian design» (deuxième paragraphe).
- (817) Cf. notre article cité paru dans le Canadian Philatelist et intitulé «La fabrication du timbre-poste au Canada (1950-1970)», volume 37, numéro 3, 1987, pp. 167-180.
- (818) Lettre de L. Rohe Walter (en date du 9 février 1959) à monsieur Guy Caron: «We will incorporate your suggestions in our descriptive press release accompanying the glossy print of the stamp design and the April 17th» (troisième paragraphe).
- (819) Éliminant la politique habituelle d'un double communiqué de presse suivie à chaque nouvelle émission canadienne.
- (820) Puisqu'on avait demandé des photographies lustrées des deux timbres émis, on peut raisonnablement croire qu'ils étaient illustrés sur le même poster.
- (821) Lettre de A.H. Bouchette (en date du 12 février 1959) à monsieur J.A. MacDonald: «it is our understanding you will likely require initial deliveries by the middle of May» (troisième paragraphe).
- (822) Communiqué qui suivait toujours le modèle des autres et comportait les informations requises Il est daté du mois de mai 1959.
- (823) Ibidem: «You have been advised of a new design postage stamp to commemorate the St. Lawrence Seaway» (premier paragraphe).
- (824) Ibidem: «This 5¢ stamp... is to have its first day of sale on the 26th June, 1959» (premier paragraphe).
- (825) Ibidem: «Advance supplies of the new issue stamp are being sent to your Depot this week, so that they may be available, as far as possible, for distribution to post offices for sale on the authorized date» (premier paragraphe).
- (826) Ibidem: «The new postage stamps are to be distributed as described in Financial branch Directive No 151, of the 19th January 1959» (deuxième paragraphe).
- (827) Ibidem: «Every precaution must be taken to ensure that the new issue stamps are not sold prior to date of issue, the 26th June 1959» (troisième paragraphe).
- (828) Comme le lecteur le verra subséquemment.
- (829) Lettre d'Arthur E. Summerfield (en date du 16 juillet 1958) à William Hamilton: «These stamps will be placed on first day sales simultaneously in both countries on a date and at either or joint site or individual sites as yet undetermined» (septième paragraphe).
- (830) Note de J.A. MacDonald (en date du 21 octobre 1958) au sous-ministre des Postes dans son post-scriptum (page 2).
- (831) Ibidem: «Mr. Copeland suggests that both countries arrange to provide on their First Day Cover Service stamps of both countries and particularly if each country uses a different colour which he recommend» (premier post-scriptum).
- (832) Ibidem: «Each country could exchange a specified value of postage stamps which the other country would account for and use to service First Day Covers» (premier post-scriptum).
- (833) Ibidem: «In this way philatelists would obtain covers with both stamps on the one envelope by purchasing them either from the United States or the Canadian postal Administration» (premier paragraphe).
- (834) Ibidem: «Another suggestion by Mr. Copeland was to have First Day Cover Service at some post office point at the border, such as Messina, N.Y., and Cornwall, Ontario» (deuxième paragraphe).
- (835) Ibidem: «I would suggest that we retain our First Day Cover Service at Ottawa» (deuxième paragraphe).
- (836) Une politique officielle dont on ne dérogera plus à cette époque.
- (837) P.S. 14: «to be forwarded to the Postmaster, Ottawa, 2, Ont. to arrive not later than 24 June, 1959». A cover service fee of 5¢ for each cover applies to this issue and must be included in the remittance.
- (838) Note de J.R. Carpenter (en date du 9 mars 1959) pour les archives du ministère: «that there would be no exchange of U.S. and Canadian stamps in an attempt to have both stamps placed on First Day Covers by the Post Office Departments of each country» (premier paragraphe).
- (839) Ibidem: «Collectors may attempt to have this done by their own resources» (premier paragraphe).
- (840) Ibidem: «but the Post Office Department will not co-operate» (premier paragraphe).

- (841) Ibidem: «On the 4th March the Director of Financial Services informed me over the phone that the Minister, Deputy Minister and Mr. Walter of the U.S. Government decided» (premier paragraphe).
- (842) Release No. 105: «The United States Post Office Department will accept First-day covers at Massena, New York, post office on June 26, 1959, bearing both the United States and Canadian St. Lawrence Seaway commemorative stamps» (premier paragraphe).
- (843) Ibidem: «United States stamp should be placed in the upper right corner, since this is the stamp which will prepay First class postage. The Canadian stamp may be placed directly below, or to the left» (premier paragraphe).
- (844) Ibidem: «This service will be accorded only to the individuals PERSONNALLY presenting such combination covers on June 26» (deuxième paragraphe).
- (845) Lettre de Mme Patrick Conroy (en date du 12 mai 1959) à William Hamilton.
- (846) Lettre de Wayne Winston (en date du 12 mai 1959) au directeur des Services financiers.
- (847) Lettre de Leo August (en date du 6 mai 1959) au ministre des Postes.
- (848) Lettre de Joseph A. Early (en date du 3 juin 1959) au directeur des Postes et Télégraphes.
- (849) Lettre de J.A. Carpenter (en date du 8 juin 1959) au ministère des Postes.
- (850) Lettre citée par G.E. Macklen (voir note 853) relativement à la demande faite par cette demoiselle relativement aux plis premier jour.
- (851) Lettre citée par G.B. MacNabb (en date du 1er mai 1959) à monsieur Robert Pinkerton.
- (852) Lettre de R.M. St-Jean (en date du 28 avril 1959) au directeur du district postal d'Ottawa.
- (853) Lettre de G.E. Mackleem (en date du 29 avril 1959) au directeur des Services financiers.
- (854) Lettre de C.A. Dearle (en date du 5 mai 1959) au directeur des Services financiers.
- (855) G. Hansen, op. cit. en note 791, page 142.
- (856) Voir notre article cité en note 817.
- (857) Facture de cet artiste en date du 15 juin 1957 au montant de 175 dollars.
- (858) Note du directeur des Services financiers (en date du 21 juin 1957) au sous-ministre des Postes.
- (859) Facture au montant de 150 dollars.
- (860) Ibidem: «23rd December 1958».
- (861) Selon la note manuscrite rédigée par J.R. Carpenter (en date du 31 octobre 1956) à monsieur J.A. MacDonald: «This construction design has been purchased on authority of DPMG» (premier paragraphe).
- (862) Nous présumons que ce fut pour un montant de 400 dollars, compte tenu du montant qu'il demandait habituellement (Presse canadienne: 400 dollars, Hydro: 400 dollars, etc.).
- (863) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 6 septembre 1957) à monsieur A.L. Pollock: «I should be obliged if you would invoice the Department for the work done on the complete Hydro design» (cinquième paragraphe, page 2).
- (864) Note de J.A. MacDonald (en date du 24 septembre 1957) au sous-ministre des Postes (sans aucun doute pour justifier la facture demandée à Pollock pour son travail): «The purchase of this design for \$400.00» (troisième paragraphe).
- (865) État de compte daté du 1er janvier 1959: «St. Lawrence Seaway postage stamp design: 400.00».
- (866) Plus 240 dollars pour ses dépenses personnelles.
- (867) Note citée en note 864: «I consider the charges to be fair and just and recommend them to you for approval» (troisième paragraphe).
- (868) Voir notre étude sur Champlain (Sc 378) paru dans Les Cahiers de l'Académie (Opus I): pages 137 à 174.
- (869) Une plaque par couleur, donc deux plaques à 825 dollars chacune furent requises.

VI - LE NOMBRE DE TIMBRES-POSTE

- (870) Note de L.J. Mills (en date du 29 juin 1956) au Surintendant du Service des timbres-poste: «to issue a Postage Stamp to commemorate the finish of the St. Lawrence Seaway and its official opening.»
- (871) Note de J.R. Carpenter (en date du 7 novembre 1956) pour les archives du ministère: «Mr. Turnbull remarked that he thought that the combination of the two... would be very appropriate» (premier paragraphe).
- (872) Note de J.R. Carpenter (en date du 15 janvier 1957) pour les archives du ministère: «The Director of Financial Services suggested that possibly this was an occasion upon which the Post Office Department can splurge on a set of six stamps, 1¢ to 6¢ inclusive, as was done for the Tercentenary of Quebec in 1908» (troisième paragraphe).
- (873) Ibidem: «and an additional three, with a portrait of Elizabeth, on the formal opening.» (troisième paragraphe).
- (874) Annotation manuscrite apposée sur le mémorandum rédigé par J.R. Carpenter (en date du 22 janvier 1957) au sous-ministre: «I doubt wisdom of issuing six stamps for only one event».
- (875) Voir la note 873.
- (876) Ibidem: «There have been and there doubtless will be other Canadian achievements».
- (877) Ibidem: «I doubt wisdom of issuing six stamps for this one event while refusing so many others».
- (878) Ibidem.
- (879) Ibidem: «Definitely I think it is a mistake to go beyond three designs».
- (880) Ibidem: «Once we go into "structures" we are getting into locations and it becomes a question of publicizing communities with resultant charges of discrimination».
- (881) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 14 mars 1957) à monsieur A.L. Pollock: «We are proposing to issue one stamp to feature the shipping phase and another to feature the power developments» (quatrième paragraphe).
- (882) Ibidem: «plus Queen» (quatrième paragraphe).
- (883) Ibidem: «one stamp Seaway» (quatrième paragraphe).
- (884) Ibidem: «one stamp power» (quatrième paragraphe).
- (885) Ibidem: «You may wish to complete, in addition to the other design of the Seaway referred to above, the design you now have which we returned to you» (cinquième paragraphe).
- (886) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 4 avril 1957) à monsieur A.L. Pollock: «One should portray Her Majesty, the Queen» (deuxième paragraphe).
- (887) Ibidem: «One of the other two stamps should emphasize power development» (deuxième paragraphe).

- (888) Ibidem: «and the other should feature the opening of the great lakes to ocean shipping» (deuxième paragraphe).
- (889) Lettre de J.A. MacDonald (en date du 6 septembre 1957) à monsieur A.L. Pollock: «The Hydro design in our opinion is completely satisfactory, an excellent design that we will accept without reservation» (deuxième paragraphe).
- (890) Lettre de William Hamilton (en date du 31 juillet 1957) à monsieur Arthur E. Summerfield: «A photograph of this design is enclosed» (quatrième paragraphe).
- (891) Note de G.A. Boyle (en date du 16 juin 1958) au ministre des Postes: «The first two stamp designs mentioned are available in their final state» (deuxième paragraphe).
- (892) Ibidem: «and the third, the Seaway future, is to be discussed with the U.S. Post Office Department» (deuxième paragraphe).
- (893) Cf. note de G.A. Boyle (en date du 16 juillet 1958) au ministre des Postes.
- (894) Note de G.A. Boyle (en date du 30 juillet 1958) au ministre des Postes: «it is understood that Canada will issue the following two stamps to commemorate the Seaway opening» (huitième page, troisième page).
- (906) Ibidem: «printed by a well-known engraving and printing establishment» (troisième paragraphe).
- (907) Ibidem: «which is responsible for checking them through a series of exacting inspections by the printing plant officers» (troisième paragraphe).
- (908) Ibidem: «before the company ships the stamps directly to post office stamp depots across Canada» (troisième paragraphe).
- (909) Ibidem: «It is obvious, Mr. Hamilton stated, than an error such as this can occur only where two or more plates are used to print a stamp, as must be done to produce two-coloured stamps» (quatrième paragraphe).
- (910) Se rapporter à la partie de la présente étude qui s'intitule «la fabrication technique de ce timbre-poste».
- (911) Communiqué cité en note 896: «Our new program of producing many more two-coloured stamps and generally brightening the colours and improving the designs in this way brings with it the risk of inverted misprints» (quatrième paragraphe).
- (912) Ibidem: «as has been shown by a lengthy list of similar accidents in other countries» (quatrième paragraphe).
- (913) Ibidem: «However, I do not expect it to occur again in Canada» (quatrième paragraphe).
- (914) Ibidem: «since the printer has adopted an ingenious printing technique to guard against errors in the future» (quatrième paragraphe).
- (915) Ibidem: «there is no certain way of knowing how many inverted stamps were issued» (sixième paragraphe).
- (916) Ibidem: «half of which were recovered in post office stocks before sale» (septième paragraphe).
- (917) Si le ministère en a recueilli six feuillets, il en reste donc six autres sur les douze (présumés) feuillets imprimés !
- (918) Voir la note 916.
- (919) Lettre de J.N. Sissons (en date du 21 septembre 1959) à monsieur William Hamilton.
- (920) Ibidem: «I think one of the sheets returned could appropriately be given to the Royal collection as, of course, anything in this collection is never broken or sold» (deuxième paragraphe).
- (921) Communiqué cité en note 896: «Of the misprinted stamps recovered from the Post Office's own stock, the Department is retaining one pane of 50 stamps for exhibit purposes in its own philatelic collection» (huitième paragraphe).
- (922) Lettre de G.A. Boyle (en date du 6 juin 1960) à monsieur William Hamilton: «You may recall that when the inverted Seaway error stamp excitement was at its peak two panes of this error, 100 stamps, were returned from Post Office to the Financial branch of the Department, one pane from Winnipeg and the other from Peterborough» (premier paragraphe).
- (923) Ibidem: «A block of 25 of these stamps was mounted in the Department's display frame» (premier paragraphe).
- (924) Ibidem: «I now request your decision regarding the disposal of the remaining 75 stamps» (premier paragraphe).
- (925) Lettre de W. Kaye Lamb (en date du 4 février 1966) au ministre des Postes: «This is to confirm the receipt of seventy-five inverted St. Lawrence Seaway Stamps from the Canada Post Office» (premier paragraphe).
- (926) Annotation manuscrite sur la lettre précédente: «He said that because of their high philatelic value, he had taken the stamps with him to the Bank of Canada. And after discussion with Mr. Rasmovsky and Mr. Beattie (who are

VII - UNE QUESTION RENVERSANTE

- (895) Tant au niveau de l'impression, de sa cote et de l'intérêt porté par les collectionneurs.
- (896) Communiqué public du ministère des Postes en date du 7 octobre 1959: «Since the stamps went on sale in June throughout Canada, and the first report of the misprint was received late in August» (sixième paragraphe).
- (897) Ibidem: «To date, imperfect stamps have been discovered in Winnipeg, Peterborough, Picton and Ottawa.» (deuxième paragraphe).
- (898) Ibidem: «Numerous other reports have been discounted after investigation by post office authorities» (deuxième paragraphe).
- (899) Ibidem: «and post office is now convinced that few, if any, additional imperfections will turn up» (deuxième paragraphe).
- (900) Ibidem: «Postmaster General William Hamilton estimated today that of 40 million stamps printed, only 300 misprinted copies of a recent Canadian commemorative stamp have been reached the public» (premier paragraphe).
- (901) Ibidem: «In all, it is now estimated that some 3 sheets, comprising 12 panes of 50 misprinted stamps each were produced» (septième paragraphe).
- (902) Ibidem: «In this misprinted stamps, a blue area in the centre picturing the international seaway link is inverted in relation to the red printing at the top and bottom of the stamp» (deuxième paragraphe).
- (903) Ibidem: «However, the Postmaster General noted that the stamp are printed in a sheets of 200» (septième paragraphe).
- (904) Ibidem: «and that these sheets are cut into panes of 50 for distribution» (septième paragraphe).
- (905) Ibidem: «The Postmaster General said the stamps were printed by a well-known engraving» (troisième paragraphe). Mais la présente étude confirme que c'est bien la Canadian Bank Note Company Ltd d'Ottawa qui était cette firme.

- friends of his) the stamps had been placed in the Bank's vault for safe-keeping» (deuxième phrase).
- (927) Lettre de R.W. Eyre (en date du 11 mars 1969) au responsable de la division "Cash Account": «As there are only 100 inverted Seaway stamps in the possession of the Department at the present time, it would seem that a quantity of inverted Seaway stamps, probably 200, were destroyed» (deuxième paragraphe).
- (928) Ibidem: «Mr. J. Carpenter states that some destruction took place and recalls that a covering destruction certificate was completed in a multitude of copies» (deuxième paragraphe).
- (929) Annotation manuscrite de R.W. Eyre (en date du 10 mars 1969) à monsieur A. Schryburt: «I thought because of your knowledge of files dealing with the destruction of departmental papers, perhaps you may able to locate any file that may shed some light on this question» (première phrase).
- (930) Lettre de George Sherstone (en date du 13 mars 1969) à monsieur R.W. Eyre: «A search of our files has been there and there is no trace of a Certificate of destruction showing that any such stamps were ever destroyed. None of our personnel can recall such an incident» (deuxième paragraphe).
- (931) Note de J.R. Carpenter (en date du 29 novembre 1962) à monsieur Montague: «Regarding your observations about the twenty-five inverted Seaway stamps displayed in Edmonton» (premier paragraphe).
- (932) Cf. les journaux et la presse philatélique de l'époque.
- (933) Lettre citée en note 931: «{who are friends of his}» (deuxième paragraphe).
- (934) Ibidem: «Dr Lamb was provided with a receipt for the keeping from the Bank of Canada» (troisième phrase).
- (935) Qui portent l'oblitération de l'une des quatre villes mentionnées en note 897.
- (936) Communiqué public cité en note 896: «The printer has adopted an... printing technique to guard against errors in the future» (quatrième paragraphe).
- (937) Ibidem: «ingenious» (quatrième paragraphe).
- (938) Rencontre au cours de laquelle ce maîtregraveur avait donné diverses informations sur la fabrication technique des timbres-poste à la Canadian Bank Note Company Ltd.